CAMPUS Nº 2 : LES VACANCES DES ÉTUDIANTS

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12814 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 10 AVRIL 1986

D'un parti communiste à l'autre

La comparaison entre le parti communiste italien et le parti communiste français a toujours été un exercice tentant... et un peu facile. Les situations politiques en France et dans la Péninsule n'autorisent pas tous les parallèles, et, d'une direction à l'autre, les différences entre les hommes et les tempéraments ont prêté à la caricature.

Le contraste n'en est pas moins étonnant entre les démarches suivies par les deux formations, et beaucoup plus sur le plan interne qu'en ce qui concerne leurs relations respectives avec Moscou, autrefois sujet d'évidentes divisions. A Paris, un Parti communiste dont l'électorat est en chute libre vient tout juste de refuser tout débat aux « rénovateurs », qui réclament la convocation d'un congrès extraordinaire, et s'enferme dans une stratégie du bunker où il est hors de question de mettre en cause la ligne officielle définie par la direction.

A Florence se réunit précisément un congrès extraordinaire dont M. Natta, héritier d'Enrico Berlinguer, a lui-même pris l'initiative et à l'occasion duquel le PCI – qui compte toujours près d'un électeur sur trois – s'interroge ouvertement sur la voie dans laquelle il doit s'engager.

Autre contraste : alors qu'en France les communistes dénoncent aujourd'hui leur union passée avec des socialistes en qui ils ne voient plus que des adversaires, le Parti communiste italien s'oriente vers une « alternative démocratique » dont la base ne pourrait être que l'alliance avec le Parti socialiste au sein d'un « gouvernement de programme ».

Si toutefois le PCI s'interroge, c'est que, en dépit de sa vitalité, ses efforts pour devenir un « parti de pouvoir » sont jusqu'à présent restés sans résultats. Depuis l'époque du « compromis historique », où il accordait un soutien sans participation au gouvernement démocrate-chrétien, il s'est au contraire vu de plus en plus écarté du jeu des autres partis. Ses espoirs sont minces de voir l'actuelle coalition dominée par le PS de M. Craxi et une démocratie chrétienne toujours puissante se briser pour lui ouvrir le chemin d'une problématique union de la gauche. En même temps, sa base électorale, tout en demeurant large, s'est sensiblement réduite lors des dernières consultations, faisant perdre notamment aux élus communistes le contrôle d'importantes municipalités.

D'où la mise en garde lancée par exemple par M. Lama, ancien secrétaire général de la confédération syndicale communiste, rappelant que le PCI n'était nullement assuré de conserver indéfiniment les gros bataillons de ses électeurs.

L'exemple des mésaventures du PCF pèse directement sur les réflexions des communistes italiens, qui voient trop bien comment l'un des principaux partis communistes d'Europe occidentale, l'allié d'hier dans l'« eurocommunisme », peut être progressivement menacé de marginalisation. « L'Unita » a elle-même mis les points sur les i en reprochant aux communistes français de n'avoir avancé depuis 1983 aucune « proposition crédible pour l'avenir ». Manière de souligner que c'est l'impératif qui, à travers les débats entre tendances, s'impose aujourd'hui pour le PCI.

(Lire nos informations page 2.)

LE PROGRAMME DE M. CHIRAC ET LA COHABITATION

M. Mitterrand refuse la privatisation de sociétés nationalisées avant 1981

Devant le conseil des ministres réuni mercredi 9 avril, M. Mitterrand a indiqué, selon l'Elysée, qu'il ne signerait pas, à propos de la privatisation souhaitée par le gouvernement, d'ordonnances qui toucheraient les sociétés nationalisées avant 1981, qui transgresseraient les règles d'évaluation financière admises lors de leurs passage du secteur privé au secteur public ou qui entraîneraient des mesures contradictoires à la démocratisation du secteur public. A l'hôtel Matignon, on indiquait cependant que le premier ministre s'attendait à cette déclaration du chef de l'Etat, et que le gouvernement entend « aller de l'avant ».

Le conseil a autorisé M. Chirac à engager la responsabilité de son gouvernement sur les lois d'habilitation (réforme électorale, mesures économiques et sociales). M. Chirac a présenté, à l'Assemblée nationale, le programme de son gouvernement dans une déclaration de politique générale suivie d'un vote.

« *Le président de la République a fait connaître son sentiment sur les projets de loi d'habilitation* », a déclaré mercredi M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement. Rendant compte des travaux du conseil des ministres, M. Juppé a précisé : « *Je dois vous dire que vous savez tout en lisant le message qu'il a adressé au Parlement.* »

Dans ce message, M. Mitterrand s'est une nouvelle fois porté garant de la défense de certains acquis, en faisant explicitement référence au préambule de la Constitution de 1946 *(lire page 6)*. Il s'est, d'autre part, posé en défenseur des droits du Parlement, et a mis en garde le premier ministre contre l'usage simultané de la procédure des ordonnances et de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution (qui permet l'adoption d'un texte sans débat).

Or, à l'issue du conseil, l'Hôtel Matignon a fait savoir que le premier ministre était autorisé à engager sa responsabilité en vertu de cette procédure de l'article 49, alinéa 3, lors des débats sur les projets de loi d'habilitation lui permettant de recourir aux ordonnances. Selon M. Juppé, il n'y a pas eu, autour de la table du conseil, discussion sur ce point. Il est cependant permis de penser qu'à cette occasion, M. Chirac a précisé qu'il n'utiliserait cette procédure qu'en cas de difficulté au sein de sa majorité hors de sa présence du territoire national.

Au cours de ce conseil, le président a surtout fait l'inventaire des ordonnances qu'il refuserait de signer, à savoir : celles qui concerneraient la privatisation d'entreprises nationalisées avant 1981.

(Lire la suite page 8.)

Mesures annoncées par le premier ministre

- Abrogation de la loi Quillot et des lois sur l'enseignement supérieur et sur la presse
- Plan pour favoriser l'emploi des jeunes.
- Modification du code de la nationalité.

(Page 28)

Voiture piégée au Liban

Onze morts à Jounieh, au cœur du « réduit chrétien ».

PAGE 4

Offensive contre les résistants en Afghanistan

Violents combats dans le sud du pays.

PAGE 4

Lionel Cardon devant les assises

Accusé du meurtre d'un policier, il se veut le maître de son procès.

PAGE 10

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

Cinéma viennois au Centre Pompidou

L'esprit de Vienne a régné sur l'Europe et sur Hollywood. Stroheim, Fritz Lang, Sternberg, Murnau, et Billy Wilder, Preminger et Lubitsch, et Michael Curtiz, né en Hongrie, et le plus Viennois de tous, Max Ophuls, né en Allemagne. Le cinéma de l'esprit viennois est celui de la Diaspora.

Le nouvel Opéra d'Amsterdam

Voilà soixante ans que la capitale des Pays-Bas attendait son palais Garnier. A six mois de l'inauguration, on se querelle de plus belle.

(Pages 13 à 16)

PRÉPARATION DU SOMMET SOVIÉTO-AMÉRICAIN ET POLÉMIQUES EST-OUEST

Les ambiguïtés de M. Gorbatchev

Une longue conversation entre M. Reagan et M. Dobrynine, l'ancien ambassadeur soviétique à Washington, un rendez-vous pris entre les chefs des diplomaties des deux grandes puissances pour la mi-mai à Washington, des propos prudemment optimistes de M. Shultz et l'ajournement à la dernière minute d'un essai nucléaire américain prévu pour mardi après-midi (aux dernières nouvelles cependant, cet essai devait avoir lieu ce mercredi), tout cela a relancé aux Etats-Unis les spéculations sur la tenue dès cette année d'un nouveau sommet soviéto-américain.

Sans démentir cette éventualité, et tout en affirmant qu'il ne posait pas de « *condition préalable* » à une nouvelle rencontre avec M. Reagan, M. Gorbatchev a néanmoins, dans un discours prononcé mercredi dans la ville soviétique de Togliatti, vivement dénoncé la politique américaine. Il s'en est pris aussi avec sévérité à l'attitude de Paris et de Londres dans l'affaire des euromissiles.

De notre correspondant

Moscou. – M. Gorbatchev a pour la première fois sévèrement montré du doigt les Français et les Britanniques à propos des euromissiles. « *En paroles, ils sont pour la paix, en fait, ils sont pour les missiles. Non, ce n'est pas une approche sérieuse de la part de la Grande-Bretagne et de la France* », a déclaré mardi 8 avril le secrétaire général.

M. Gorbatchev, qui poursuit une tournée en province, s'adressait aux ouvriers de l'usine automobile géante construite il y a vingt ans par Fiat à Togliatti, à 850 kilomètres au sud-est de Moscou. Cette usine fabrique des Lada et des Jigouli. La ville porte depuis 1964 le nom de l'ancien secrétaire général du PC italien.

Aux yeux de M. Gorbatchev, Britanniques et Français ne sont donc « pas sérieux » dans leur argumentation. Son grief principal est le soutien apporté par Paris et Londres au déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière et leur refus de prendre en compte la proposition soviétique d'une disparition simultanée des SS-20 installés en Russie d'Europe et des euromissiles de l'OTAN. M. Gorbatchev se présente comme un homme de bonne volonté que l'on s'obstinerait, en Europe de l'Ouest, à ne pas écouter. Le secrétaire général a presque des accents d'amoureux éconduit qui espère encore quelque chose de la volage Europe, mais il a désormais des doutes sur sa vertu.

Pour comprendre cette déception qui apparaît clairement pour la première fois dans un discours public de M. Gorbatchev, il faut sans doute remonter à Youri Andropov. Le secrétaire général disparu il y a un peu plus de deux ans avait lancé, au cours de son bref mandat, une entreprise de séduction sans précédent en direction de l'opinion européenne. Tout avait été alors tenté pour flatter les tendances pacifistes, neutralistes ou simplement « autonomistes » des Européens, des Allemands de l'Ouest surtout, mais aussi des Français et des autres face aux Américains.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

Les Américains redécouvrent le français...

Une cinquantaine d'Américains (enseignants, administrateurs, universitaires, représentant de la presse francophone et de l'édition) participent jusqu'au 13 avril, au Centre d'études pédagogiques de Sèvres, à un colloque sur l'enseignement et la promotion de la langue française aux Etats-Unis, organisé par le ministère des affaires étrangères.

Cette réunion doit aboutir à diverses propositions d'ordre pédagogique destinées à développer la présence du français dans l'enseignement américain.

Correspondance

Washington. – L'enseignement du français aux Etats-Unis, qui, comme celui des autres langues étrangères, avait reculé au cours de la dernière décennie, regagne du terrain. Il arrive aujourd'hui bon second, derrière l'espagnol. Si l'on considère que la poussée de l'espagnol s'explique dans une large mesure par des raisons utilitaires, compte tenu de la présence de 15 à 25 millions de Latino-Américains, le français paraît avoir non seulement maintenu mais amélioré sa position. Telles sont les conclusions de statistiques non officielles venant d'associations professionnelles, comme le Conseil américain pour l'enseignement des langues étrangères (ACTFL) ou l'Association des langues modernes (MLA).

Certes l'enseignement des langues étrangères n'est pas une priorité aux Etats-Unis, et celui du français est encore considéré comme un luxe. La population scolarisée, dans le primaire et le secondaire, est estimée à 45 millions. Sur ce total, moins d'un million d'élèves apprennent le français. Dans l'enseignement supérieur, sur 12 millions d'étudiants environ, 270 000 suivent des cours de français. Selon la MLA, les étudiants des *colleges* et *universities* inscrits à des cours de langues étrangères représentaient, en 1984, 7,4 % de l'ensemble des étudiants. Dans l'enseignement secondaire, c'est-à-dire essentiellement dans les écoles publiques, de beaucoup les plus nombreuses (83 000 contre 19 000 établissements privés), 3,5 millions d'élèves de grade 7 à 12 (ce qui correspond aux classes allant de la septième à la seconde) sont inscrits dans les cours de langues étrangères, soit 19 % des effectifs totaux au lieu de 17,8 % en 1978.

Si le déclin de l'enseignement des langues a été ralenti, il est prématuré de conclure que ce renouveau d'intérêt se maintiendra et se développera. Dans l'enseignement supérieur, en effet, la tendance est moins encourageante si on compare le nombre des étudiants en langues avec celui de la population estudiantine qui a pratiquement triplé.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 10.)

étranger

EUROPE

Grande-Bretagne

La Chambre des communes quasi unanime soutient Mme Thatcher contre les protestants extrémistes de l'Ulster

De notre correspondant

Londres. – Un tel consensus s'est rarement manifesté au Parlement sous le gouvernement de Mme Thatcher. A la Chambre des communes, au cours d'un bref débat consacré le 8 avril à la situation en Irlande du Nord, les députés de la majorité et de l'opposition ont clairement exprimé leur soutien à l'attitude du premier ministre et à l'accord anglo-irlandais, en condamnant la vague d'agressions et d'attentats dont sont actuellement victimes les policiers d'Ulster.

A ce sujet, les dirigeants des partis politiques unionistes ont été sévèrement mis en cause pour n'avoir pas ou insuffisamment dénoncé la violence et, dans le cas de certains, pour avoir eu un comportement des plus ambigus à l'égard des extrémistes protestants qui mènent aujourd'hui une véritable guérilla, comparable à celle de l'IRA. Seuls deux ou trois conservateurs, opposés à l'accord, ne se sont pas joints à cette démonstration d'unité. Quant à ceux qui étaient sur la sellette, les députés unionistes, ils étaient pour la plupart absents, continuant de se conformer ainsi à leur décision de boycottage des institutions.

Sur quatorze élus, il n'y eut que M. Enoch Powell, unioniste extrémiste, pour faire valoir le point de vue de la majorité protestante d'Irlande du Nord (1). Il a été vivement pris à partie, car il s'est contenté de rappeler que les dirigeants unionistes, en demandant l'annulation ou la suspension de l'accord, avaient mis en garde le gouvernement contre les risques d'une grave explosion de colère parmi les militants loyalistes.

L'intervention de M. Powell a soulevé une bruyante protestation sur tous les bancs de l'Assemblée parce qu'il a omis de dénoncer formellement les agressions contre la police. Le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Tom King, avait pourtant souligné auparavant, en recevant l'approbation générale, qu'il était *« particulièrement regrettable que des membres de ce Parlement n'aient pas encore jugé bon de condamner sans réserve ces attaques »*.

Mais des accusations plus graves ont été formulées. M. John Hume, leader du Parti social-démocrate et travailliste (SDLP), formation principale – et modérée – représentant la communauté catholique d'Ulster, a déclaré : *« Certains membres de cette assemblée se sont effectivement engagés dans l'organisation de la violence. »* M. Hume n'a pas prononcé de nom, mais aussitôt plusieurs députés ont crié : *« Robinson ! Robinson ! »*, désignant de la sorte le leader adjoint du Parti unioniste démocratique, M. Peter Robinson.

L'influence de ce jeune dirigeant paraît de plus en plus importante à Belfast, au point d'éclipser la forte personnalité de son virulent chef de file, le pasteur Ian Paisley, et de faire maintenant passer ce dernier, à la surprise de beaucoup, pour relativement modéré, ce qui en dit long sur la récente radicalisation d'une partie du mouvement unioniste.

« L'accord sera maintenu »

Au même moment, à Belfast, le commandant de la police d'Irlande du Nord, Sir John Hermon, a donné l'impression de vouloir faire écho aux accusations proférées à la Chambre des communes. Protestant, comme la majorité de ses hommes, il n'a pas hésité à adresser les plus sévères reproches aux dirigeants unionistes et à contredire leur thèse, selon laquelle les attentats dont sont victimes les policiers seraient le résultat de manifestations *« spontanées »*, affirmant au contraire qu'il s'agissait d'une campagne *« orchestrée »* et que des *« parrains »* se tenaient *« dans l'ombre derrière les émeutiers... »*

Mme Thatcher a réaffirmé sa volonté de ne pas céder à la pression des unionistes. *« L'accord sera maintenu »*, a-t-elle dit, en lançant un appel aux *« honnêtes gens »* de la communauté protestante, et en ajoutant qu'*« il est temps que* [ceux-ci] *fassent entendre leur voix »*. Dans un langage dont il n'est pas coutumier, le leader de l'opposition, M. Neil Kinnock, a alors déclaré : *« Je souscris entièrement à la remarque du premier ministre, et j'espère que le message sera entendu (...). Les protestants d'Irlande du Nord n'ont pas compris combien le Parlement était déterminé à soutenir l'accord. »* M. Kinnock ne pouvait mieux mettre en évidence la quasi-unanimité sur ce chapitre des représentants de l'opinion publique en Grande-Bretagne.

FRANCIS CORNU.

(1) M. Powell rejette catégoriquement l'accord comme les autres, mais il désapprouve l'« absentéisme ».

Italie

RÉUNI EN CONGRÈS A FLORENCE

Le PCI n'a guère l'espoir de troubler le jeu de la coalition gouvernementale

De notre envoyé spécial

Florence. – **Deux événements politiques retiennent cette semaine l'attention de l'Italie : l'ouverture, ce mercredi 9 avril à Florence, du 17e congrès du Parti communiste et l'entrée dans sa phase décisive d'un rituel dénommé « verifica » au cours duquel les partis de la coalition « vérifient » si les raisons de leur alliance demeurent plus fortes que leurs motifs de dissentiment.**

Ces deux événements ne sont évidemment pas sans retentir l'un sur l'autre. Le PC, qui, avec ses 30 % au moins d'électeurs, est la plus importante, et de loin, des formations de l'opposition, dénonce en effet inlassablement l'« épuisement » de l'actuelle formule de coalition dite « pentapartito » dirigée par le leader socialiste Bettino Craxi et dans laquelle entrent également, outre la puissante démocratie chrétienne, trois formations plus modestes dites « laïques ». Ce faisant, il rappelle évidemment son aspiration à participer, d'une façon ou d'une autre, au gouvernement de l'Italie.

La dernière « vérifica » remonte à juillet dernier. Que les cinq partis coalisés doivent, huit mois plus tard, refaire solennellement le compte de leurs raisons de vivre ensemble en dit long sur le caractère forcé de leur cohabitation. Et, de fait, il est largement admis dans la péninsule que le « pentapartito » n'existe et ne se prolonge que faute d'une autre formule crédible.

Dans les passes difficiles, pourtant, les positions des coalisés ne sont pas si lointaines. Mais le mal du « pentapartiro » réside plutôt dans la permanence de la lutte entre alliés pour la conquête tant des places que d'un « meilleur positionnement » sur l'échiquier. L'un des objectifs de la « vérification » en cours est ainsi de procéder dans la discrétion à la répartition d'environ 200 positions-clés dans les entreprises publiques et les établissements bancaires de l'Etat.

Plus largement, l'atmosphère politique est empoisonnée par la compétition qui oppose les deux principales forces de la coalition, la DC et le PS. Ainsi l'une des questions les plus épineuses qui devrait être réglée est celle dite de l'« alternance » – sous-entendu : à la tête du gouvernement. C'est, en effet, contrainte et forcée par un très sérieux recul électoral que la démocratie chrétienne a laissé la présidence du conseil en août 1983 à M. Craxi, pour un temps, espérait-elle, limité. Mais le leader socialiste a su consolider son autorité au-delà de toutes prévisions, et, avec seulement 11,5 % des voix, il est devenu le véritable maître du jeu. C'est cette prééminence que tente de lui contester, jusque-là sans grand succès, le secrétaire de la DC.

M. Natta médiateur

Le Parti communiste pourrait-il s'insérer dans ce jeu et le troubler ? Son espoir de participer au gouvernement de l'Italie est aujourd'hui très éloigné. Il a beaucoup reculé depuis la période dite d'« unité nationale » qui avait vu, trois années durant à partir de 1976, les gouvernements démocrates-chrétiens appuyés au Parlement, entre autres, par les élus communistes. Le PC, qui avait connu pour prix de cette expérience de compromis historique un sensible recul électoral en juin 1979, s'était alors lancé dans une sorte de fuite à gauche dont il n'avait, là encore, retiré que des déboires – de l'échec de la grande grève chez Fiat, à l'automne 1980, jusqu'à son insuccès dans le référendum sur l'échelle mobile des salaires en juin 1985.

Cette défaite suivait de peu un médiocre score aux élections administratives (régionales) du mois de mai 1985, et a conduit plus d'un militant à penser que les dirigeants du parti n'avaient pas fait le bon choix en désignant (à titre transitoire) M. Alessandro Natta comme successeur d'Enrico Berlinguer, tragiquement décédé à la veille des européennes de 1984. Mais le *« petit homme gris »*, comme l'avaient surnommé certains chroniqueurs, le vieux professeur quasiment arraché à sa retraite pour être l'« exécuteur testamentaire » du « roi Enrico » eut alors un trait de génie : annoncer lui-même ce congrès extraordinaire anticipé qu'on allait lui réclamer. Et, depuis lors, toutes les énergies du parti se sont tournées vers l'échéance d'avril 1986.

Dans un premier temps, ce fut une assez belle cacophonie puisque, face à des staliniens mal repentis, on put, par exemple, entendre début septembre, à la traditionnelle fête de *l'Unita*, une personnalité suggérant d'aller jusqu'à... débaptiser le parti. Puis les tendances se canalisèrent au sein de la commission chargée de rédiger les thèses pour le congrès.

Lors du comité central qui, moyennant quelques retouches, en approuva les travaux au début de décembre, on put observer que, à défaut de charisme, M. Natta avait le sens de la manœuvre. Si toutes ses idées n'ont pas triomphé, tout, en tout cas, est toujours resté sous son contrôle.

M. Natta est ainsi apparu comme un habile médiateur entre des « gauches » très compétitives – promptes ici à réhabiliter l'Union soviétique de M. Gorbatchev et là à pointer un doigt accusateur contre les Etats-Unis de M. Reagan – et des « droites » discrètes mais pesant de tout leur poids. Sans bruit, il a ainsi présidé à certains déplacements de l'axe du comité central : du PC voulu *« différent »* par Enrico Berlinguer, on aboutissait à un PC proclamé *« partie intégrante de la gauche européenne »* avec toutes les connotations « réformistes » et « modernistes » qui s'ensuivent, notamment dans les domaines économique et international. *« Pape de transition, Alessandro Natta sera-t-il le Jean XXIII du PCI ? »*, se demandait ces jours derniers un commentateur.

JEAN-PIERRE CLERC.

Grèce

Un industriel assassiné par un commando terroriste

(De notre correspondant.)

Athènes. – Un des industriels les plus importants de Grèce a été assassiné mardi 8 avril au centre d'Athènes par un commando du groupe terroriste « Organisation révolutionnaire du 17 novembre ». Il s'agit de Dimitri Anghelopoulos, fondateur et président des aciéries Halyvourgiki à Eleusis, près d'Athènes, la plus grande entreprise dans ce secteur en Grèce.

L'assassin a tiré six balles, dont quatre presque à bout portant, avant de prendre la fuite sur une moto de forte cylindrée qui l'attendait avec un complice dans une rue adjacente. Il a pris soin de laisser sur place quatre exemplaires d'un long manifeste (treize pages dactylographiées), revendiquant ce geste meurtrier au nom de son organisation.

Cette dernière existe depuis douze ans. Elle a à son actif de nombreux assassinats politiques, notamment de tortionnaires connus du temps de la dictature militaire et d'agents des services américains. Les recherches de la police n'ont, jusqu'à présent, pas donné de résultat. Une somme de 50 millions de drachmes (2,5 millions de francs) a été promise mardi à toute personne qui fournirait des informations pouvant mener à l'arrestation des coupables.

D'autre part, le premier ministre, M. Andreas Papandréou, qui se trouve en voyage officiel en Chine, a condamné en des termes très durs l'assassinat et a décidé d'avancer d'un jour la date de son retour à Athènes.

L'opposition de droite voit dans l'attentat une preuve de l'insécurité croissante en Grèce et de l'insuffisance de la police, alors que l'opposition de gauche y voit surtout une « provocation » contre la démocratie, surtout dans une période de fortes revendications sociales.

On rappelle que l'attentat a eu lieu le lendemain de la quatrième grande journée de grève (lundi 7 avril) organisée par de très nombreux centres ouvriers et fédérations syndicales et marquée par la participation massive des petits commerçants et artisans.

Th. MARANGOS.

RFA

Le ministre polonais des affaires étrangères a été reçu à Bonn avec les plus grands égards

La visite à Bonn du ministre polonais des affaires étrangères, M. Marian Orzechowski, s'est achevée, mardi 8 avril à l'apparente satisfaction des deux parties. Les entretiens, *« clairs et sans détour »* ont permis aux relations bilatérales de *« faire un pas en avant »*, indique-t-on du côté ouest-allemand, et M. Hans Dietrich Genscher a accepté une invitation à se rendre à Varsovie en février 1987.

Les relations politiques entre Varsovie et Bonn avaient évidemment été gravement affectées par la proclamation de l'état de guerre en Pologne et l'étouffement des libertés conquises à l'époque de Solidarité, mais les dirigeants ouest-allemands avaient très tôt manifesté un désir de « normalisation », adoptant en cela une position en pointe par rapport à la plupart des autres gouvernements occidentaux.

En dépit de cette volonté clairement manifestée, cette *« normalisation »* a connu des aléas et des retards, tant en raison des événements en Pologne que de la nature particulière – et délicate – des relations polono-allemandes. Une visite de M. Genscher à Varsovie, prévue pour l'automne 1984 (peu après l'assassinat par des policiers du père Popielsuzko) avait ainsi été annulée par Bonn, qui pouvait difficilement, sans perdre la face, se plier aux conditions auxquelles était censé se plier M. Genscher (notamment s'abstenir de tout geste d'hommage à la victime). Quelques mois plus tard, M. Genscher fit cependant une brève escale à Varsovie, en rentrant de Moscou, mais ce n'était pas une véritable visite, prévue depuis maintenant plusieurs années, et qui n'aura donc lieu – au plus tôt – qu'en 1987.

Entre-temps, d'autres complications ont affecté les rapports Bonn-Varsovie, notamment une relance inopinée, dans la presse polonaise, de la campagne contre le « revanchisme » ouest-allemand. Cette campagne, que les Allemands soupçonnaient avoir été suggérée par Moscou, prenait pour argument les propos tenus par des responsables d'associations de réfugiés « de l'Est » et l'attitude un peu ambiguë adoptée en la circonstance par le chancelier Kohl.

Aujourd'hui, la polémique s'est apaisée, mais, du point de vue ouest-allemand, les problèmes demeurent. Selon la Croix-Rouge de RFA, cent mille citoyens polonais d'origine allemande souhaitent émigrer en RFA. Mais les autorités polonaises considèrent que, dans bien des cas, les candidats au départ arguent d'une douteuse origine allemande pour justifier une demande d'émigration de nature économique.

Sur ce point, les entretiens de Bonn n'ont apparemment pas permis de beaucoup progresser. M. Orzechowski a simplement déclaré, à la télévision, que son gouvernement s'était acquitté de ses obligations (aux termes des accords bilatéraux de 1970) et réglerait les cas individuels en suspens *« dans un esprit humanitaire et conformément aux prescriptions polonaises en la matière »*. Le nombre des autorisations de sortie est passé de 3 000 en 1984 à 2 500 en 1985.

Le ministre polonais a été reçu à Bonn avec les plus grands égards. Il a eu des entretiens non seulement avec M. Genscher et le ministre de l'économie, M. Bangemann, mais aussi avec le chancelier Kohl et le président von Weizsäker.

Ces prévenances contrastent avec l'attitude britannique, beaucoup plus réservée. Ainsi, M. Orzechowski vient-il d'annuler la visite qu'il devait faire ce mois-ci à Londres parce que Mme Thatcher n'envisageait pas de le recevoir, alors que le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, avait, lui, été reçu par le général Jaruzelski lors de sa visite en Pologne l'an dernier.

D'autre part – et c'est peut-être le plus important – le porte-parole polonais s'est plaint de ce que Londres entendait lier les conditions du déroulement de la visite *« à la situation intérieure en Pologne »*. La Grande-Bretagne, contrairement à la RFA et à la France, s'est, par ailleurs, abstenue jusqu'à présent, d'accorder de nouveaux crédits à Varsovie.

JAN KRAUZE.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

A CARMEL-SUR-PLAGE

La victoire du héros

De notre correspondant

Washington. – L'Amérique avait fini par y voir l'élection la plus importante de l'année après celle des Philippines. Il est vrai que Clint Eastwood est, après tout, nettement plus connu à travers le monde que ne l'était Mme Aquino il y a quelques semaines encore, et que Carmel-by-the-Sea (Carmel-sur-Plage) a les charmes conjugués de Saint-Tropez, de Honfleur et de la Californie, où ce village de 5 000 habitants est planté, à 200 kilomètres au sud de San-Francisco.

Là-bas, tout n'est que beauté, richesse et préservation, concentré d'obsessions et de clichés américains sur une étroite bande entre vagues et route, où une communauté de célébrités et de demi-célébrités veulent arrêter le temps sur l'euphorie de la réussite. On y a donc banni les feux rouges et le nom des rues, proscrit la distribution du courrier, que les millionnaires vont chercher à la poste pour s'offrir un instant de communion sur la place publique, interdit les néons et la vulgarité, et réglementé la construction plus sévèrement encore que sur un champ de fouilles archéologiques.

Fièrement, le maire sortant, Mme Townsend, faisait d'ailleurs campagne pour sa réélection en déclarant : *« Si vous appréciez le progrès, ne votez pas pour moi. »* Cela en ravissait beaucoup, mais les commerçants souhaitaient tout de même pouvoir un peu plus profiter des touristes qui s'arrêtent là comme d'autres au Mont-Saint-Michel, et il y avait même des habitants qui voulaient pouvoir choisir la couleur de leurs volets sans en référer au conseil municipal.

La crise montait, et la cause était devenue nationale lorsque le héros silencieux des westerns spaghettis, devenu metteur en scène comblé, s'est lancé dans la bataille pour la mairie. Officiellement, c'est une histoire de permis de construire refusé pour l'agrandissement d'un restaurant dans lequel il a des intérêts qui a décidé Clint Eastwood. Mais en réalité ?

Comment oublier que, en président des Etats-Unis, ce séduisant républicain serait beaucoup moins improbable que ne l'était Ronald Reagan lorsqu'il s'était, de cette même Californie, lancé dans la politique ? Comment croire que la mairie de Carmel pourrait en elle-même fasciner un homme qui n'est encore nullement retraité et qui n'a pas vraiment besoin d'un salaire de 200 dollars par mois ?

Très vite, il y eut presque autant d'équipes de télévision dans les rues de Carmel que dans celles de Manille, et l'on n'en finit pas de rappeler qu'il était arrivé à M. Reagan, parlant du Congrès et du budget, d'emprunter à Clint Eastwood une réplique célèbre : *« Qu'ils essayent et je leur fais leur fête. »* Mardi 8 avril, 72 % des Carméliens ont porté Clint Eastwood à leur mairie. Nettement mieux que M. Reagan en 1984.

B. G.

● *Démission de l'ambassadeur américain au Mexique.* – L'ambassadeur des Etats-Unis au Mexique, M. John Gavin, a rencontré, mardi 8 avril, le président de La Madrid pour lui signifier officiellement qu'il quittait son poste. M. Gavin avait annoncé lundi son intention de démissionner pour retourner dans le secteur privé. Agé de cinquante-huit ans, cet ancien acteur avait été nommé il y a cinq ans par le président Reagan. L'annonce de son départ a provoqué de nombreux commentaires de satisfaction dans les journaux et les milieux de l'opposition mexicaine. Le quotidien *l'Universal* y voit *« l'une des meilleures nouvelles de ces dernières années »*. – *(UPI.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

Grèce

Un industriel assassiné par un commando terroriste

er le jeu
ale

IQUES

Etats-Unis

victoire du héros

DIPLOMATIE

TANDIS QUE M. DOBRYNINE FAISAIT SES ADIEUX A M. REAGAN

Washington décide d'ajourner un essai nucléaire

De notre correspondant

Washington. — L'entretien a été plus long que prévu (une heure et quart au lieu de quinze minutes) et l'essai nucléaire auquel les Etats-Unis devaient procéder le même jour dans le Nevada a été reporté à la dernière minute. Ces bonnes manières mises à part, tout s'est passé comme attendu et un nouveau sommet entre MM. Reagan et Gorbatchev est donc désormais en préparation pour cette année.

A l'issue de la visite d'adieu rendue, mardi 8 avril, au président américain par M. Anatoli Dobrynine, récemment nommé secrétaire du comité central soviétique, après avoir été vingt-quatre ans ambassadeur à Washington, le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, a en effet annoncé qu'il recevrait à la mi-mai le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, pour étudier avec lui l'organisation du rendez-vous dont MM. Reagan et Gorbatchev étaient convenus, en novembre dernier, à Genève.

Les dirigeants soviétiques avaient depuis lors manqué d'empressement à tenir ce rendez-vous, qui doit avoir lieu aux Etats-Unis et être en principe suivi d'un troisième sommet, l'année prochaine, en Union soviétique. Ces quatre mois d'atermoiements avaient fini par laisser penser que ces projets pourraient ne pas voir le jour. Mais M. Gorbatchev a finalement choisi, pour reprendre une expression récemment employée à Moscou, de ne pas *« claquer la porte »* et d'éviter par là de se donner le mauvais rôle.

Reste qu'aucune date n'est encore fixée et que sauf à en trouver une, comme le souhaitent les Américains, dans les trois mois courant avant la fin juillet, il faudra attendre la fin novembre. M. Reagan ne veut, en effet, ni sacrifier ses vacances d'août, ni recevoir le numéro un soviétique au beau milieu de la campagne pour les élections parlementaires de début novembre.

Reste surtout que M. Gorbatchev a nettement fait comprendre, dans le discours qu'il prononçait à Togliatti pendant que M. Dobrynine était reçu à la Maison Blanche, que s'il ne met pas de conditions préalables au prochain sommet, il en attend, en revanche, des *« résultats concrets »* dans le domaine du désarmement. Au minimum, c'est là imputer d'avance à M. Reagan un échec en ce domaine, et M. Shultz a *semblé, quant à lui, avoir une préoccupation* tout à fait parallèle, bien qu'inverse, lorsqu'il a souligné qu'une *« importante préparation était nécessaire »* avant les nouvelles conversations des deux dirigeants, les deux parties étant d'accord, selon lui, pour que ces conversations débouchent sur *« des résultats significatifs et substantiels »*.

Pressé d'évaluer l'évolution des relations soviéto-américaines, ces derniers mois, le secrétaire d'Etat n'a pu parler que de *« progrès »* dans le domaine bilatéral, d'une *« meilleure connaissance »* mutuelle — *« d'éléments positifs et d'autres négatifs »*. Montrant plus d'optimisme que ses collaborateurs à propos du contrôle des armements, M. Shultz a même estimé qu'un *« rapprochement des positions s'était manifesté »* dans le domaine des armes de moyenne portée (les euromissiles). Pour ce qui est des armes stratégiques et spatiales, en revanche, il n'a pas caché qu'aucun mouvement ne s'était produit.

Avant de regagner Moscou, M. Dobrynine devait à nouveau s'entretenir, ce mercredi, avec M. Shultz, qui l'avait déjà reçu lundi matin au département d'Etat. Ses conversations avec M. Reagan auraient notamment porté sur la question du terrorisme, la Libye et les essais nucléaires, sur lesquels l'URSS s'est imposé un moratoire unilatéral. Ce moratoire aurait été automatiquement levé si Washington avait procédé au test prévu pour mardi. En le reportant, la Maison Blanche a sans doute voulu éviter de prendre la responsabilité d'une tension dans les relations avec Moscou, au moment même où y était introduit un élément d'assouplissement.

Très provisoire, disait-on, ce report a toutefois été justifié par des raisons uniquement *« techniques »* ; le porte-parole de la Maison Blanche a tenu à dire q'il n'y avait là aucun rapport avec la visite de M. Dobrynine.

BERNARD GUETTA.

LA LUTTE ANTITERRORISTE

Les dirigeants américains divergent sur les modalités de représailles contre la Libye

Le président Reagan et ses conseillers sont d'accord sur la nécessité de représailles après les derniers attentats contre des Américains en Europe, mais divergent sur les cibles à frapper et le moment de le faire, a indiqué, mardi 8 avril, un haut responsable américain qui a requis l'anonymat.

Bien que la Maison Blanche soit restée très prudente, plusieurs personnalités américaines ont fait état de nouvelles indications sur l'implication de la Libye, notamment dans l'attentat de samedi dernier contre une discothèque de Berlin-Ouest (*le Monde* du 9 avril). Le haut responsable américain a précisé que les services de renseignements avaient obtenu des informations selon lesquelles le colonel Kadhafi aurait demandé à ses diplomates en Europe d'organiser d'autres actions terroristes. Il s'est refusé à indiquer quelles pourraient être les cibles de ces attaques.

Le gouvernement américain tente de rassembler un nombre suffisant de preuves de l'implication de Tripoli ou de groupes terroristes précis dans les derniers attentats avant de décider d'éventuelles opérations de représailles, a-t-on ajouté de même source.

Le quotidien allemand à grand tirage *Bild Zeitung* affirme pour sa part, ce mercredi, qu'un diplomate libyen en poste à Berlin-Est, M. El Amin Abdullah El Amin, est soupçonné par les enquêteurs ouest-allemands d'être l'organisateur de l'attentat contre la discothèque de Berlin-Ouest.

Selon *Bild*, généralement bien informé dans ce genre d'affaires, M. El Amin travaillait jusqu'en juillet 1985 au bureau populaire libyen en RFA. Son départ de Bonn aurait été lié à l'assassinat, le 6 avril 1985 dans la capitale ouest-allemande, d'un opposant au régime de Tripoli, Gebril El Denali. Un porte-parole de la police berlinoise a toutefois déclaré que ses services ne disposaient actuellement d'*« aucun indice permettant de conclure à la responsabilité d'une personne bien définie »* dans l'explosion de samedi.

En attendant, la demande adressée par les Etats-Unis à la RFA concernant des sanctions à l'encontre de la Libye devait être discutée ce mercredi à Bonn lors du conseil des ministres, mais, de source gouvernementale ouest-allemande, on indiquait mardi que la réponse serait certainement négative. Washington a formulé cette demande après avoir présenté à la RFA un dossier volumineux comportant des preuves supposées de la participation de Tripoli à l'attentat contre la discothèque de Berlin-Ouest.

Toutefois, des responsables ouest-allemands ont laissé entendre que Bonn ne jugeait pas suffisantes les pièces du dossier et ne prendrait des mesures économiques et politiques contre la Libye que s'il disposait de preuves irréfutables de l'implication de Tripoli. La RFA s'oppose par principe aux sanctions économiques ou politiques, estimant qu'elles produisent rarement l'effet escompté, se soldant même parfois par le contraire. Par ailleurs, la Libye est l'un de ses principaux partenaires commerciaux, étant son troisième fournisseur de pétrole et son deuxième marché d'exportation au Proche-Orient.

Un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Bonn a déclaré que des *« consultations intenses »* avaient eu lieu avec la RFA et d'autres alliés européens après l'attentat de Berlin-Ouest, mais il s'est refusé à fournir tout autre détail.

Enfin, selon le chef d'état-major de l'armée libyenne, le général Abou Bakr Younes, les Libyens ont eu cinquante-six morts lors de l'affrontement du golfe de Syrte avec la VIe Flotte américaine il y a deux semaines. Le général Younes, qui a donné cette information au cours d'un entretien privé avec une délégation égyptienne du Parti du travail socialiste (PTS, opposition), n'a pas indiqué s'il s'agissait de victimes civiles ou militaires. *« Une embarcation, un chalutier et un remorqueur »* ont été touchés par l'aviation américaine, a-t-il cependant précisé.

Le général Younes, a d'autre part, démenti que des rampes de missiles libyennes aient été atteintes par l'aviation américaine au cours des affrontements. Selon lui, deux missiles américains ont atteint le territoire libyen, dont un a explosé dans le désert et l'autre a été récupéré intact. Ce dernier pourrait être remis à l'URSS, a-t-il dit. — *(AFP, Reuter.)*

L'URSS ne demande pas actuellement l'arrêt des essais nucléaires français,

affirme M. Vorontsov, ambassadeur en France

L'URSS ne demande en aucune façon l'arrêt des essais nucléaires français et ne mène actuellement aucune négociation directe en ce sens avec la France, a déclaré, mardi 8 avril, M. Youli Vorontsov, ambassadeur d'URSS en France.

S'adressant à l'Association de la presse diplomatique, M. Vorontsov a souligné que la priorité essentielle de l'Union soviétique en matière de politique extérieure était d'arriver à un accord avec les Etats-Unis sur l'arrêt de la course aux armements, avec, pour commencer, dans un avenir immédiat, l'arrêt total des essais nucléaires américains et soviétiques. Dans ce domaine, *« nous voulons des mesures concrètes »*, a-t-il ajouté, citant en anglais l'expression *« We won't take « no » for an answer »* (*« Nous ne prendrons pas « non » pour une réponse »*).

L'ambassadeur a ajouté qu'il n'était pas non plus question pour Moscou de traiter avec les Américains du problème des armes nucléaires françaises. *« Si besoin est, nous connaissons l'adresse »*, a-t-il souligné, ajoutant que l'URSS engagerait *« des conversations avec la France en temps voulu »* sur ce sujet.

M. Vorontsov a refusé de dire s'il serait, comme la rumeur en court, le prochain ambassadeur d'URSS à Washington, se bornant à constater que ce poste était aujourd'hui *« vacant »*.

Troïka et cohabitation

Interrogé sur les problèmes que pourrait poser dans les relations franco-soviétiques la cohabitation, M. Vorontsov a répondu : *« Notre dialogue s'est toujours déroulé avec la France, et non avec des partis politiques, et nous continuerons dans ce sens. Que les personnes au sommet changent, ce n'est pas important. »*

« Nous sommes prêts à recevoir le président de la République, le premier ministre, et tous les ministres qui voudront venir », a-t-il dit, à propos du voyage prévu en juin du président François Mitterrand en URSS. L'ambassadeur a fait remarquer à ce sujet qu'il était déjà arrivé que l'Union soviétique soit représentée à l'étranger par *« une troïka »* (NDLR : MM. Boulganine, Khrouchtchev et Malenkov, après la mort de Staline) et qu'elle ne s'en était pas plus mal portée.

Les ambiguïtés de M. Gorbatchev

(Suite de la première page.)

M. Gorbatchev est l'héritier de cette stratégie. Il a continué à l'appliquer en se rendant à Paris en octobre dernier, pour sa première visite ès qualités dans un pays occidental.

Le secrétaire général n'est sans doute pas sur le point de changer de politique à l'égard de l'Europe de l'Ouest, mais un paradoxe s'estompe. Jusqu'ici, les Américains, déployeurs de Pershing et de Cruise, étaient les principaux « méchants », et les Européens, qui ont pourtant fait voter par leurs Parlements respectifs leur installation sur le Vieux Continent, étaient quasiment innocents.

Aujourd'hui, M. Gorbatchev est dépité et il le dit clairement : *« En réponse à nos propositions qui vont au-devant des désirs de l'opinion européenne et de nombreux gouvernements nous entendons les Européens de l'Ouest dire maintenant : on ne peut pas retirer les missiles américains car l'Union soviétique obtiendrait ainsi une supériorité en matière conventionnelle. Mais, dans notre déclaration de janvier, nous avons proposé sans équivoque de réduire également les armements conventionnels et les forces armées classiques. »*

Les Européens sont en outre accusés de mauvaise foi pour leur réaction négative à un autre aspect des propositions soviétiques. M. Gorbatchev avait suggéré dans son vaste plan de désarmement une *« destruction des SS-20 installés en Russie d'Europe »*. Or, les Européens de l'Ouest *« font semblant »*, selon lui, d'ignorer qu'il s'agit bien d'une destruction et non pas d'un transfert en Asie.

Une riposte à la « guerre des étoiles »

M. Gorbatchev a d'autre part haussé le ton à propos de la « guerre des étoiles ». *« Si, contrairement au bon sens, les Etats-Unis persistent dans cette direction, nous trouverons une riposte adéquate, et pas forcément vers l'espace. Nous connaissons fort bien les possibilités de la science moderne, nos propres moyens, et il n'y a rien de ce que les Etats-Unis font que nous ne puissions faire »*, a-t-il déclaré.

Des militaires « autorisés » ont déjà fait savoir que la technologie soviétique en matière de laser basé au sol par exemple, ne le cédait en rien à celle des Américains. Ceci explique peut-être la petite phrase mystérieuse sur la *« riposte adéquate, pas forcément dans l'espace »*.

Selon les experts occidentaux, il pourrait s'agir de contre-mesures déployées à terre, visant davantage à aveugler le bouclier antimissiles américain qu'a l'annihiler. Ces armes n'existent encore qu'à l'état « embryonnaire » mais il pourrait s'agir de lasers puissants installés sur le territoire de l'URSS qui perturberaient le fonctionnement des satellites américains chargés de détecter dès leur lancement les missiles soviétiques. Dès lors que les satellites américains seraient aveuglés, ils ne pourraient déclencher les systèmes envisagés dans le cadre de l'IDS pour détruire ces fusées. Jusqu'ici, la position officielle en URSS était plutôt qu'il suffirait d'augmenter quantitativement le nombre des missiles intercontinentaux pour saturer les dépenses américaines, à un coût très inférieur à celui de l'IDS.

M. Gorbatchev a également voulu dissiper les *« illusions »* occidentales sur la possibilité de *« saigner à blanc »* l'URSS par la course aux armements. Le message s'adressait tout autant aux Soviétiques qu'aux Américains, car des inquiétudes se font jour en URSS, et M. Gorbatchev y a fait écho. *« Il ressort de nombreuses lettres qui parviennent au comité central, que beaucoup de Soviétiques craignent, en matière d'armements, une percée décisive des Occidentaux, telle que nous n'aurions pas le temps de réagir. Je peux vous assurer, camarades, que cela ne se produira pas »*, a-t-il affirmé.

« Rétablir l'atmosphère de Genève »

Le secrétaire général a fait savoir au passage à Washington qu'il a les *« nerfs solides »*, et qu'il ne se laissera pas aller à des réactions inconsidérées. M. Gorbatchev visait peut-être l'explosion nucléaire qui devait avoir lieu mardi sur le polygone du Névada, mais il n'a évoqué ni cet essai ni le report qui a été annoncé sans commentaires mardi soir par Radio Moscou.

M. Gorbatchev a enfin précisé sa position à propos d'un sommet avec M. Reagan. Ce n'est pas non, mais ce n'est pas oui non plus, et le ton n'est plus du tout chaleureux. *« La rencontre peut avoir lieu si l'atmosphère de Genève est conservée ou, plus exactement, si elle est rétablie. Voyez ce qui se passe (...) la campagne antisoviétique a repris de plus belle aux Etats-Unis (...). Plus grave encore, on a exigé que l'Union soviétique réduise de 40 % son personnel diplomatique à New-York. Une escadre américaine a fait son apparition au large des côtes de la Crimée (...), on a lancé une attaque contre la Libye. »*

Cette litanie des griefs rend un peu moins probable un sommet aux Etats-Unis dans les mois qui viennent, mais le principe en est maintenu. *« Je suis pour une telle rencontre (...), mais je souhaite qu'elle se déroule en conformité avec ce dont nous étions convenus avec le président* [Reagan], *à savoir qu'elle marque un pas en avant, c'est-à-dire qu'elle aboutisse à des résultats pratiques en vue d'arrêter la course aux armements »*, a affirmé M. Gorbatchev avant de conclure sur une note optimiste : *« Nous sommes pour le maintien de la dynamique créée à Paris et à Genève, mais nous ne nous laisserons pas provoquer. Nous n'allons pas jeter de l'huile sur le feu et faire revivre ainsi la guerre froide. La politique, en ce siècle nucléaire, n'est pas un jeu. »*

Les maîtres-mots tout au long de ce discours ont été *« réalisme »* et *« responsabilité »*. Le dirigeant soviétique cherche à faire passer M. Reagan pour un irresponsable et un boutefeu. C'est de bonne guerre. Mais le secrétaire général a choisi, au bout de plus d'un an d'exercice du pouvoir, de privilégier la diplomatie « publique ». Il donne l'impression d'avoir empoigné un mégaphone et de ne plus vouloir de lâcher...

DOMINIQUE DHOMBRES.

AFRIQUE

Angola

ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Paulo Jorge est nommé gouverneur de province

M. Paulo Jorge, ancien ministre angolais des affaires étrangères (de novembre 1976 à octobre 1984), a été nommé, dimanche 6 avril, gouverneur de la province de Kuanza-Norte, dans le cadre d'un remaniement gouvernemental décidé par le président Dos Santos.

Six commissaires (gouverneurs ayant rang de ministre) ont été démis de leurs fonctions, cinq autres ont été nommés, ainsi qu'un vice-ministre du commerce extérieur, M. Antonio Dos Santos. Outre M. Paulo Jorge, les nouveaux commissaires sont MM. Joao Lourenço (province de Benguela), Jaime Ndonge (province de Moxico), Marcolino Moço (province de Bié), enfin le lieutenant-colonel Monakapui (province de Huambo).

Ces nominations font suite à un important renouvellement des responsables angolais du parti au pouvoir (MPLA-Parti du travail) et du gouvernement, entamé en janvier dernier lors du deuxième congrès du MPLA. M. Dos Santos a fait émerger aux postes de responsabilité une nouvelle génération de dirigeants, au détriment des « chefs historiques », comme MM. Lucio Lara, ancien « numéro deux » du MPLA, « Iko » Carreira, le chef militaire de la lutte antiportugaise, Paulo Jorge et Lopo do Nascimento, ancien premier ministre, nommé gouverneur de Huila et président du conseil militaire de la cinquième région, en février dernier. Ces remaniements visent aussi à favoriser une nouvelle dynamique économique dans un pays qui est gravement affecté par la chute des prix du pétrole.

D'autre part, le sommet des six pays de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) s'est ouvert, mardi 8 avril, à Luanda. Au cours de cette réunion, consacrée à la situation en Afrique australe et au problème de l'accession de la Namibie à l'indépendance, la question de la livraison, par Washington, de missiles sol-air Stinger aux maquisards de l'UNITA (opposition armée au régime de Luanda), sera notamment évoquée. — *(AFP, Reuter.)*

Zaïre

LES RELATIONS AVEC LA BELGIQUE SE SONT DÉGRADÉES

Le DC-8 de la compagnie Air Zaïre, dont la saisie, vendredi 4 avril, sur l'aéroport d'Ostende (ouest de la Belgique) avait provoqué une brusque détérioration des relations entre Bruxelles et Kinshasa, a reçu, lundi matin 7 avril, l'autorisation de décoller, a annoncé le ministre belge des transports.

Cette mesure devrait, dans l'immédiat, mettre fin au différend entre les deux pays qui avait conduit le Zaïre à annoncer la fermeture des bureaux d'Air Zaïre à Bruxelles et à Ostende et leur transfert à Paris, ainsi que l'interdiction d'escale et d'activité de la compagnie belge Sabena au Zaïre.

Le DC-8 avait été saisi sur décision du parquet de Bruges dans le cadre d'un conflit entre la compagnie et un pilote belge qu'elle a licencié.

Cette affaire ne constitue qu'un épisode dans les relations entre la Belgique et son ancienne colonie, qui se sont nettement dégradées depuis plusieurs mois. Le 31 mars dernier, Bruxelles avait exigé une *« explication officielle »* du Zaïre après des attaques de l'agence officielle de presse zaïroise AZAP contre le ministre belge des relations extérieures, M. Léo Tindemans.

L'AZAP a, d'autre part, annoncé l'inauguration lundi d'une nouvelle liaison aérienne Kinshasa-Paris. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Maroc

RABAT OFFICIALISE LES « CONVERSATIONS INDIRECTES » AVEC LE POLISARIO

Le Maroc a officialisé, mardi 8 avril, la tenue des conversations indirectes entre son pays et le Front Polisario, qui devaient s'ouvrir dès ce mercredi, à New-York, dans le cadre des Nations unies. Le ministre marocain de l'information a annoncé que M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, a offert ses bons offices en vue d'un règlement du conflit du Sahara occidental.

Le roi Hassan II a désigné le secrétaire général du gouvernement marocain, M. Abbès Kaissi, pour être son représentant auprès de M. de Cuellar, à qui il a adressé une lettre indiquant qu'il est *« clairement entendu que M. de Cuellar conduira son action* (...) *tant en ce qui concerne le cessez-le-feu que les opérations ultérieures du référendum par des entretiens qu'il aura séparément avec chacune des parties intéressées ou concernées »*. Le roi Hassan II a reçu, mardi, à Erfoud (Sud marocain), les représentants des partis politiques marocains pour les informer du processus en cours.

A Alger, le président Chadli a annoncé mardi que les relations de son pays avec ses voisins marocain et sahraoui seront examinées lors de rencontres avec les autres dirigeants maghrébins. Enfin, le Front Polisario a, pour la première fois, fait état de combats qui se seraient déroulés derrière les lignes de défense marocaines au Sahara occidental (le « mur » érigé par le Maroc pour bloquer l'accès de son territoire aux maquisards sahraouis). Le Front Polisario affirme avoir tué dix soldats et fait dix-sept blessés dans les rangs des forces armées royales marocaines, à El-Mesmer. — *(AFP, AP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

AU CŒUR DU « RÉDUIT CHRÉTIEN »

L'attentat à la voiture piégée de Jounieh a fait onze morts

De notre correspondant

Beyrouth. — Le nouvel attentat à la voiture piégée en secteur chrétien, mardi 8 avril, a fait onze morts et une centaine de blessés. Il n'a étonné personne ici. Depuis deux ou trois jours, on entendait fréquemment, à Beyrouth-Est, des réflexions du genre : *« Il faut s'attendre à un attentat ou à un bombardement. »* L'épreuve est survenue à l'heure du déjeuner, à Jounieh, cœur du pays chrétien, localité longtemps épargnée par la guerre et qui vivait insolemment son inexplicable immunité.

Le secteur musulman vivait, parallèlement, des événements tout aussi atroces, avec le massacre dans l'Iklim El-Kharroub (sud-est de Beyrouth) d'une famille sunnite par des druzes au village de Bsaba. Il y aurait vingt-cinq morts, dix disparus et quinze maisons incendiées. Atterré, le chef des druzes, M. Walid Joumblatt, a promis le châtiment des coupables, seraient-ils ses propres fils. Drame d'autant plus inexplicable, sinon par le chaos propre au secteur musulman, que druzes et sunnites sont en fait des alliés dans les conflits qui divisent les communautés musulmanes du pays.

Impasse et confusion caractérisent ainsi une situation qui n'épargne pas la Syrie elle-même. Après avoir réussi un magistral retour en force entre 1983 et 1985, elle montre des signes de faiblesse, du moins des signes interprétés comme tels par ses adversaires du camp chrétien. C'est ce qui explique l'attitude vigoureusement accusatrice — provocante ? — des Forces libanaises, milice du camp chrétien, à l'égard de Damas, dont elles ont récemment dénoncé la politique.

Partant du principe qu'après leur rejet de la « solution syrienne », le territoire chrétien est promis à des bombardements et des attentats chroniques, les Forces libanaises estiment utile de s'affirmer dans une conjoncture régionale défavorable, selon elles, à la Syrie. Sans compter qu'après avoir délaissé et ignoré la milice chrétienne durant une longue année, il n'est pas impossible qu'Israël lui prodigue de nouveau de discrètes (et vagues) assurances.

Autre donnée de la phase actuelle : la poursuite de la guerre chiito-palestinienne des camps à Beyrouth, alors que s'accroît, dans les zones musulmanes, l'emprise des fondamentalistes du Hezbollah (parti de Dieu). La volonté affichée par M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, de conquérir un nouveau droit de cité au Liban, prétention éminemment antisyrienne, est combattue principalement par la milice chiite Amal de M. Nabih Berri. Mais celle-ci se montre incapable d'emporter la décision. Les « explications » à coups de canon entre Palestiniens et miliciens d'Amal, ces deux dernières semaines, ont fait près de cinquante morts et plus de cent blessés. Elles ne sont pas terminées. Israël lance, pour sa part, des raids aériens antipalestiniens et des incursions terrestres au Liban du Sud.

LUCIEN GEORGE.

● *Attentat à la voiture piégée au Liban du Sud.* — Quatre personnes ont été tuées et onze autres blessées, dans l'après-midi du mardi 8 avril, par l'explosion d'une Mercedes bourrée d'explosifs dans le secteur oriental de la « zone de sécurité » établie par Israël au Liban du Sud. La voiture a sauté alors qu'elle atteignait l'entrée du bâtiment abritant à Kowkaba le quartier général des unités blindées de l'ALS (Armée du Liban du Sud, milice née et financée par Israël). Le bâtiment a été partiellement détruit et plusieurs blindés incendiés. A Beyrouth, la branche libanaise du parti Baas (au pouvoir en Syrie) a revendiqué l'opération suicide qu'aurait menée un de ses militants, âgé de seize ans, originaire de la plaine de la Bekaa. La branche libanaise du Beas a déjà revendiqué cinq des vingt attentats à la voiture-suicide menées au Liban du Sud entre mars et novembre 1985. — *(AFP).*

Iran

UNE FEMME LAPIDÉE A MORT DANS LA VILLE SAINTE DE QOM

Téhéran *(Reuter).* — Une femme a été lapidée à mort en Iran, après avoir été condamnée pour adultère et complicité dans le meurtre de son mari, a rapporté, mardi 8 avril, le journal *Resalat*. La condamnée a d'abord reçu cent coups de fouet avant d'être lapidée dans le lit d'une rivière à sec, à Qom, la ville sainte du clergé chiite, à 130 kilomètres au sud de Téhéran. Elle avait, selon ses accusateurs, aidé son amant, exécuté le même jour qu'elle, à assassiner son mari il y a quelques mois, avec deux autres complices, dont l'un a été condamné à la prison à perpétuité. Depuis la révolution islamique de 1979, c'est le troisième cas connu de lapidation en Iran.

Israël

L'offre de démission du ministre des finances devrait désamorcer la crise à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Itzhak Modaï a cédé. Dans une conférence de presse tenue mercredi 9 avril en fin de matinée, le ministre israélien des finances a annoncé qu'il était prêt à démissionner *« dans l'intérêt supérieur du pays »*, comme le lui avait demandé le premier ministre, M. Shimon Pérès. Ce dernier reproche à M. Modaï de l'avoir offensé par des attaques personnelles ironiques et de piétiner les règles de la solidarité gouvernementale (*le Monde* du 9 avril).

Dans son bureau ministériel où s'entassaient plus d'une centaine de journalistes, le ministre des finances a notamment déclaré : *« Après avoir mûrement réfléchi, j'ai décidé de remettre mon portefeuille au premier ministre si celui-ci me le demande. J'ai pris cette décision dans l'intérêt supérieur du pays et dans celui de l'unité nationale, à laquelle le peuple est attaché. Je ne veux pas constituer un obstacle à l'unité nationale. Cela est ma contribution à l'intérêt de la nation. »*

M. Modaï a souligné qu'il avait pris seul sa décision, qu'il n'en avait informé au préalable aucun de ses collègues du Likoud et n'avait cédé à aucune pression. *« J'ai seulement analysé la situation et en ai conclu que c'était mon devoir. »* Il a précisé qu'il ne demanderait ni n'accepterait en contrepartie de sa démission aucune autre fonction ministérielle.

M. Pérès a donc eu raison de tenir bon. Ouvrant mardi, à Jérusalem, le congrès du Parti travailliste, dont il est le « patron », le chef du gouvernement israélien d'union nationale avait réaffirmé son intention de limoger son ministre des finances. Mais M. Pérès avait aussi réaffirmé avec force son attachement à l'expérience d'union nationale et son engagement à céder dans six mois le fauteuil de premier ministre au chef de la droite, M. Itzhak Shamir. Il avait rappelé qu'après avoir accepté, en novembre dernier, les excuses du ministre de l'industrie et du commerce, M. Ariel Sharon — qui l'avait attaqué lui aussi, — il adressa à tous les membres du cabinet une lettre les mettant en garde contre tout nouvel acte d'indiscipline.

La soumission de M. Modaï devrait donc permettre un règlement rapide de la crise. Pour M. Pérès, il ne fait aucun doute que si celle-ci s'était prolongée au point de sonner le glas de l'union nationale, le seul responsable en eût été le ministre des finances. Ayant solennellement affirmé sa détermination, le premier ministre ne pouvait plus faire machine en arrière, sauf à perdre la face. A droite, on voyait mal comment les ministres du Likoud auraient pu « lâcher » le plus populaire d'entre eux, quoi qu'ils aient pensé de ses excès de langage. Avant la décision de M. Modaï, la balle était dans le camp du Likoud.

Comme le veut la tradition, tous les ministres avaient été invités, mardi, à la séance d'ouverture du congrès travailliste. Ni M. Modaï ni M. David Lévy, autre ténor du Likoud — actuellement au Canada — n'étaient du nombre. Après le discours du premier ministre, ovationné par trois mille délégués à l'esprit très combatif, MM. Shamir et Sharon faisaient grise mine. Ayant quitté la salle juste avant qu'elle ne résonne des échos de *l'Internationale*, M. Shamir s'était montré pessimiste : *« Après ces propos très graves*, avait-il dit, *je crains pour le sort du gouvernement. »*

Sauf nouveau coup de théâtre, l'éclatement de l'union nationale est donc évité. A première vue, la démission de M. Modaï est une indéniable victoire de M. Pérès. Il a su imposer son autorité au plus rebelle de ses ministres et le respect au Likoud. Sa stature d'homme d'Etat en sortira renforcée. Pourtant, ce n'est pas forcément une défaite pour M. Modaï et son parti. En s'effaçant volontairement et en sortant le Likoud d'une passe difficile, M. Modaï va faire figure de héros, voire de martyr, aux yeux des militants de son parti. Il a préféré se sacrifier dans l'immédiat pour mieux préparer son propre avenir, n'ayant jamais fait mystère de ses ambitions. Récemment, il laissait entendre qu'il pourrait postuler un jour au poste de premier ministre. En outre, M. Modaï a coupé l'herbe sous le pied de tous ceux qui, au sein du Parti travailliste, pensaient tenir enfin le prétexte à la rupture de l'union. Ils devront attendre une autre occasion, si jamais elle se présente d'ici à octobre. M. Pérès a peut-être laissé passer sa dernière chance de provoquer des élections anticipées.

J.-P. LANGELLIER.

● *Série d'attentats en Israël.* — Un cocktail Molotov a été lancé, mardi soir 8 avril, contre un autobus israélien, au nord de Jérusalem, blessant dix personnes, dont une gravement. Un peu plus tôt, un engin explosif avait été désamorcé à un arrêt d'autobus à Ramat Eshkol (Jérusalem-Est). Les forces de sécurité israéliennes ont interpellé cinq suspects et appelé les Israéliens à une vigilance accrue. Deux autres attentats à l'explosif ont été commis mardi : l'un à Haïfa (nord d'Israël), l'autre à Afoula (centre), faisant un blessé. — *(AFP).*

LA GUERRE DU GOLFE

La CEE dénonce l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak

L'Iran a annoncé, mardi 8 avril, que sa chasse et sa DCA avaient abattu deux avions de chasse irakiens, dans le sud-est de l'Irak, au-dessus de la péninsule de Fao. Selon Radio-Téhéran, cela porte à soixante-quinze le nombre d'appareils irakiens détruits par l'Iran depuis que les forces iraniennes se sont implantées dans la péninsule de Fao, le 9 février dernier.

A Bagdad, un porte-parole a aussitôt démenti que la chasse irakienne eut perdu deux avions, affirmant, au contraire, que c'étaient deux chasseurs-bombardiers iraniens, de type F-14 Tomcat et F-4 Phantom, qui avaient été abattus.

D'autre part, la CEE a renouvelé, mardi, sa condamnation de l'utilisation d'armes chimiques dans ce conflit. Dans un communiqué publié à La Haye, les Douze expriment *« leur plus profonde inquiétude »* à la suite du récent rapport de l'ONU faisant état de l'usage *« en maintes occasions »* d'armes chimiques par l'Irak pour défendre son territoire contre les troupes iraniennes.

A Rome, l'ambassade d'Iran auprès du Saint-Siège a annoncé, pour sa part, mardi, que le Vatican avait accepté de soigner dans des hôpitaux romains gérés par des religieux catholiques une dizaine de soldats iraniens victimes des gaz toxiques employés par l'Irak. L'ambassade d'Iran a exprimé sa *« reconnaissance pour la bonne volonté, l'attention et la réaction humanitaire du gouvernement ami du Saint-Siège ».* — *(AFP-Reuter).*

A TRAVERS LE MONDE

AUSTRALIE

Une centaine d'anciens criminels de guerre nazis ?

Sydney. — L'Australie hébergerait plus d'une centaine d'anciens criminels de guerre nazis, a annoncé, mardi 8 avril, le conseil exécutif des juifs australiens, en demandant qu'une enquête gouvernementale soit effectuée à ce sujet. Un porte-parole du conseil, M. Jeremy Jones, a déclaré : *« Nous estimons qu'il revient au gouvernement d'établir une liste de suspects. Il est surprenant de constater la fréquence du nom « Australie » dans tous les documents que nous avons étudiés »* sur le lieu d'asile des criminels de guerre. Les anciens nazis auraient profité de la grande vague d'immigration qu'a connue le pays après la guerre, de 1945 à 1952. *« Je pense qu'un chiffre de cent cinquante nazis en Australie n'est pas invraisemblable »*, a estimé M. Jones. — *(AP.)*

AUTRICHE

L'ancien chancelier Kreisky prend ses distances avec M. Waldheim

Dans un entretien publié mercredi 9 avril par le quotidien socialiste *Arbeiterzeitung*, l'ancien chancelier autrichien Bruno Kreisky a estimé que *« les contradictions dans la biographie »* de l'ancien secrétaire général de l'ONU ont porté gravement atteinte au prestige politique de l'Autriche dans le monde. M. Kreisky, qui avait soutenu M. Waldheim au début de la campagne engagée contre ce dernier par le Congrès juif mondial, pense aujourd'hui qu'il *« sera difficile pour lui de rétablir la situation avec quelques compliments à l'adresse des Etats-Unis et des juifs »*. De son côté, M. Waldheim a fait parvenir à l'office de presse fédéral un additif complétant sa biographie officielle, indiquant sa présence dans une unité militaire dans les Balkans de 1942 à 1944. M. Israel Singer, directeur du Congrès juif mondial, a indiqué, au cours d'une conférence internationale de son organisation qui s'est tenue à Londres mardi 8 avril, qu'une pétition signée par quatre-vingt-dix sénateurs américains serait adressée avant la fin de la semaine au président Reagan. Ce texte demande que l'accès au territoire américain soit interdit à M. Kurt Waldheim. — *(AFP, AP, Reuter.)*

PHILIPPINES

La « mascarade » du procès Aquino

Manille. — L'ancien président Ferdinand Marcos a ordonné le verdict d'acquittement des vingt-six personnes accusées de complicité dans l'assassinat de l'ancien chef de l'opposition, M. Benigno Aquino, a déclaré, ce mercredi 9 avril, le procureur en charge de l'affaire, M. Manuel Herrera. Il a qualifié le procès de *« mascarade »* (*le Monde* du 3 décembre). L'ancien chef des forces armées philippines, le général Fabian Ver, vingt-quatre autres militaires et un homme d'affaires avaient été acquittés en décembre 1985 après avoir été jugés pour complicité dans l'assassinat. M. Herrera s'est plaint d'avoir eu à subir les pressionsconstantes de proches de M. Marcos et d'avoir été *« mis sur la touche »* dans la phase finale du procès. Il a indiqué qu'il allait s'associer aux pétitions réclamant à la Cour suprême l'annulation du procès. — *(AFP.)*

THAILANDE

Une bombe a explosé dans un hôtel de Bangkok où M. Weinberger était attendu

Bangkok. — Une bombe a explosé, mardi 8 avril, dans le parking d'un hôtel de Bangkok, où le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, devait assister à un dîner officiel. La charge, qui a blessé trois personnes, a explosé une heure et demie environ avant le début du dîner, offert par le premier ministre thaïlandais, M. Prem Tinsulanonda. M. Weinberger, en visite officielle en Thaïlande depuis lundi, est descendu dans un autre hôtel et se trouvait loin de là au moment de l'explosion. Un peu plus tôt, des étudiants et des ouvriers s'étaient rassemblés devant le siège du gouvernement, où le secrétaire américain à la défense s'entretenait avec le premier ministre thaïlandais, pour dénoncer un projet de stockage d'armes américaines dans le pays. — *(AP.)*

ASIE

Afghanistan

Violente offensive contre la résistance dans la province de Paktia

Islamabad. — De violents combats ont opposé, mardi 8 avril, des troupes soviétiques et afghanes aux résistants dans le sud du pays, faisant des centaines de victimes de part et d'autre, selon des sources diplomatiques occidentales. On confirme dans ces milieux les affirmations de la guérilla selon lesquelles d'importantes unités, soutenues par des avions et des chars, harcèlent des points forts de la résistance et ses routes d'approvisionnement dans la province de Paktia, près de la frontière pakistanaise, depuis vendredi dernier.

Des voyageurs en provenance de la capitale afghane rapportent par ailleurs qu'un attentat à la voiture piégée, attribué à la résistance, a fait douze morts, dimanche, devant un hôtel de Kaboul fréquenté par les « conseillers » soviétiques. Selon les voyageurs, la télévision afghane a mentionné l'attentat dans ses éditions de la soirée, l'attribuant à des « bandits » et à des « contre-révolutionnaires », vocables désignant habituellement les résistants.

D'autre part, la Suisse est prête à accueillir de nouveaux soldats soviétiques faits prisonniers en Afghanistan si toutes les conditions pour ce faire sont réunies, a déclaré mardi M. Pierre Aubert, vice-président et ministre des affaires étrangères helvétique, en visite officielle au Pakistan. Il a rappelé que le dernier soldat soviétique détenu en Suisse, avec l'accord de toutes les parties au conflit, avait quitté la Confédération pour l'Union soviétique le 26 mars dernier. Sur un total de onze, deux de ces prisonniers de guerre avaient choisi de rester en Suisse et un troisième d'aller vivre en RFA.

Enfin, les contacts interrompus il y a trois ans et demi entre le Comité international de la Croix-Rouge, dont le siège est à Genève, et le gouvernement de Kaboul ont repris ces jours derniers. Le délégué général du CICR pour l'Asie et le Pacifique est arrivé le 4 avril dans la capitale afghane.

C'est la première fois qu'un représentant du CICR se rend à Kaboul depuis octobre 1982, date à laquelle les autorités afghanes avaient demandé à l'organisation humanitaire de quitter le pays. Des délégués du CICR avaient été admis en Afghanistan peu après l'entrée des troupes soviétiques, mais cette première mission avait quitté le pays en juin 1980, après cinq mois d'activités. Une deuxième mission s'y était rendue en août 1982, mais elle avait dû quitter Kaboul en octobre, les autorités afghanes ayant fait savoir que les visas ne seraient pas renouvelés. Dans les deux cas, les représentants du CICR n'avaient pu exercer leurs fonctions humanitaires (visites de prisonniers notamment) que dans les limites de la ville de Kaboul. — *(AFP, Reuter, AP.)*

politique

Le message du chef de l'Etat au Parlement

La tradition républicaine fut pleinement respectée. Tous les députés, sans exception, se sont mis debout quand M. Jacques Chaban-Delmas a annoncé, le mardi 8 avril à 18 heures précises, qu'il allait lire un message de *« Monsieur le président de la République »*. L'hémicycle était plein à craquer. Tous les grands responsables politiques étaient présents, même M. Georges Marchais, qui y pénétrait pour la première fois depuis le 2 avril 1986. M. Jacques Chirac était là, lui aussi, mais tous ses ministres n'avaient pu l'accompagner : certains devaient être au Sénat pour la même cérémonie. De toute façon, la nécessité d'accueillir des députés en plus grand nombre ne laisse plus qu'une vingtaine de places aux membres du gouvernement dans l'hémicycle du Palais-Bourbon.

L'ordre alphabétique des premières séances avait fait place au regroupement partisan. La victoire de la droite se visualisait enfin. M. Jean-Claude Gaudin, qui s'est pourtant transformé en défenseur du Front national, a la joie de siéger dans la partie gauche de la salle ; avec M. Valéry Giscard d'Estaing à sa droite et M. Raymond Barre derrière lui, il forme ce qu'il appelle le *« triangle des Bermudes »*... M. Jean Lecanuet est l'un des quatre membres de l'UDF qui jouxte le banc des ministres, mince consolation. Les responsables socialistes, MM. Joxe, Jospin, Defferre, Poperen, Fabius, Dumas, forment un carré compact.

La lecture du message de M. François Mitterrand par son vieux compagnon de la Résistance et de la IVᵉ République fut écouté dans un silence religieux. Pas le moindre murmure de l'extrême gauche à l'extrême droite. Mais à peine lancé le *« Vive la France »* qui concluait le texte, M. André Labarrère donna le signal des applaudissements. Il ne fut suivi que par les seuls socialistes, car manifester son respect est une chose, son approbation en est une autre.

« Servir au mieux et d'un commun accord les grands intérêts du pays »

Voici l'intégralité du message adressé par M. François Mitterrand, le mardi 8 avril, au Parlement :

« Je vous prie d'agréer, en ce début de législature, les vœux que je forme pour vous, aussi bien dans votre vie personnelle que dans l'exercice de votre mandat ; pour le Parlement, où j'ai siégé longtemps et qui m'est toujours apparu comme la pierre angulaire de notre démocratie ; pour la France que nous représentons tous ensemble.

» Les Français avaient déjà choisi en 1981 l'alternance politique. Ils viennent en majorité de marquer à nouveau, mais en sens contraire, leur volonté de changement. Dépassons l'événement que chacun jugera selon ses convictions.

» Réussir l'alternance aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, donnera à notre pays l'équilibre dont il a besoin pour répondre, dans le temps, — et je l'espère, à temps, — aux aspirations des forces sociales qui le composent. Mon devoir était d'assurer la continuité de l'Etat et le fonctionnement régulier des institutions. Je l'ai fait sans retard, et la nation sans crise. Le premier ministre nommé et le gouvernement mis en place sont désormais en mesure de mener leur action.

» Mais nos institutions sont à l'épreuve des faits. Depuis 1958 et jusqu'à ce jour, le président de la République a pu remplir sa mission en s'appuyant sur une majorité et un gouvernement qui se réclamaient des mêmes options que lui. Toute autre, nul ne l'ignore, est la situation issue des dernières élections législatives.

» Pour la première fois la majorité parlementaire relève de tendances politiques différentes de celles qui s'étaient rassemblées lors de l'élection présidentielle, ce que la composition du gouvernement exprime, comme il se doit.

» Devant un tel état de choses, qu'ils ont pourtant voulu, beaucoup de nos concitoyens se posent la question de savoir comment fonctionneront les pouvoirs publics. A cette question, je ne connais qu'une réponse, la seule possible, la seule raisonnable, la seule conforme aux intérêts de la nation : la Constitution, rien que la Constitution, toute la Constitution.

» Quelqu'idée qu'on en ait — et je n'oublie pas moi-même ni mon refus initial, ni les réformes qu'au nom d'un vaste mouvement d'opinion j'ai naguère proposées et que je continue de croire souhaitables — elle est la loi fondamentale. Il n'y a pas, en la matière, d'autre source du droit. Tenons-nous en à cette règle.

» Les circonstances qui ont accompagné la naissance de la Vᵉ République, la réforme de 1962 sur l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel et une durable identité de vues entre la majorité parlementaire et le président de la République ont créé et développé des usages qui, au-delà des textes, ont accru le rôle de ce dernier dans les affaires publiques. La novation qui vient de se produire requiert de part et d'autre une pratique nouvelle.

» Je ne m'attarderai pas ici sur l'énoncé de compétences présentes, je le suppose, à votre esprit. Je rappellerai seulement que la Constitution attribue au chef de l'Etat des pouvoirs que ne peut en rien affecter une consultation électorale où sa fonction n'est pas en cause.

» Fonctionnement régulier des pouvoirs publics, continuité de l'Etat, indépendance nationale, intégrité du territoire, respect des traités, l'article 5 désigne de la sorte — et les dispositions qui en découlent précisent — les domaines où s'exercent son autorité ou bien son arbitrage. A quoi s'ajoute l'obligation pour lui de garantir l'indépendance de la justice et de veiller aux droits et libertés définis par la Déclaration de 1789 et le préambule de la Constitution de 1946.

» Le gouvernement, de son côté, a pour charge, aux termes de l'article 20, de déterminer et de conduire la politique de la nation. Il assume, sous réserve des prérogatives du président de la République et de la confiance de l'Assemblée, la mise en œuvre des décisions qui l'engagent devant les Français. Cette responsabilité est la sienne.

» Cela étant clairement établi, président et gouvernement ont à rechercher, en toutes circonstances, les moyens qui leur permettront de servir au mieux et d'un commun accord les grands intérêts du pays.

» Mais, Mesdames et Messieurs, qu'en est-il du Parlement ? Pouvoir législatif, il garde et doit garder la plénitude de ses droits. Certes, l'article 38 autorise les ordonnances et la plupart des gouvernements, y compris dans la période récente, ont eu recours à cette procédure.

» Aussi n'ai-je pas cru devoir en refuser la faculté au gouvernement actuel, après lui avoir rappelé cependant que de grandes réformes de la précédente législature, comme la décentralisation, les nationalisations, les droits des travailleurs, les nouvelles libertés, l'aménagement du temps de travail, avaient suivi la voie législative normale.

» Je pense donc que les ordonnances, dont j'ai déjà dit qu'elles ne pourraient revenir sur les acquis sociaux, devront être peu nombreuses et les lois d'habilitation suffisamment précises pour que le Parlement et le Conseil constitutionnel se prononcent en connaissance de cause. J'ai fait part de cette observation à Monsieur le premier ministre, lorsque m'ont été présentés les deux projets de loi qui seront examinés demain par le conseil des ministres.

» Elle me paraît d'autant plus nécessaire que la combinaison des ordonnances et de l'article 49, troisième alinéa, de la Constitution risquerait en fin de compte de réduire à l'excès la délibération des Assemblées.

» Mesdames et Messieurs, s'il est une constante depuis plusieurs décennies pour tout gouvernement et toute majorité, c'est bien d'avoir à faire face à l'une des plus profondes révolutions scientifiques et techniques des temps modernes. La tâche de votre assemblée sera de contribuer à son tour à en dominer les effets.

» Parachever le redressement économique qui a connu d'importants succès dans les années passées, exigera encore beaucoup d'efforts et de ténacité. Nul ne s'en tiendra quitte tant que le chômage restera la pire de nos plaies sociales. Souhaitons que la bonne santé de notre économie et que l'action persévérante de la solidarité nationale offrent une base solide aux politiques qui seront entreprises.

» Sachons également qu'il n'y aura pas de redressement économique sans justice sociale et que de cette justice ne peut, ne doit être exclu aucun de ceux qui contribuent, par leur travail et leurs capacités créatrices, à l'expansion et à la grandeur de notre pays.

» Le rayonnement de la France dépend plus qu'on ne croit de sa façon d'être à l'égard des siens. Ce rayonnement, qui nous vaut d'être reconnus parmi les grands peuples de la terre, nous le servirons, unis et résolus, en continuant d'agir là où l'Histoire nous fixe rendez-vous : l'Europe, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le développement des pays pauvres, la paix.

» Vive la République ! Vive la France ! »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Glissades

Attention aux dérapages ! On ne badine pas avec la parole présidentielle. Louis Mermaz (PS, Isère) retient André Laignel (PS, Indre) par la manche : *« Aucune déclaration, André ! »* et, à la cantonade : *« André ne parle plus. Il ne parlera plus avant la prochaine législature. »* Large sourire du « censuré » : *« Je ne pourrais donc pas vous dire que j'ai trouvé ce message excellent. »* *« Et en plus,* renchérit Charles Hernu, *il est beau. Des textes comme celui-là resteront des chefs-d'œuvre de littérature. »*

Attention aux glissades... Sortant côte à côte de l'hémicycle où leur a été délivré le message présidentiel, Jacques Chirac, Jacques Toubon et Jean-Claude Gaudin snobent les caméras : *« On revient vous voir tout de suite. »* Quelques minutes de conciliabule et voilà MM. Toubon et Gaudin de retour dans une harmonie aussi radieuse que spontanée.

« Il n'appartient pas au président de faire le tri », estime Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, à propos des réticences présidentielles sur la procédure des ordonnances. *« Le recours aux ordonnances ne peut pas être limité comme l'a fait le président de la République »*, lance en écho Jacques Toubon, secrétaire général du RPR. Mis à part cette légère ombre, RPR et UDF n'ont rien à objecter au texte du message du chef de l'Etat.

Seuls les barristes, une fois encore, paraissent irrémédiablement rebelles au charme de *« ce chef-d'œuvre de littérature »*. *« Insipide »*, juge Charles Millon (UDF, Ain), pour qui *« le président a simplement marqué son territoire »*. Insipides, vraiment, ces conditions posées à la signature des ordonnances ? *« C'est un remake. Il l'avait déjà dit. Ce sont les travaux pratiques qui seront intéressants, pas les déclarations de principe. »*

Tous les barristes ne jugent cependant pas aussi *« insipide »* ce rappel des prérogatives présidentielles : *« Mitterrand fait d'avance porter la charge au premier ministre, en cas de rupture de la cohabitation avant deux ans »*, estime Pascal Clément (UDF, Loire). *« Il leur intente déjà un procès »*. Bigre ! Voilà donc François Mitterrand en procureur de la République ? *« Non, en statue du Commandeur,* rectifie le général Aubert (UDF, Alpes-Maritimes). *Mais, pour l'instant, il est encore assis. »*

Quand donc le Commandeur se lèvera-t-il pour porter le coup fatal au Dom Juan de la majorité ? Ses plus proches collaborateurs eux-mêmes ne connaissent ni le jour ni l'heure. Michel Vauzelle (PS, Bouches-du-Rhône, ancien porte-parole de l'Elysée), sait pourtant qu'elle n'a pas encore sonné : *« On traverse une période où le rôle du président ne doit pas se confondre avec celui du PS. Sa conduite n'a d'ailleurs pas varié depuis le 17 mars. »*

Voilà donc pourquoi, contrairement à ce que l'on pouvait pressentir, le chef de l'Etat n'a nullement jugé nécessaire de se désolidariser du réaménagement monétaire. *« Il a choisi de ne pas commenter la politique gouvernementale au jour le jour »*, justifie Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine). *« La dévaluation est une affaire qui relève du gouvernement et de lui seul »*, ajoute Jacques Toubon.

Tout irait pour le mieux dans la plus cohabitationniste des Assemblées possibles s'il n'y avait le PCF et le Front national. Georges Marchais observe avec une évidente déception que toute réserve anti-dévaluation a été absente du texte présidentiel, signe indubitable à ses yeux que la cohabitation est en marche. Quant à Jean-Pierre Stirbois (FN), il attendra le discours du premier ministre, le lendemain, pour juger *« s'il y a volonté de rompre »* ou si *« on va vers un gouvernement social-démocrate »*.

D.S.

AU SÉNAT

Un « brillant » rappel au règlement

Dix membres du gouvernement, dont les trois ex-sénateurs (MM. Charles Pasqua, René Monory et Jean Arthuis), et quelque deux cents sénateurs ont écouté sans l'interrompre M. Alain Poher donner lecture du message du président de la République. Certes, M. Edgar Faure s'est singularisé en joignant ses applaudissements à ceux de ses collègues socialistes et radicaux de gauche. Mais, explique l'ancien président du conseil, *« puisqu'on s'était levé par déférence, autant applaudir »*. Et puis voisin de son vieux complice et homonyme, M. Maurice Faure, il ne voulait pas se désolidariser du président d'honneur du MRG... Quant à l'expérience de la cohabitation, le sénateur du Doubs, plutôt barriste, spécule : *« Depuis les débuts de la Vᵉ République, il y a toujours eu le phénomène de l'antinomie entre le président de la République et son premier ministre. Alors en les prenant dans des camps différents, il y a une chance pour qu'elle ne survienne pas. »*

MM. Michel Giraud (RPR) et Jean-Pierre Fourcade (RI) se livraient à une sorte de calcul de probabilité : le temps des ordonnances est compté, convenaient-ils. Quant au tout nouveau « coordonnateur » des groupes de la majorité, M. Marcel Lucotte, président du groupe RI, il ne voyait *« rien de nouveau »* dans le texte présidentiel et attendait un discours *« d'une tout autre importance »*, celui de M. Jacques Chirac, que M. Edouard Balladur devait lire au palais du Luxembourg, mercredi après-midi 9 avril.

Satisfait de *« l'honnêteté constitutionnelle »* manifestée par M. François Mitterrand, M. Guy Allouche (PS, Nord) rejoignait le sentiment de M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS) qui se félicitait de la simplicité *« cartésienne »* d'un message *« empreint de force tranquille »*. Seule déception pour le sénateur du Territoire de Belfort : pour lui, l'alternance n'est pas destinée à assurer l'équilibre, *« mieux vaut le progrès sans réaction »*, assure-t-il. Tel ne semble pas l'avis de son président de groupe, M. André Méric, pour qui la définition présidentielle de l'alternance constitue une *« manifestation du respect de la volonté majoritaire du corps électoral »*, qu'il approuve.

« Les règles du jeu sont posées, il est à souhaiter que les joueurs les respectent et que l'arbitre ne soit pas contesté », souhaitait M. Dreyfus-Schmidt. N'est-ce pas là ce que paraissent attendre les électeurs ? Ce qui, pour la plupart des sénateurs, est passé pour être un rappel au règlement — *« très brillant »*, selon M. Fourcade, — démontre, à en croire M. Lucien Neuwirth (RPR), que les sondages ont parfois du bon.

A. Ch.





LE MESSAGE DU CHEF DE L'ÉTAT AU PARLEMENT

Sous la sagesse, l'étau

M. Mitterrand a délivré au Parlement la parole d'un sage. Son message est emprunt de la majesté que confèrent la fonction préservée et la mission réaffirmée du garant des institutions.

Ainsi le chef de l'Etat prend-il acte, comme il l'avait déjà fait le 17 mars, de la volonté populaire qui – situation nouvelle – impose une pratique originale dans l'exercice des pouvoirs de l'exécutif. Le président de la République, auquel les usages conféraient jusqu'alors un rôle exorbitant, au regard d'une stricte lecture des textes institutionnels, prendra la part que lui accorde la Constitution – *« rien que la Constitution, toute la Constitution »* – et le gouvernement, toute la sienne. Au président de la République l'article 5 : *« Le président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de Communauté et des traités. »* Au premier ministre l'article 20 : *« Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Il dispose de l'administration et de la force armée... »* Voilà l'essentiel.

Sur cette base, chacun exerce ses pouvoirs. Ceux du président ne sont pas affectés par *« une consultation électorale* (les élections législatives du 16 mars) *où sa fonction n'est pas en cause »*. Ceux du chef du gouvernement lui confèrent une responsabilité – *« la mise en œuvre des décisions qui l'engagent devant les Français »* – qui lui revient à lui seul, et que le président n'a ni à partager ni à assumer.

Ainsi s'achève le discours sur la sagesse, qui décrit un exercice de partage harmonieux des pouvoirs, afin que, hommes d'Etat avant tout, le président et le premier ministre recherchent *« en toutes circonstances, les moyens qui leur permettent de servir au mieux et d'un commun accord les grands intérêts du pays »*.

Mais la Constitution n'est pas un texte parfait ; et la sagesse impose de calculer large et de voir loin. M. Mitterrand s'efforce donc de jouer, comme à son habitude, plusieurs coups à l'avance, de poser ici ou là, en bout de piste, les balises qui lui permettront, le cas échéant, de dire au moment qu'il choisira où passe la frontière, quitte à déplacer celle-ci. Car M. Mitterrand *« n'oublie »* pas les réformes constitutionnelles qu'il a *« naguère proposées »* et qu'il continue *« de croire souhaitables »* : il pense certainement à cette réduction à cinq ans de la durée du mandat présidentiel dont le processus avait été engagé par Georges Pompidou en 1973. L'arme du référendum, utilisable à tout moment sur ce sujet précis, reste à sa disposition.

En sa sagesse, le président de la République, qui *« veille au respect de la Constitution »*, élargit le champ de sa vigilance à la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et surtout au Préambule de la Constitution de 1946. Or ce Préambule auquel fait référence celui de la Constitution de 1958, a le mérite d'énoncer, avec quelque précision, les droits et devoirs des citoyens et de la collectivité. Il traite *(lire ci-contre)* du service public et, implicitement, des nationalisations, du droit d'asile, de l'égalité devant l'instruction, de la protection sociale...

Ces textes offrent donc au chef de l'Etat un terrain élargi pour observer le comportement de la nouvelle majorité et, si besoin est, intervenir puisqu'il peut saisir le Conseil constitutionnel sur la conformité des lois. Comme si, ici et là, il tentait de resserrer son étau.

A ce point, la sagesse de l'un se heurte à l'impatience et à la déterminatin de l'autre. Dans son message, M. Mitterrand souhaitait que M. Chirac ne réduise pas *« à l'excès »* le droit d'expression et de délibération du Parlement, risque contenu, selon lui, dans l'utilisation combinée des ordonnances et de procédures contraignantes et expéditives, tel l'article 49 alinéa 3 de la Constitution (1). M. Chirac, qui a obtenu du conseil des ministres, mercredi 9 avril, l'autorisation d'engager sa responsabilité, conformément à cette procédure, sur les lois d'habilitation (réforme électorale, mesures économiques et sociales) l'a rassuré sur ce point. Devant le conseil, le premier ministre a indiqué qu'il n'utiliserait l'autorisation qui lui a été accordée qu'à bon escient, si la majorité lui crée quelques difficultés pendant qu'il est en voyage hors du territoire national.

Le heurt a été immédiat, au conseil des ministres, sur les projets de privatisation du gouvernement, puisque M. Mitterrand a indiqué qu'il ne signerait pas, sur ce sujet, n'importe quelles ordonnances. Il a été tout aussi vif sur la réforme électorale en demandant, contrairement à ce que prévoyait le gouvernement, que les avis de la commission des sages chargés de surveiller le découpage des circonscription, soient rendus publics.

L'étau mis en place par le chef de l'Etat au fil de ses interventions et jusque dans son message au Parlement s'est ainsi resserré plus vite sans doute que M. Chirac ne le croyait.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Selon l'article 49, alinéa 3 de la Constitution *« le premier ministre peut, après délibération du conseil des ministres, engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote d'un texte. Dans ce cas, ce texte est considéré comme adopté sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent, est votée »*.

Le préambule de la Constitution de 1946

CERTAINS « ACQUIS » MIS A L'ABRI ?

« Veiller aux droits et libertés définis par la Déclaration de 1789 et le préambule de la Constitution de 1946. » Au détour d'une phrase de son message au Parlement, le président de la République a donné aux obligations présidentielles, qu'il énumérait, une extension et un poids que n'ont peut-être pas mesurés instantanément tous ses auditeurs.

Sa dernière référence, en particulier, celle au préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, n'a pas que l'évidence formelle des textes enchaînés par leurs reprises successives. Le préambule de la Constitution de 1958 renvoie, en effet, à celui de 1946, tout comme à la Déclaration de 1789.

Le préambule de 1946, fruit des réalités politiques et sociales complexes engendrées par le second conflit mondial, fut l'objet d'âpres débats. Il introduisait, par rapport à la Déclaration de 1789, une innovation considérable : l'affirmation de droits sociaux et économiques.

On y lit : *« (...) Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. (...). Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises. (...) Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité. La nation (...) garantit à tous (...) la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. (...) L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat. (...) »*

L'allusion de M. François Mitterrand, dans les circonstances où elle est faite, peut être entendue comme une indication supplémentaire à propos des limites de la cohabitation consensuelle. Derrière le rempart constitutionnel, le chef de l'Etat abrite des réalités et des valeurs, ou des « acquis », que certaines tentations libérales ou ultralibérales prêtées à la majorité ou affichées par elle quand elle n'en était qu'au stade des programmes ont paru vouloir remettre en cause. Les grandes lignes des lois Auroux ; les nationalisations d'avant 1981 ; l'essentiel du système d'éducation et de sécurité sociale se trouvent ainsi, à toutes fins utiles, mis à l'abri.

Du même coup, le président de la République s'assigne plus clairement que jamais la tâche de veiller à la conservation de ce « trésor ». Elle n'est certes pas nouvelle, mais les circonstances politiques inédites, leur incertaine évolution et le risque de fragilisation ou d'équivoque qui accompagne désormais le président de la République comme son ombre en rendent la réaffirmation solennelle lourde d'un poids accru.

S'il le juge ultérieurement nécessaire, le chef de l'Etat ne manquera pas de « bouger » pour la défense des principes qu'il n'a fait qu'évoquer au passage dans son message. L'allusion et la discrète mise en garde s'enrichiront alors de la dimension à laquelle ne peut manquer de rêver leur auteur : celle d'une contre-offensive politique.

MICHEL KAJMAN.

Le preambule de la Constitution de 1946

CERTAINS « ACQUIS » MIS A L'ABRI



POLITIQUE

Le projet de loi de privatisation risque de provoquer une polémique constitutionnelle

Les privatisations, comme naguère les nationalisations, relèvent dans leur principe de la doctrine. L'Etat est-il mieux à même que le privé d'être propriétaire de groupes industriels et financiers, de produire certains biens, d'offrir certains services ? Les socialistes répondaient oui. RPR et UDF, dans leur plate-forme commune, disaient non. On ne saurait donc être étonné du projet de loi d'habilitation présenté, ce mercredi 9 avril, en conseil des ministres : comme le disait le PS en 1981, les Français ont voté en connaissance de cause. On peut s'interroger, en revanche, sur certaines modalités retenues.

Le *« périmètre »* à privatiser est sans grande surprise. Les banques nationalisées en 1945, comme celles devenues publiques en 1982, les trois compagnies d'assurances, les compagnies financières de Suez et de Paribas et neuf groupes industriels verront ainsi, dans les cinq ans, transférer au secteur privé le contrôle majoritaire de leur capital. Par rapport aux listes qui circulaient, certains s'étonneront de ne pas voir figurer Dassault, la SOFIRAD, et de trouver Havas. Mais Dassault, dont l'Etat détient environ 46 %, pourrait être privatisé par le jeu de la respiration du secteur public qui permet par décret de céder des titres appartenant à l'Etat dans des entreprises qui n'ont pas été créées par la loi et dans lesquels l'Etat n'est pas majoritaire.

Un premier problème peut toutefois se poser avec le président de la République à propos de la CGE. M. Mitterrand s'est en effet appuyé, mardi, dans sa définition de la cohabitation, sur le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 *(lire page 6)*. Celui-ci précise que *« tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères (...) d'un monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité »*. Or il ne fait guère de doute que le groupe dirigé par M. Georges Pebereau a le monopole en France des centraux téléphoniques.

Tout aussi conflictuelles pourraient être la nomination des PDG et l'absence de précision quant au dispositif financier des opérations de dénationalisation.

Pour les PDG, l'ambiguïté du texte est totale. Il y est dit – à moins de modification dans la nuit du 8 au 9 avril – qu'il sera procédé dès promulgation de la loi à la désignation par décret d'un président du conseil d'administration dans chacune des sociétés à privatiser. Cela signifie juridiquement que tous les présidents seront révoqués, même si un (grand ?) nombre d'entre eux sont ensuite confirmés.

Voilà que se posent quelques problèmes. Si l'on se situe dans le droit commun, pour être président il faut être administrateur et choisi par le conseil d'administration ; on ne voit guère les conseils d'administration, dans leur composition actuelle, nommer *« les hommes de la droite »*, on ne voit pas non plus, si l'on sort du droit commun, le président de la République signer la révocation de tous les hommes qu'il a désignés. Et il faut rappeler que *« les personnalités qualifiées »*, dans les conseils d'administration, nécessaires pour obtenir une majorité sont, dans la législation actuelle, nommées pour cinq ans par décret et révocables uniquement pour faute grave.

Autant de raisons qui risquent de perturber quelque peu le fonctionnement des groupes dans les mois à venir. D'autant qu'il y a fort à parier que le Conseil constitutionnel sera saisi du dispositif financier par des députés socialistes qui se rappellent que les juges de la constitutionnalité des lois ont suivi avec une particulière attention les dispositions financières des nationalisations.

Le parallélisme des formes par rapport à 1982 – dès lors que le gouvernement choisit de procéder par ordonnances, ce qui est déjà en soi une rupture de ce parallélisme, puisque les nationalisations avaient été effectuées par voie législative normale – voudrait que le texte de la loi d'habilitation (et pas seulement l'exposé des motifs, qui, lui, n'est pas soumis à l'appréciation des juges) soit d'une réelle précision sur les mécanismes financiers. Or la loi est très générale, parle de *« cessions de titres, échanges ou émissions d'actions »*, affirme que les intérêts de l'Etat ne devront pas être sacrifiés, non plus que les intérêts nationaux, et prévoit dans son principe les conditions d'acquisition d'actions par le personnel. Cela suffira-t-il au président de la République, et éventuellement au Conseil constitutionnel ? Si le principe des dénationalisations ne saurait être contesté, les modalités risquent de l'être. La déclaration du président de la République à la fin du conseil des ministres le montre bien *(voir par ailleurs)*.

La bataille va donc être essentiellement constitutionnelle. Souhaitons simplement que les jeux politiques ne viennent pas trop compliquer la tâche de groupes industriels et financiers engagés dans une concurrence exacerbée.

BRUNO DETHOMAS.

Le refus de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand refuserait de signer aussi les ordonnances qui transgresseraient les règles d'évaluation financière admises lors du passage du secteur privé au secteur public ; celles qui entraîneraient des mesures contraires à la démocratisation du secteur public. De surcroît, M. Mitterrand a souhaité que les avis émis par la commission de sages chargés de surveiller le découpage des circonscriptions dans la perspective du retour au scrutin majoritaire soient rendus publics. Sur tous ces points, M. Chirac a déclaré en réponse au chef de l'Etat : *« Nous verrons le moment venu, lors de l'examen des différentes ordonnances. »*

Le projet d'habilitation économique et social comporte un volet réunissant des mesures destinées à favoriser l'embauche et un volet concernant la dénationalisation des entreprises publiques du secteur concurrentiel.

Entrent dans le périmètre des privatisations qui ont pour objet de transférer au secteur privé le contrôle majoritaire des sociétés publiques quarante-deux banques (BNP, Société générale et Crédit lyonnais, plus les trente-neuf établissements nationalisés en 1982), les deux compagnies financières rattachées au secteur public il y a quatre ans (Paribas et Suez), les trois compagnies d'assurances (UAP, GAN et AGF), Havas et neuf groupes industriels (CGE, Saint-Gobain, Pechiney, Rhône-Poulenc et Thomson plus Bull, Matra, ELF-Aquitaine et la CGCT).

Il sera procédé dès promulgation de la loi d'habilitation à la désignation pour chacune des entreprises visées d'un président du conseil d'administration.

Un texte de *« respiration »* prévoit la possibilité pour les autres sociétés du secteur public de céder par décret une partie de leur capital dès lors que l'Etat en garde le contrôle (51 %). La loi de démocratisation du secteur public n'est pas abrogée. Les dispositions financières – *« cession de titres ou émissions d'actions »*, notamment – seront précisées par ordonnances.

Le projet de loi d'habilitation électoral comporte, après avis du Conseil d'Etat, les principes qui guideront le découpage des circonscriptions déjà entamé par les services du ministère de l'intérieur. L'écart de population entre la circonscription la moins peuplée et la circonscription la plus peuplée (compte non tenu des petits départements qui élisent obligatoirement deux députés) sera au maximum de 30 %.

Dans son discours de politique générale, M. Chirac, qui s'exprimera le 23 avril à la télévision au cours de l'émission « L'heure de vérité », précise que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ne s'appliquera, dans un premier temps, qu'aux entreprises de moins de cent salariés. Il détaille aussi ses projets en matière de communication en annonçant notamment l'abrogation de la loi du 23 avril 1984 sur la presse écrite, et son remplacement par d'autres dispositions tendant à assurer le pluralisme et la transparence des entreprises de presse.

Dans un chapitre consacré aux libertés et à la sécurité, le premier ministre annonce l'instauration d'une peine de détention incompressible de trente ans et souligne d'autre part l'importance de la lutte contre le terrorisme. Il indique enfin que le code de la nationalité sera modifié afin que l'accession à la nationalité française revête dans tous les cas un caractère volontaire.

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. MITTERRAND : pas de privatisation des sociétés nationalisées avant 1981

Au terme du conseil des ministres, le porte-parole de l'Elysée a déclaré : *« Le président de la République est intervenu au cours du conseil des ministres pour faire connaître, comme il en avait informé précédemment le premier ministre, qu'il ne signerait pas d'ordonnances portant sur le principe et les modalités de la privatisation d'entreprises nationalisées avant 1981 :*

– qui transgresseraient les règles d'évaluation admises lors du passage du secteur privé au secteur public ;

– qui entraîneraient des mesures contraires à la démocratisation du secteur public.

De la même manière, pour le projet de loi relatif à l'élection des députés, le président de la République a insisté sur la nécessité de rendre publics les avis de la commission consultative. »

Le premier mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni le mercredi 9 avril, a procédé à un mouvement préfectoral.

● **Directeur de la DST : M. BERNARD GÉRARD.**

M. Bernard Gérard, préfet, haut commissaire en Polynésie française, est nommé directeur de la DST en remplacement de M. Rémy Pautrat.

● **Directeur des personnels et de la formation de la police : M. MICHEL BLANGY.**

M. Michel Blangy, préfet de région de la Réunion, est nommé directeur des personnels et de la formation de la police au ministère de l'intérieur en remplacement de M. Jean-Jacques Pascal, administrateur civil.

● **Secrétaire général de la préfecture de région d'Ile-de-France : M. RÉMY PAUTRAT**

M. Rémy Pautrat, préfet, directeur de la DST, est nommé secrétaire général de la préfecture de la région Ile-de-France en remplacement de M. Paul Roux, préfet remis à la disposition de son corps d'origine.

● **Région de Basse-Normandie : M. JEAN AMET**

M. Jean Amet, préfet hors cadre, est nommé préfet du Calvados, préfet de la région de Basse-Normandie, en remplacement de M. Michel Lhuillier, nommé préfet hors cadre en février 1986.

● **Seine Saint-Denis : M. RAYMOND-FRANÇOIS LE BRIS.**

M. Raymond-François Le Bris, professeur d'université, est nommé préfet de Seine-Saint-Denis en remplacement de M. Aurousseau.

● **Région Nord-Pas-de-Calais : M. JEAN-CLAUDE AUROUSSEAU.**

M. Jean-Claude Aurousseau, préfet de Seine-Saint-Denis, est nommé préfet du Nord, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, en remplacement de M. Clauzel, nommé directeur du cabinet du ministre de la défense, M. Giraud.

● **Guadeloupe : M. YVES BONNET**

M. Yves Bonnet, préfet du Finistère, est nommé préfet de région de Guadeloupe, en remplacement de M. Maurice Saborin, nommé préfet hors cadre.

● **Réunion : M. JEAN ANCIAUX**

M. Jean Anciaux préfet en service détaché, est nommé préfet de la région de la Réunion en remplacement de M. Michel Blangy.

● **Polynésie française : M. PIERRE ANGÉLI**

M. Pierre Angéli, conseiller d'Etat, est nommé haut commissaire de la République en Polynésie française, en remplacement de M. Bernard Gérard.

Les communistes dénoncent les « premiers actes » du gouvernement

Réuni le mardi 8 avril, le bureau politique du PCF a rendu public un communiqué qui invite les Français à *« faire barrage »* à la politique du gouvernement de M. Chirac qui va *« aggraver la situation des travailleurs et du pays »*. La direction communiste les appelle donc à *« agir sans retard pour se défendre, à se rassembler autour de propositions concrètes pour d'autres choix à tous les niveaux permettant d'apporter des réponses positives aux problèmes posés »*.

Souhaitant sans doute mettre en évidence le silence de M. Mitterrand sur la dévaluation, le bureau politique, dans son communiqué publié avant la lecture du message du chef de l'Etat, dénonce en premier lieu ce réaménagement monétaire. *« La dévaluation du franc traduisant l'affaiblissement de l'économie française,* souligne le communiqué, *est un préambule à des décisions qui constituent une nouvelle agression contre les travailleurs*

Le bureau politique passe ensuite en revue ceux qui sont, selon lui, *« les premiers actes du gouvernement Chirac »* pour les condamner : *« le blocage des salaires »*, *« la suppression de l'autorisation préalable des licenciements »*, *« les mesures dites pour l'emploi des jeunes »* ainsi que *« le processus de privatisation* [qui] *est d'une extrême gravité »*. Les dirigeants communistes remarquent que *« cette politique prolonge et accentue, par des modalités nouvelles, celle qui a été mise en œuvre par la droite avant 81 et dans les dernières années par le gouvernement socialiste »*.

La direction du PCF affirme que *« les communistes soutiendront activement les luttes sociales et rechercheront toutes les possibilités de rassemblements constructifs permettant de résoudre les problèmes posés »*.

En conclusion de son communiqué, le bureau politique souligne, à destination probablement des contestataires communistes, que *« la mise en œuvre créatrice des orientations du vingt-cinquième congrès et des travaux du dernier comité central sera développée à tous les niveaux et dans tous les domaines »*.

Interrogé dans les couloirs de l'Assemblée nationale sur le message du président de la République, M. Marchais a indiqué qu'il lui inspirait *« deux remarques »*. Pour le secrétaire général du PCF, *« contrairement à ce qu'on avait annoncé, le président de la République ne formule aucune réserve sur la décision gouvernementale de dévaluation »*. En second lieu, M. Marchais a précisé : *« Je m'étonne que le président socialiste de la République déclare qu'il attend de la majorité de droite existant désormais à l'Assemblée nationale qu'elle fasse la politique de plein emploi et de progrès social que la majorité socialiste et les gouvernements socialistes n'ont pas réalisée. »*

M. FRANÇOIS SCHOELLER (TDF) REMPLACÉ PAR M. CLAUDE CONTAMINE

M. François Schoeller, président de Télédiffusion de France (TDF), a été remplacé ce mercredi 9 avril en conseil des ministres par M. Claude Contamine. M. Schoeller a publié dans la matinée un communiqué où il indique notamment : *« Les résultats d'exploitation de TDF ont triplé en 1985 grâce à un gain de productivité de plus de 15 %. La situation financière de l'entreprise est saine. »* Après avoir évoqué les deux grandes batailles en cours – télévision haute définition et satellite de télévision directe, – M. Schoeller conclut : *« TDF est prête à affronter la concurrence dans un monde de plus en plus dérégulé. Les ministres n'ont fait aucun reproche, ni à moi ni à l'entreprise, et ont rendu hommage à mon professionnalisme. C'est, m'a-t-on dit, la règle du jeu – je trouve toutefois qu'on joue beaucoup avec l'audiovisuel. Mais l'essentiel est l'intérêt de la France, aussi je souhaite à mon successeur de gagner les batailles engagées. »*

[Né le 29 août 1929 à Metz (Moselle), M. Claude Contamine est ancien élève de l'ENA. Diplomate de carrière, il a été notamment chargé de mission au cabinet de M. Michel Debré à Matignon (1959-1962), directeur du cabinet de M. Alain Peyrefitte, ancien ministre de l'information (1962-1964), directeur général adjoint de l'ORTF, à deux reprises, président de FR3 (1975-1981). Il est conseiller-maître à la Cour des Comptes depuis 1981.]

L'emploi des jeunes

M. YVON GATTAZ FAIT QUATRE PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER LA FORMATION EN ALTERNANCE

M. Yvon Gattaz a proposé le 8 avril l'extension du dispositif actuel de formation en alternance. Il a proposé pour ce faire l'exonération des charges des charges sociales pour toutes les formes de stages ; la variation de la durée du stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) entre trois et six mois pour la faire coïncider avec les besoins de l'entreprise ; l'ouverture de crédits budgétaires pour l'insertion des jeunes, et ainsi relayer les entreprises qui financent l'opération grâce à la défiscalisation des cotisations de 0,1 % et 0,2 % pour la taxe d'apprentissage et la formation ; l'abrogation d'une circulaire de janvier dernier qui institue une tutelle administrative dans le cas des stages SIVP pour le suivi de la formation.

Réunis lundi à Paris, les délégués à l'emploi du CNPF (les DEPE) se sont engagés à poursuivre leurs efforts pour que, au cours de la deuxième année, de 270 000 aujourd'hui ou puisse aboutir à la mise en stage de 500 000 jeunes, l'Etat devrait apporter une contribution de l'ordre de 3,5 milliards de francs, s'ajoutant aux sommes consacrées par les entreprises à ce dispositif (3 milliards de francs).

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'ordre du jour contesté par le PS

M. Jacques Chirac a tenu à participer, le mardi 8 avril, à la première conférence des présidents de la nouvelle Assemblée nationale, organisme chargé de recueillir l'ordre du jour des travaux de la Chambre décidé par le gouvernement. Le premier ministre voulait ainsi souligner son souhait *« d'une collaboration très étroite avec le Parlement »*. Pour M. Pierre Joxe, le président du groupe socialiste, cette collaboration *« n'est pas étroite, mais étriquée »*.

Ce premier accroc entre le gouvernement et le principal groupe de l'Assemblée a été créé par la rapidité demandée aux députés, par le premier ministre, pour l'examen de la loi d'habilitation en matière économique et sociale. Sa discussion en séance publique a été fixée au mardi 22, au mercredi 23 et au jeudi 24 avril. M. Joxe s'en est étonné, faisant remarquer que ce projet, lorsque ces dates ont été fixées, n'avait pas encore été approuvé par le conseil des ministres, et que donc sa teneur et son importance n'étaient pas encore connues.

La, et plus probablement les commissions compétentes ne pourront donc s'en saisir – au mieux – que le jeudi 10. Compte tenu des délais d'impression des rapports, cela ne laissera aux commissaires qu'une semaine de travail effectif. De plus, le président du groupe socialiste trouve que trois jours de débat public, c'est bien court, même si ses amis ne comptent pas prendre exemple sur *« les pratiques de* filibustering *utilisées par la droite, notamment lors du débat sur les nationalisations en 1981 »*.

Au cours de la conférence des présidents, il a donc été convenu que le problème serait réexaminé la semaine prochaine, lorsque les présidents de commission auraient une vue plus complète du dossier, même si M. d'Ornano a déjà estimé qu'*a priori* une semaine de travail lui paraissait suffisante. Mais M. Joxe lui a fait remarquer que la commission des finances devrait, en plus, le mercredi 16 avril, entendre les ministres concernés sur le collectif budgétaire qui sera ce jour-là adopté par le conseil des ministres.

Votes sélectifs de M. Le Pen et passerelles de la droite vers l'extrême droite

M. Jean-Marie Le Pen s'amuse beaucoup à jouer au chat et à la souris avec la majorité gouvernementale. Pour l'élection des présidents des six commissions permanentes, le mardi 8 avril, il a fait le tri parmi les candidats du RPR et de l'UDF, entre ceux à qui il accorde les suffrages de ses amis (MM. Lecanuet et d'Ornano, UDF), ceux auxquels il ne s'oppose pas (MM. Toubon et Fillon, RPR) et ceux contre lesquels il présente son propre candidat (MM. Barrot et Dominati, UDF).

Très franchement, le président du Front national a expliqué : *« Il est plus facile de voter pour ceux qui ne nous manifestent pas d'ostracisme »*, soulignant à plaisir que l'UDF a *« une attitude plus compréhensive »* à l'égard de son mouvement que le RPR. Mais les votes prouvent que, en fait, le Front national choisit ses « amis » à l'intérieur de chacun de ces deux partis.

Ce petit jeu peut-il durer longtemps sans approfondir les failles dans une majorité divisée sur l'attitude à avoir envers l'extrême droite ? Car les votes pour les bureaux des commissions ont – une fois encore – prouvé que certains membres de la droite classique ne comprennent pas que le Front national soit exclu de toute responsabilités alors qu'ils acceptent tous cette même exclusion pour l'opposition de gauche. Est-ce simplement des renvois d'ascenseur après les élections aux présidences de certains conseils régionaux, acquises grâce à une alliance avec M. Le Pen ? Ou bien est-ce, déjà, la manifestation d'une volonté d'élargir la majorité vers son extrême droite ?

M. Jean Lecanuet a donc été élu président de la commission des affaires étrangères avec les voix des cinq commissaires membres du Front national. Le maire de Rouen, en fait, n'en avait pas mathématiquement besoin : quelques absences (dont surtout celle des communistes) et deux bulletins blancs avaient, en effet, abaissé le seuil de la majorité absolue. Mais ce soutien au président de l'UDF fut d'autant plus net que les candidats de la majorité gouvernementale aux trois postes de vice-président, eux, n'en bénéficièrent pas ; au contraire, M. Edouard Frédéric-Dupont, reçut, lui, l'appui d'une voix extérieure au FN.

M. Michel d'Ornano, pour la présidence de la commission des finances, reçut le même soutien, mais il n'en avait absolument pas besoin : le RPR et l'UDF détiennent là la majorité absolue, et aucun de leurs membres n'était absent. En l'occurrence, le FN ne fit pas de distinction entre les deux formations de la droite classique puisque M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne) reçut aussi son soutien pour le poste de rapporteur général du budget.

Curieusement, l'extrême droite se divisa pour la vice-présidence : son candidat officiel, M. Jean-Claude Martinez (FN, Hérault), n'eut que quatre voix, alors que M. Pascal Arrighi (FN, Bouches-du-Rhône) en eut une.

L'attitude des amis de M. Le Pen fut moins conciliante avec M. Jacques Toubon ; ils se contentèrent de voter blanc lors de son élection à la présidence de la commission des lois, mais leur candidat pour un poste de secrétaire, M. Pierre Sirgue (FN, Gironde) obtint deux voix de plus que son potentiel théorique. Lors de l'élection de M. François Fillon à la présidence de la commission de la défense, le FN ne participa pas au vote. En revanche ses cinq commissaires apportèrent leurs suffrages à M. Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine) lors de son accession à l'une des trois vice-présidences.

Dans les commissions de la production et des affaires sociales, deux commissions où la droite classique ne dispose pas de la majorité absolue, l'extrême droite a choisi de présenter ses propres candidats à la présidence. Sans succès. Des absences, à gauche, ont permis à MM. Jacques Dominati et Jacques Barrot d'être élus dès le premier tour. Mais, dans la première, le candidat du FN au secrétariat, M. Jean-Pierre Schenardi (FN, Val-de-Marne), a eu trois voix de plus qu'il n'y a de commissaires de son parti.

Les socialistes, bien entendu, n'ont pas manqué de condamner *« ce vote bloqué RPR-UDF-FN »*, et cela d'autant plus vivement qu'aucune place ne leur a été accordée dans les bureaux des commissions, alors qu'en 1981 ils en avaient proposé – sans succès – à l'opposition d'alors. Au Palais-Bourbon la coupure droite-gauche est nette, mais certains sont nettement tentés de lancer des passerelles entre la droite et l'extrême droite.

THIERRY BRÉHIER.

POLITIQUE

MM. Chirac et Pasqua sont soucieux d'obtenir rapidement le rétablissement du scrutin majoritaire

En entreprenant de rétablir sans tarder le scrutin majoritaire, le gouvernement boucle en quelque sorte sa ceinture de sécurité. Il rend plus aléatoire pour le président de la République le recours à la dissolution de l'Assemblée nationale pour faire trancher par les électeurs un conflit entre lui-même et la majorité. Il interdit aux alliés du RPR de tenter de provoquer une telle dissolution, en cas de désaccord avec le premier ministre, dans l'espoir de rééquilibrer cette majorité. Ainsi doublement garantie, la cohabitation pourra franchir des passes difficiles – dont la première s'annonce pour l'automne – et faire route tranquillement vers le rivage de l'élection présidentielle de 1988, où M. Jacques Chirac espère arriver enfin au port.

Ce scénario optimiste, de rigueur parmi les membres du gouvernement, suppose d'abord que le retour au scrutin majoritaire ne pose pas de problèmes au sein de la majorité ni ne puisse être retardé par M. François Mitterrand avec l'aide du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et en faisant appel au Conseil constitutionnel, ces deux ordres de difficulté étant naturellement liés dans la tactique éventuelle du chef de l'Etat.

Pour parer aux objections juridiques, MM. Chirac et Pasqua, le ministre de l'intérieur, ont décidé d'inscrire dans le projet de loi d'habilitation permettant de réformer le mode de scrutin par ordonnance les principes du découpage des circonscriptions (*le Monde* du 9 avril). Si ce projet est, comme il est vraisemblable, déféré au Conseil constitutionnel par les députés socialistes, puisque le Conseil ne peut être saisi des ordonnances elles-mêmes, l'avis de la haute juridiction, présumé favorable, dès lors que les critères retenus sont conformes à sa jurisprudence, validera le découpage et ôtera au président de la République la justification d'un éventuel refus de signer les ordonnances correspondantes.

Au sein de la majorité, les difficultés sont moins simples à résoudre. Il s'agit, en fait, de donner aux députés des garanties suffisantes de leur réélection avec le futur mode de scrutin. La plupart d'entre eux souhaitent un accord entre le RPR et l'UDF excluant des primaires entre les deux formations dans les circonscriptions qu'adopteront ou ont déjà adoptées les futurs sortants. Ce souhait n'a pas encore reçu de réponse du premier ministre ni des dirigeants de la majorité.

La délimitation des circonscriptions elles-mêmes donne lieu à des discussions qui s'organisent de façon diverse selon les départements et la nature des relations locales entre les élus. Le RPR disposant d'une nette avance sur l'UDF dans cette étude, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a invité les députés de son groupe à faire connaître leurs propositions ou remarques. Les chefs de file du RPR dans les départements préparent ou ont déjà préparé leur propre copie, avec ou sans consultation, selon les cas, des responsables UDF, et en concertation, parfois, avec les préfets – copie transmise ou qui va l'être à M. Pasqua. Il est clair que le RPR aura la maîtrise quasi totale du résultat final.

La majorité verrouillée

L'UDF joue le jeu, mais tient à faire entendre sa voix dans le déroulement de la stratégie commandée par M. Chirac. La majorité est verrouillée – M. Raymond Barre se disposait à en donner la preuve mercredi, dans le débat de politique générale, en expliquant pourquoi il votera la confiance, – mais pas muette pour autant. Comme dit M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, les chefs de file de l'UDF restés hors du gouvernement et qui avaient montré dans le passé leur penchant pour le dirigisme se retrouvent en position de gardiens vigilants de la plate-forme libérale, que la majorité d'aujourd'hui s'était donnée avant les élections.

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a exposé mardi devant les députés UDF les grandes lignes de son intervention en tant que porte-parole du groupe dans le débat de politique générale, se proposait, certes, d'approuver la dévaluation du franc, dont il juge qu'elle était inévitable, mais il devait aussi formuler des mises en garde.

Les réserves de M. Giscard d'Estaing

La situation léguée par les socialistes est, selon l'ancien président de la République, plus grave qu'il n'y paraît. Au moment où un conseil ministériel, présidé mardi par M. Chirac, a fixé définitivement les économies budgétaires qui seront inscrites dans le collectif examiné par le conseil des ministres le 16 mars, M. Giscard d'Estaing estime que certains ministères risquent d'être à court de crédits de fonctionnement avant la fin de l'année. L'UDF approuve les restrictions décidées par le premier ministre et les juge courageuses, mais elle souligne les difficultés auxquelles le gouvernement devra faire face.

M. Giscard d'Estaing entendait exprimer, aussi, son sentiment sur le rythme de la libération des prix, qui aurait gagné selon lui à être plus rapide. Il avait souhaité, naguère, que la libération complète intervienne avant le 1er mai et que la levée du contrôle des changes et l'allégement de celui des douanes soient effectives avant l'été.

L'ancien chef de l'État estime qu'une libération immédiate des prix aurait, certes, un effet de hausse dans les premiers mois, mais assurerait de meilleurs résultats en 1987, tandis que la démarche retenue par le gouvernement, si elle permet de contenir l'inflation à court terme, risque de la favoriser plus tard.

La réunion des responsables de la majorité, mardi, à l'hôtel Matignon, autour de M. Chirac, a été l'occasion pour certains d'entre eux d'une mise en cause de l'information à la télévision. M. Gaudin a fait ensuite écho à cette irritation, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, en déclarant que certains responsables de l'information télévisée *« n'ont pas compris qu'il s'était passé quelque chose le 16 mars »*. Le premier ministre s'est borné à observer, au cours du déjeuner de mardi, que les reproches faits à la télévision justifient les mesures de privatisation en cours d'élaboration.

Au temps de l'union de la gauche au gouvernement, les communistes avaient fait de l'information un cheval de bataille leur permettant de se démarquer des socialistes sur un terrain secondaire. La situation n'est pas tout à fait semblable puisque des responsables du RPR partagent le jugement de ceux de l'UDF sur la télévision, mais on ne peut s'empêcher de voir là un débat annexe, destiné à occuper la galerie en attendant mieux.

PATRICK JARREAU.



société

ÉDUCATION

La « cohabitation » paraît difficile entre M. Monory et Mme Alliot-Marie

Si la cohabitation « baigne dans l'huile » au sommet de l'Etat, il ne semble pas en aller de même à l'éducation nationale entre le ministre, M. René Monory (CDS) et sa secrétaire d'Etat, Mme Michèle Alliot-Marie (RPR). Dotée du titre énigmatique de *« secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale chargée de l'enseignement »*, ses attributions réelles n'ont toujours pas été définies.

Des précisions à ce sujet devaient vraisemblablement être données par M. Monory, lors de la conférence de presse qu'il doit tenir lundi prochain 14 avril, pour indiquer ses projets et les grandes lignes de sa politique. Mais sans attendre cette échéance, Mme Alliot-Marie vient d'accorder une interview à l'AFP dans laquelle elle aborde tous les grands sujets de l'heure et se présente en véritable ministre de l'éducation. Or il est intéressant de noter que, sur de nombreux points, la tonalité de ses déclarations diffère très sensiblement de celle des propos tenus à plusieurs reprises en public par M. Monory.

C'est ainsi qu'elle n'exclut pas que la loi Savary sur l'enseignement supérieur soit abrogée dans les trois mois, ce qui n'est pas ce qu'avait laissé entendre le ministre. Ou qu'elle exprime des réserves à l'égard de la réforme des lycées de M. Chevènement, alors que le ministre avait indiqué qu'il était d'accord avec son principe, mais qu'il craignait des difficultés matérielles pour son application.

Mme Alliot-Marie préconise la révision immédiate de certains textes d'application de la loi Chevènement sur l'enseignement privé *« pour éviter des interprétations brimant les écoles privées »* et envisage à plus long terme – probablement pas lors de cette session – de modifier la loi elle-même sur deux points : nomination des maîtres et crédits limitatifs.

« Un véritable reniement »

Sur de nombreux autres points, Mme Alliot-Marie fait état d'intentions ou de décisions sur lesquelles le ministre ne s'était pas encore prononcé : création d'un « comité des sages » chargé de surveiller le contenu des manuels scolaires ; institution, à partir de la rentrée 1987, d'un système de contrôle des connaissances avec des examens tous les deux ans *« pour s'assurer que l'enfant a le niveau nécessaire pour suivre utilement la classe suivante »* ; possibilité, dès 1987 également, pour les parents de choisir entre trois établissements scolaires, pour aboutir à une désectorisation complète dans cinq ans.

Par cette offensive, Mme Alliot-Marie, qui a été la principale inspiratrice du programme de l'ex-opposition en matière d'éducation, veut manifestement rappeler les engagements électoraux de la plate-forme RPR-UDF à un ministre qui a semblé dans ses premières déclarations vouloir prendre son temps et choisir une orientation nettement plus modérée.

Elle avait été précédée, dans cette initiative, par la Fédération nationale des syndicats autonomes qui, dans un communiqué au vitriol, rappelle que si la loi Savary sur l'enseignement supérieur n'était pas abrogée *« dans les plus brefs délais »*, *« on enregistrerait un véritable reniement qui ferait perdre toute crédibilité à la nouvelle majorité dans l'Université »*. La Fédération ajoute qu'on ne peut accorder *« aucune confiance à l'administration socialo-communiste partout mise en place sans pudeur »* de 1981 à 1986.

M. Monory aura tout loisir de réfléchir à l'atmosphère qui règne au sein de son ministère lors du voyage qu'il doit faire à Cotonou (Bénin), les 10 et 11 avril, pour participer à la trente-huitième conférence des ministres de l'éducation d'expression française... On se contente d'indiquer, pour le moment, dans son entourage que *« le ministre, c'est lui »*...

F. G.

Les Américains redécouvrent le français...

(Suite de la première page.)

La désaffection envers les langues étrangères notée dans les années 70 ne s'expliquait pas seulement par l'« insularité » culturelle des Etats-Unis, encouragée par le glissement du centre de gravité du pays vers le Pacifique. Il faut tenir compte aussi des effets de la contestation universitaire à partir de 1969, rejoignant la protestation contre la guerre du Vietnam, qui ont remis en question les structures hiérarchiques et les valeurs traditionnelles. Les langues étrangères cessèrent alors de figurer parmi les matières obligatoires.

Les anciens contestataires, désormais beaucoup moins préoccupés de politique que de leur avenir, savent que la connaissance d'une ou de plusieurs langues étrangères est un atout qui servira leur carrière. Dans ce mouvement général de reprise des études de langues vivantes, où se situe le français ?

La concurrence de l'espagnol

Dans l'enseignement secondaire, on constate que c'est entre 1934 et 1948 que le français, jusque-là première langue étrangère enseignée aux Etats-Unis, a cédé la place à l'espagnol. En 1961, les deux langues étaient pratiquement à égalité avec environ un million d'étudiants chacune. Selon l'ACTFL, l'écart s'est ensuite accentué et, en 1982, on comptait 12,1 % d'élèves d'espagnol et seulement 6,7 % d'étudiants de français, par rapport à la population scolarisée du secondaire. Aujourd'hui, 54 % des élèves de langues vivantes étudient l'espagnol, 30 % le français, 9 % l'allemand, 2 % l'italien et 1 % le russe.

Beaucoup d'élèves de français abandonnent en cours de route. Mais l'effritement des effectifs des élèves de langues vivantes est un phénomène général dont on ne peut tirer des conclusions pessimistes.

Dans l'enseignement supérieur (collèges et universités des secteurs public et privé) les chiffres sont plus encourageants pour le français. Certes, l'espagnol a également délogé le français de la première place des langues vivantes enseignées. En 1960, les étudiants inscrits pour des cours d'espagnol représentaient 30 % du total et ceux inscrits pour le français 38,1 %... En 1983, les pourcentages ont changé : 45,3 % pour l'espagnol, 31,6 % pour le français.

Mais dans ce *mano a mano* franco-espagnol, le français a marqué des points. Entre 1980 et 1983 on note un accroissement de 8,8 % du nombre des étudiants inscrits en français, alors que, pour la même période, l'augmentation n'est que de 1,8 % pour les étudiants d'espagnol. Ainsi, l'espagnol piétine relativement alors que le français redémarre. Peut-être ce piétinement s'explique-t-il par le rejet inconscient d'une langue qui, étant donnée l'importance croissante de la population hispanique, affecte la position de l'anglais ? Tel n'est pas le cas du français dont les statistiques confirment qu'il est resté la langue de l'élite, tandis que l'espagnol est surtout enseigné dans les collèges (deux ans d'études seulement). Le français occupe une place plus importante dans les universités (quatre ans d'études), les programmes de licence *(bachelor of arts)* et surtout de maîtrise *(master of arts)*.

Parallèlement à cet enseignement pour ainsi dire de haut de gamme, divers établissements ont créé des cours de *business French*, (français commercial), accompagnés de cours sur la civilisation française. Certains professeurs s'inquiètent de cette « commercialisation » du français qui risque, selon eux, de détourner les étudiants de l'étude de la langue et de la littérature. Elle témoigne pourtant de la place plus forte tenue par la France dans le domaine des sciences et de la technologie. Enfin, on trouve toujours dans les grandes universités les meilleurs spécialistes des grands écrivains français.

Un corps enseignant de qualité variable

La remontée du français pose des problèmes de recrutement, surtout dans le secondaire où, pour satisfaire la demande, il a fallu embaucher des contractuels plus ou moins compétents, travaillant à temps partiel et, dans l'ensemble, très mal payés.

L'écart est grand entre l'enseignement du français dans les universités, assuré par des départements de français réunissant des professeurs de haut niveau (doctorat), et la médiocre qualité, reconnue par les autorités américaines, de l'enseignement dans le secondaire par des « certifiés » ou même des non-diplômés pourvus d'un simple certificat pédagogique.

Par rapport aux besoins, l'action de l'Alliance française est insuffisante, mais elle est loin d'être dérisoire puisque sur les cent vingt-deux Alliances des Etats-Unis plus d'une trentaine ont une école, petite ou grande, de français.

HENRI PIERRE.

LE JAPONAIS AUSSI...

L'enseignement du japonais aux Etats-Unis a progressé de façon spectaculaire en quelques années. Selon une enquête de l'*International Herald Tribune*, le nombre des étudiants américains qui apprennent le japonais a augmenté de 40 % depuis 1980. Cette percée n'est pas seulement sensible dans les universités : banquiers, scientifiques ou hommes d'affaires sont de plus en plus nombreux à juger nécessaire l'apprentissage de la langue d'un pays avec lequel les échanges économiques et commerciaux progressent considérablement. Modeste retour des choses, tout de même, quand on sait que tous les écoliers japonais apprennent l'anglais à partir de douze ans.

Guadeloupe : arrestation d'un important trafiquant de drogue

Guillermo Salazar, considéré comme le principal trafiquant de la chaîne colombienne de trafic de cocaïne alimentant la Guadeloupe, ou utilisant cette île comme escale vers le marché européen, vient d'être arrêté sur l'aéroport de Pointe-à-Pitre. De nationalité colombienne, âgé de trente ans, Guillermo Salazar exerçait son activité depuis plus d'un an en Guadeloupe et en Martinique.

Plus de 6 kilos de cocaïne ont été saisis pendant cette période, et les services de police et de douane estiment que la Guadeloupe et la Martinique voient transiter chaque année environ 100 kilos de drogues dures provenant de Colombie.

Dans l'affaire du trafic et usage de cocaïne découverte en Martinique au mois de janvier dernier *(le Monde* du 16 janvier), aucun des cent cinquante consommateurs entendus par la justice n'a été incarcéré, et les six trafiquants emprisonnés, tous étrangers, ont obtenu leur mise en liberté sous caution. – *(Corresp.)*

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Lionel Cardon, meneur de jeu à son propre procès

A-t-on, comme le soutient la défense, *« mis la charrue avant les bœufs »* en faisant comparaître, à partir du mardi 8 avril, Lionel Cardon devant la cour d'assises de Paris, où il doit répondre du meurtre d'un policier, suivi d'une prise d'otages avec tentative de meurtre d'un autre policier, alors que ces faits sont postérieurs à l'assassinat des époux Aran, dont le même Cardon se trouve accusé à Bordeaux, et que cette affaire-là ne sera pas examinée avant plusieurs mois par les assises de la Gironde ?

Car, pour ses avocats comme pour lui-même, Lionel Cardon, s'il se trouvait à Paris le 22 novembre 1983, armé d'un pistolet et porteur d'un gilet pare-balles, ce n'était pas dans le dessein d'attenter à la vie d'un policier, mais uniquement pour se protéger de ceux qui, selon lui, sont les véritables auteurs du double crime de Pessac. Et si d'aventure, disent-ils, Cardon était acquitté à Bordeaux, c'est avec un tout autre regard qu'il faudrait considérer sa tragique équipée parisienne. Aussi bien est-ce par une demande de renvoi du procès parisien qu'a débuté l'audience du 8 avril...

Vaine demande, car la cour, tout en regrettant qu'une même juridiction n'ait pas été saisie de l'ensemble des faits, a considéré qu'il n'y avait pas de raison de retarder l'examen du dossier qui se trouve clos depuis aujourd'hui huit mois, alors que personne ne peut dire quand le sera celui de Bordeaux.

Ainsi, Lionel Cardon a dû faire contre mauvaise fortune bon cœur. Conscient de la renommée que lui a donnée sa situation judiciaire, ce jeune homme blond, qui portait un blouson blanc à parements rouge et noir, a d'abord paru autant flatté que surpris de trouver face à lui, au moment de son entrée dans le box, une bonne dizaine de photographes et de cameramen qui eurent toute latitude de prendre de lui ces images d'autant plus prisées qu'elles sont rares à obtenir dans une salle d'audience.

Sur le champ, on a pu mesurer qu'il entendait bien être le premier personnage de son procès. C'est lui qui, au moment du tirage au sort des jurés, a décidé lesquelles il voulait récuser. Par la suite, c'est toujours lui qui mobilisait ses avocats, Mes Pierre Blazy, Pierre Hardy et Gérard Doukhan, pour avoir avec eux, à tout moment, des entretiens particuliers, leur faisant savoir ce qu'il convenait, à ses yeux, de relever, de discuter ou de mettre en valeur. On l'a vu d'un bout à l'autre attentif à tout, constamment aux aguets, fixant tour à tour d'un regard incisif l'avocat général, les parties civiles, les jurés. A l'occasion, il trouva même des propos pour qualifier Me René Henri Garaud, partie civile pour la veuve du brigadier Hochard, à la fois de *« facho »* et de *« défenseur des assassins d'enfants »* (allusion à l'affaire Grégory). A un autre moment, ce fut l'avocat général, M. Henri Saludo, qui reçut l'apostrophe : *« Il faut que vous le sachiez, mesdames et messieurs les jurés, celui-là, il est là pour m'enfoncer. »*

Cependant, ces moments de bravades alternent avec d'autres où le visage s'abaisse, où le regard se perd vers le plafond. On pense alors à une réflexion qu'il livra au psychiatre pour se dépeindre : *« Cardon Zorro, Cardon zéro »*, et qui peut-être est bien là pour tout résumer.

Car qui est-il, ce personnage qui doit bien mesurer l'impasse judiciaire dans laquelle il se trouve aujourd'hui ? Le portrait n'est pas simple. Lionel Cardon naît le 6 janvier 1958 à Honfleur. Son père, garde-côtes, va se séparer de sa mère. Lionel a alors treize ans. Il se retrouve auprès de la mère, venue travailler chez Renault à Boulogne-Billancourt où elle épouse un homme avec lequel l'enfant ne s'entendra jamais.

> *« Cardon Zorro, Cardon zéro, » a dit de lui-même l'accusé. C'est peut-être ce qui résume le mieux le destin de ce marginal, devenu meurtrier après une jeunesse particulièrement instable*

Le foyer éclaté

C'est le temps des premières fugues. Quand on lui demandera ce qu'il ressentit de cette rupture familiale, il répondra : *« Je suis un peu gêné pour parler de ça ici, devant tous ces gens... »* Il dira pourtant : *« Il y avait un foyer, il a éclaté. Un étranger est apparu. Alors, forcément, il y a eu malaise. »*

A quinze ans, le garçon passe pourtant son BEPC. Il n'ira pas au-delà dans l'étude. Il tâtera successivement de la mécanique, du blanchissage. Il sera quelques mois déménageur. Le premier accroc viendra avec un vol de moto suivi d'une décision de placement dans un foyer à Savigny-sur-Orge. Les incidents, alors, se multiplient. Il s'en explique d'une phrase : *« J'ai toujours été en opposition avec l'autorité ; ça tient de mon enfance. »* Il se retrouvera un moment apprenti boulanger. Un peu plus longtemps, garçon de salle dans un restaurant des Champs-Elysées.

Puis, du jour au lendemain, il quitte cet emploi qui lui plaisait pour aller faire la manche dans le métro, raclant une guitare aux côtés de l'amie du moment, Maria Dos Santos, qui dira plus tard qu'elle le quitta, lasse qu'elle était d'être battue et dépouillée. Pourquoi tant d'instabilité ? *« J'arrive à m'y perdre moi-même. »*

Dans cette vie déjà manquée survient, le 24 avril 1976, le vrai drame. Le père se jette du haut d'une falaise. Or ce père, Lionel Cardon nourrissait pour lui à la fois une affection vraie et l'espoir non moins vrai et très pratique d'acheter, grâce à lui, un restaurant. Les psychiatres diront : *« A la douleur du deuil va s'ajouter la déception d'un rêve écroulé. »* Et encore ceci : *« Cardon, aujourd'hui, ne se sent coupable que d'une chose, n'avoir pas compris la souffrance de son père et n'avoir pas pu prévenir son suicide. »*

Est-il d'accord ? La réponse a été immédiate : *« Je n'ai pas de commentaires à faire. »*

Son destin de marginal est en tout cas définitivement scellé. De ce jour, les événements vont se précipiter. Après une période de rêve rural et agricole dans une communauté où il tâte aussi de la drogue, c'est d'abord un vol à l'arraché qui le conduit à la prison de Fleury-Mérogis pour quelques mois. Il connaît là un co-détenu, Pascal Debré. Libérés l'un et l'autre, ils se retrouveront bientôt pour une série d'attaques à main armée contre des pompistes entre janvier et mars 1977. Lionel Cardon a dix-neuf ans.

En 1981, la cour d'assises des Hauts-de-Seine le condamne, pour ces faits, à dix ans de réclusion criminelle. Aujourd'hui encore, il estime qu'il peut crier à l'injustice. Pourquoi ? *« Parce que*, dit-il avec force, *je ne faisais, moi, que conduire la voiture. Je n'ai jamais fait usage d'armes dans ces affaires. »*

On le libère, sous condition, en mars 1983 après six ans, deux mois et six jours de détention. Etait-il prêt pour cette libération ? Lui, il raconte l'administration pénitentiaire, l'isolement où il fut maintenu dans des quartiers de haute sécurité ou, plus exactement, dans ce qui correspond à ces quartiers, aujourd'hui qu'ils ont été officiellement supprimés. Il trouve là ses raisons, sinon de justification, du moins d'une incapacité à pouvoir retrouver une vie normale.

Les « ruminations sur la mort »

Les psychiatres, depuis ceux qui l'examinèrent en 1977, puis en 1979 après son arrestation pour les vols à main armée, jugés à Nanterre, à ceux qui ont plus longuement testé l'accusé d'aujourd'hui, en 1983, hésitent, les uns comme les autres. Les premiers ont relevé *« une instabilité émotionnelle »*, décelé *« une personnalité très immature, marquée par les incertitudes de l'adolescence »*. Ceux-là l'ont vu fasciné par l'imaginaire, en proie *« à des ruminations sur la mort »*. Ils avaient suggéré une formation éducative et professionnelle durant le temps de la détention. Cardon ricane : *« L'isolement, vous trouvez ça éducatif ? » « Ça peut l'être, la solitude, le repli sur soi-même peuvent, pour certains, être bénéfiques »*, a répondu le docteur Bernard Defer.

Du coup, le Cardon démonstratif, agité, se retrouve tout entier pour crier : *« Bravo ! »* Avec tout ce qu'il peut y mettre de dérision et d'ironie. Ce n'est pas le même homme que dépeignent les psychiatres de 1983. Pour eux, Lionel Cardon est aujourd'hui *« dans un état limite »*. Au moment des faits de Paris, il avait *« perdu son jugement et se trouvait dans une situation d'abandon atroce »*. Sa course fut *« la course folle d'un malade désemparé »*. Le bravache provoquant dissimulait des *« angoisses profondes »*. Et voilà nos docteurs bien embarrassés, faute d'avoir trouvé, selon leur expression, *« l'adéquation entre la personnalité de leur sujet et les faits qui lui sont reprochés »*.

Ce sont ces faits, cette fuite à Paris, soldée par la mort, que l'on va maintenant aborder dans leurs moindres détails.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

AVRIL SANS SOLEIL A PARIS

Tout le monde se plaint du mauvais temps : ciel gris, froid et pluies intermittentes sont le régime météorologique que Paris connaît depuis le 1er avril.

Selon les statistiques de la Météorologie nationale, le plus remarquable est le déficit d'insolation. Du 1er au 8 avril, le soleil ne s'est montré que 23,6 heures, soit environ vingt-cinq heures de moins que ce à quoi on pouvait s'attendre, étant donné que l'insolation de tout le mois d'avril est de 184 heures à Paris.

De même, toujours à Paris, les températures sont inférieures aux moyennes saisonnières : un seul exemple, celui du 6 avril, jour le plus froid depuis le début du mois. Ce jour-là, le thermomètre a oscillé entre 1,3 °C et 7,1 °C (record non battu : 1 °C à 5 °C le 6 avril 1911), alors que depuis 1873 les minima et les maxima moyens pour le 6 avril sont, respectivement, de 5 °C et de 14 °C.

Les pluies, en revanche, ne sont que légèrement supérieures aux moyennes : 16,5 mm d'eau sont tombés en dix-neuf heures du 1er au 7 avril à Paris (40,6 mm en 1970, 25,2 mm en 1979), alors que la moyenne de la première décade du mois, calculée de 1951 à 1980, est de 15,8 millimètres.

La situation météorologique est telle que la prévision n'est pas possible au-delà de trois jours. Les vents du nord et du nord-est continueront : il fera donc toujours froid.

FAITS DIVERS

● *Intoxication mortelle dans une chaufferie à Paris.* – A la suite d'une panne de chauffage à la crèche municipale du nº 15, cours Debille, à Paris (11e), une équipe des services techniques de la ville est intervenue le lundi 7 avril pour remettre en route la chaudière à gaz. Les trois agents ont été intoxiqués par des émanations d'oxyde de carbone et aussitôt transportés à l'hôpital Saint-Antoine, où l'un d'eux, Serge Gys, un contremaître de trente-six ans, est décédé.

La Mairie de Paris indique que, sur les deux cents trente crèches municipales de la ville, la moitié sont chauffées au gaz, un tiers à la vapeur ou à l'électricité, et le reste au fuel.

● *Casino du Grau-du-Roi : l'incendie était d'origine criminelle.* – L'incendie qui a entièrement détruit le casino du Grau-du-Roi (Gard) pendant la nuit du dimanche 6 au lundi 7 avril (*le Monde* du 9 avril) était d'origine criminelle : sept bouteilles de gaz butane ont en effet été découvertes dans les décombres de cet établissement qui, depuis sa création en 1983, n'avait jamais obtenu l'autorisation d'ouvrir des tables de jeu.

Selon les premières constatations, les bouteilles de gaz avaient été disposées au milieu de la piste de danse, dont le sol a été ensuite aspergé d'essence.

● *Une vieille dame étranglée à Beauvais.* – Un gardien d'immeuble a découvert, le lundi 7 avril, le cadavre d'une vieille dame, Mme Marthe Duthil, âgée de quatre-vingt-deux ans, les poignets liés par un foulard, au pied de son lit, dans son appartement du quartier Argentine où elle vivait seule à Beauvais (Oise). La porte n'était pas fermée et si aucune effraction n'a été relevée par les policiers du SRPJ de Créteil chargés de l'enquête, le studio avait été entièrement fouillé.

L'autopsie a permis d'établir que Mme Duthil avait été étranglée.

SOCIÉTÉ

DEUX DISPARUS ET UN RESCAPÉ DANS LA COLLISION DE DEUX AVIONS ALPHA-JET

Deux avions militaires d'entraînement Alpha-Jet de la base de Cazaux (Gironde) se sont heurtés en vol, le mardi 8 avril, au large du littoral charentais, alors qu'ils effectuaient une navigation au-dessus de l'île d'Oléron. Les deux appareils se sont abîmés à environ dix milles au large du port de La Cotinière.

Trois hommes, au total, se trouvaient à bord des deux avions, selon un communiqué de la IIIe région aérienne. L'un d'eux a pu s'éjecter et a été récupéré par un hélicoptère de l'armée de l'air. Les deux autres sont portés disparus et d'importants moyens de recherches ont été envoyés sur place.

Les identités du rescapé et des deux disparus n'ont pas été communiquées par l'autorité militaire.

L'Alpha-Jet est un biréacteur franco-allemand d'entraînement à la chasse. Son équipage est généralement de deux hommes, un moniteur et un élève.

MÉDECINE

LES VACCINS DU DÉSERT

Les responsables de l'UNICEF ont la bosse inventive : la piste vers les régions les plus reculées du Tchad s'ouvre à la technologie par dromadaires interposés.

Pour acheminer les vaccins qui sauveront les enfants dont un sur cinq meurt actuellement avant l'âge d'un an, l'organisme humanitaire a décidé de mettre les précieuses ampoules dans de petits réfrigérateurs, les petits réfrigérateurs sur le dos des quadrupèdes, et fouette Bédouin ! Le soleil a accepté de participer à l'opération. En effet, les boîtes réfrigérantes... fonctionneront à l'énergie solaire.

SPORTS ÉQUESTRES

Jappeloup, meilleur sauteur français, en copropriété

Propriété à part entière de son cavalier, Pierre Durand, Jappeloup, le meilleur cheval français actuel de saut d'obstacles, restera français.

Tenté, après son échec aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, de vendre son petit cheval noir, le cavalier bordelais a conclu, le mardi 8 avril, un accord de copropriété avec l'association Ecurie France, créée par la Fédération équestre française et la Société bordelaise des vins de Luze, filiale du groupe Rémy Martin.

Désormais, le cheval s'appelle Jappeloup de Luze. Il appartient à 59 % à Pierre Durand, qui en conserve l'exclusivité de la monte, en assume les frais d'entretien, et récolte tous les prix gagnés en compétition.

Le cheval a été acquis pour 21 % de son prix (787 500 F), par la Société de Luze, qui bénéficiera des retombées publicitaires des succès éventuels de Jappeloup de Luze.

Dix parrains

Enfin, 20 % (750 000 F) ont été investis par Ecurie France, qui cherche à préserver les douze meilleurs chevaux français de compétition dans les trois disciplines olympiques, en vue des Jeux olympiques de Séoul.

Financée par dix parrains (dont cinq sont déjà connus : Bénédictine, Brittany Ferries, Moët et Chandon-Hennessy, UAP et VAG France), Ecurie France n'avait signé jusqu'alors que des contrats de conservation engageant le propriétaire d'un cheval à ne pas le vendre avant les Jeux olympiques et à le laisser à la disposition de son cavalier.

Huit chevaux de saut d'obstacles, dont Flambeau C, monté par Frédéric Cottier, et La Fayette, monté par Michel Robert, en avaient bénéficié, ainsi que cinq chevaux de concours complet.

J.-J. B.

D'un sport à l'autre

● FOOTBALL : *Championnat et Coupe.* – Grâce au match nul obtenu à Sochaux (1-1) le 8 avril, le Paris-S-G a conservé ses 3 points d'avance au classement général du championnat de première division sur le FC Nantes qui n'a pas réussi à battre Bordeaux (0-0). Pour ce qui est des autres matches en retard, Lens et Strasbourg, qui recevaient, se sont imposés respectivement contre Auxerre (2-1) et Laval (2-1). En Coupe de France, c'est Marseille qui, en arrachant le nul (1-1) au Racing de Paris, s'est qualifié pour affronter le Stade Rennais en demi-finales.

● TENNIS DE TABLE : *Championnats d'Europe.* – L'équipe de France, composée de Secrétin, Birocheau et Gatien, a obtenu une médaille d'argent aux championnats d'Europe de Prague le 8 avril. Vainqueurs des Polonais (5-4) en demi-finale, les pongistes français ont ensuite été battus (5-0) par les Suédois.

● TENNIS : *Masters WCT de Dallas.* – Yannick Noah a battu l'Américain Matt Anger (7-5 ; 6-4 ; 6-2) le 9 avril au premier tour du tournoi WCT de Dallas.

● VOILE : *Course autour du monde.* – Les quinze voiliers encore en compétition dans la Course autour du monde par équipage devaient prendre le départ le 9 avril de la quatrième et dernière étape, Punta del Este (Uruguay) - Portsmouth (Angleterre).

En temps réel, c'est le bateau suisse *UBS Switzerland* de Pierre Fehlmann qui est le mieux placé pour remporter la victoire tandis que, en temps compensé, l'équipage français de Lionel Péan sur *l'Esprit d'équipe* a les meilleures chances de succès. Quant à Eric Tabarly, sur le bateau belge *Côte d'or*, il tentera de remporter une victoire d'étape pour se consoler de ses déboires dans cette épreuve.

DÉPANNAGES EN TOUS GENRES ET CASERNEMENTS VÉTUSTES

La grogne des pompiers de Paris

« Combien de temps encore pourra-t-on demander à nos garçons de faire entre quatre-vingt-cinq et cent cinq heures de service par semaine, alors que leurs conditions de logement sont largement au-dessous de la normale ? » Cette question a été posée au cours d'une conférence de presse, le mardi 8 avril, par le général Pierre Godon, cinquante-quatre ans, qui vient de prendre le commandement de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris en remplacement du général Coupez, admis à la retraite.

De manière diplomatique mais tout à fait explicite, le nouveau chef des soldats du feu a soulevé le problème des conditions de vie et de travail de ses hommes. Ces militaires, qui appartiennent au corps du Génie, sont au nombre de 6 700. Ils couvrent quatre départements de l'Ile-de-France (Paris, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine) peuplés de six millions d'habitants. Ils répondent à un nombre croissant d'appels, qui ont atteint près de sept cents par jour en 1985. Les incendies ne représentent plus que 8 % des interventions. En revanche, on appelle les pompiers pour des dépannages en tout genre, autrefois assurés par des artisans, comme le déblocage de personnes enfermées dans des ascenseurs ou de simples ouvertures de portes dont on a perdu les clés.

Alléger les missions ?

Les soldats du feu sont casernés dans soixante-dix-huit centres de secours, souvent construits au siècle dernier et qui n'offrent aujourd'hui qu'un confort tout à fait spartiate. Cette situation n'entrave pas le recrutement. Mais le général Godon n'a pas caché qu'après quelques années de service ses hommes étaient tentés de passer dans le civil. A la longue, et si la reprise économique rend plus facile l'emploi des jeunes, le recrutement quantitatif et qualitatif des volontaires pourrait s'en ressentir.

Augmenter les effectifs pour alléger le temps d'astreinte ? Le général Godon n'y compte pas. Moderniser les casernes ? Cela se fait, mais au rythme très lent d'un seul centre par an. Pour Paris, par exemple, on ne prévoit en 1987 que le transfert de la caserne de Poissy (cinquième arrondissement) dans des locaux neufs situés dans l'enceinte de l'ancienne Ecole polytechnique. Le budget actuel de la brigade (près d'un milliard de francs en 1986) ne permet pas de faire davantage.

La solution passerait-elle par un allégement des missions accomplies par les pompiers ? L'an prochain, un nouveau système de secours aux victimes devrait être mis en place. Il serait confié aux ambulances des SAMU, qui répondront au numéro d'appel téléphonique 15. *« Lorsqu'il faudra désincarcérer un automobiliste accidenté ou débloquer un ascenseur, on continuera à faire appel à nous »*, a remarqué le général Godon. Les médecins ne sont évidemment pas équipés pour le faire.

Devrait-on songer à privatiser certaines interventions banales, c'est-à-dire faire appel à des entreprises agréées travaillant sous le régime de la concession, comme cela se pratique à Paris pour un nombre croissant de tâches municipales ? *« Nous n'avons pas envisagé cette hypothèse »*, reconnaît le chef de la brigade. Mais est-elle réaliste ? Doit-on faire payer certains services rendus par les pompiers, comme cela commence à se faire dans les communes de province ?

« Je pense que ce serait très mal ressenti par la population, répond le général Godon. *N'oublions pas que les pompiers de Paris sont un service public, financé en bonne partie par l'Etat. Pour dissuader les Parisiens de nous appeler pour une broutille, mieux vaudrait faire leur éducation que les faire payer. »*

MARC AMBROISE-RENDU.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

IESULTATS

L'esprit de Vienne a régné sur l'Europe et sur Hollywood, le cinéma viennois est au Centre Georges-Pompidou. Stroheim, Fritz Lang, Sternberg, Murnau, et Billy Wilder, Preminger et Lubitsch et Michael Curtiz, né en Hongrie, et le plus Viennois de tous, Max Ophuls, né en Allemagne. Le cinéma de l'esprit viennois est celui de la diaspora.

Cinéma viennois

RÉTROSPECTIVE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SEPT notes de cithare, une poursuite nocturne dans des égouts, une ville de trafics à peine sortie de la guerre et encore occupée, dont on mesure l'étendue tandis que s'élève la cabine de la grande roue : pour beaucoup, Vienne au cinéma restera celle du *Troisième homme* (1949) telle que l'ont fixée une fois pour toutes le producteur Alexander Korda, le metteur en scène Carol Reed, le scénariste Graham Greene, l'interprète Orson Welles et le compositeur Anton Karas. Aucun Autrichien parmi eux, mais qui s'en étonnerait ? L'Autriche cinématographique n'a jamais cessé de manquer exister.

Ebranlée en 1848 par la fuite de Metternich, humiliée en 1866 par la défaite devant la Prusse à Sadowa, Vienne meurt avec le traité de Versailles. Ce n'est plus que la survivance d'une souveraineté qu'annexe Hitler en 1938, à jamais vidée de ses forces vives : le plus saisissant montage de l'exposition parisienne fait s'inscrire sur un écran silencieux la liste interminable des Viennois expatriés. Tous ou presque partirent, et cependant Vienne, un temps, a régné suprêmement sur la littérature et la musique. Si l'on peut contester le culte exagéré rendu à un Klimt ou à un Otto Wagner, on s'entendra sur la modestie du cinéma autrichien, dont les fils géniaux ne purent s'exprimer qu'en exil.

Comme toute l'Europe, l'Autriche, en la personne de l'empereur François-Joseph, avait accueilli le cinématographe Lumière avec enthousiasme, dès avril 1896. Premiers studios, premières vues animées : *les Rues de Vienne, l'Attentat de Sarajevo* * (1), *la Guerre vue du front*, l'actualité de l'Autriche devenue République en 1918. Ces films ressemblent à leurs équivalents italiens, russes ou suédois. Le cinéma muet de fiction recourt largement à l'opérette viennoise, sous la houlette de Walter Friedmann et du ténor Hubert Marischka (*Der Millionenonkel* *, 1912) ; les vedettes d'alors ont nom Hilde Radnay, Felix Dörmann, Magda Sonja, Joseph Schildkraut.

L'Europe se souvint plus longtemps du grand Max Reinhardt, né près de Vienne en 1873. Il dirigea pendant trente ans le Deutsches Theater de Berlin, et hormis Fritz Lang, il n'est aucun nom du spectacle de langue allemande qui ne soit passé dans sa troupe, Murnau, Lubitsch, Jannings, Leni, Veidt, Dieterle, sans oublier Marlène Dietrich. Peu avant la guerre, il donne au cinéma allemand *Das Mirakel, Die Insel der Seeligen* * et *Venetianische Nacht* *, trois œuvres extrêmement curieuses et rares où l'approche symboliste faisait entrevoir l'imminente gloire de l'expressionnisme. De ce mouvement, l'un des premiers monuments devait être *la Maison sans porte ni fenêtre* (1921), tourné à Berlin par le Viennois Friedrich Feher.

Stroheim, Lang, Sternberg : les trois grands, homologues du triumvirat Schoenberg, Webern, Berg, emporteront des poussières de l'ancien Empire sous d'autres cieux. Né à Vienne en 1885 de parents petits commerçants juifs, Eric von Stroheim n'était pas majeur lorsqu'il s'installa en Amérique. Deux de ses films, *Merry-go-Round* * (1922), *The Wedding March* * (1926), ont pour cadre Vienne — souvenirs des valses brillantes de sa jeunesse ? — alors que sa grinçante *Veuve joyeuse* * (1925) n'a de l'opérette viennoise que l'apparent apparat, aussi trompeur que les sourires de l'interprète Mae Murray, fille d'émigrés autrichiens, qui haïssait Stroheim.

Né (en 1890) et élevé dans la capitale, officier de l'armée impériale, Fritz Lang accomplit sa carrière de cinéaste en Allemagne, en France et aux Etats-Unis. Un seul de ses scénarios, *Lilith und Ly*, aura été mis en scène en Autriche (1919). Viennois enfin, né en 1894, Josef von Sternberg est plus américain encore : émigré aux Etats-Unis dès l'enfance, il n'a tourné qu'un seul de ses vingt-cinq films en Europe, mais quel film : *l'Ange bleu*, invention du mythe Marlene (Allemagne, 1929).

La fin de la double monarchie avait réduit l'Autriche à la seule Vienne et à un provincialisme durable, dont se lassent même des cinéastes moins exceptionnels qui lui préfèrent l'Allemagne de Weimar, pourtant en pleine crise, ou l'Amérique. Ainsi les principaux collaborateurs de l'Américain Robert Siodmak pour *les Hommes le dimanche*, film allemand de 1929, étaient nés à Vienne : Edgar Ulmer en 1900, Billy Wilder en 1906, Fred Zinnemann en 1907. L'Autriche ne sut pas les retenir, non plus que leur compatriote Otto Preminger (né en 1906), brillant collaborateur et successeur de Reinhardt au Josefstadt Theater de Vienne. Il réalisa un seul film en Autriche, *Der grosse Liebe* * (1931) avant son exil et sa gloire hollywoodienne.

Mais comme par un mouvement de balancier, la nationalisation des studios hongrois par Bela Kun l'année même du traité de Versailles amène son lot d'immigrants à l'Autriche voisine, comme Mihaly Kertesz et son épouse la comédienne Lucy Doraine. Né en 1883, Kertesz a une longue carrière derrière lui lorsqu'il rencontre à Vienne l'excentrique producteur Alexander, dit Sascha Kolowrat. Pour sa compagnie, la Sascha, il tourne jusqu'en 1925 une quinzaine de films, comédies mondaines écrites par ses compatriotes Siklosi et Vajda (*la Dame aux gants noirs, la Dame aux tournesols*), ou de grands spectacles historiques comme *Sodome et Gomorrhe** (1922) ou *Die Sklavenkönigin** (1924).

A Hollywood dès 1926, Kertesz devient Michael Curtiz, réalisateur vedette de la Warner à qui Errol Flynn et Humphrey Bogart devront beaucoup. Alexander Korda quant à lui (né en 1893) arrive à Vienne un peu plus tard, chassé, lui, par Horthy. Pour la Vita-Film, rivale de la Sascha, il dirige notamment *Prinz und Bettelknabe** (1920), d'après Mark Twain, et le magnifique *Samson et Dalila** (1922) ; puis Korda sillonne l'Europe pour s'établir définitivement en Grande-Bretagne. Mais ce sont bien ces superproductions autrichiennes démarquées du style de l'Américain DeMille qui valent à leurs auteurs, avec le succès public, la reconnaissance internationale.

Les producteurs autrichiens ne purent s'opposer longtemps à l'organisation berlinoise de la UFA, avec ses fameux studios de Neubabelsberg. *Café Elektric** du Viennois Ucicky (1927) vaut pour le pittoresque de la toute jeune Marlène, mais fait une fin : l'Allemagne maîtrise la technique du parlant avant tout le monde, attire qui elle veut et annexe l'Autriche du cinéma dix ans avant l'Anschluss. Ne restent à Vienne que les plus médiocres, Ernst Neubach, Erich Engel, Max Neufeld, Werner Hochbaum, et le gentil Willi Forst, symbole à lui seul de l'opérette viennoise (*Maskerade**, 1934).

Dans les années 30, on vient, moins qu'à Berlin, tourner à Vienne des films quelconques en versions multiples : *la Chanson d'une nuit*, de l'Ukrainien Litvak avec le Polonais Jan Kiepura et l'Allemande Magda Schneider (mère de Romy) ; *Madame ne veut pas d'enfants*, de l'Allemand Steinhoff, sur un scénario de Wilder ; *Voyage de noces*, de Schmidt et Fried, sur un scénario d'Ernst Marischka (futur père des *Sissi*), avec Brigitte Helm et Albert Préjean ; *la Fille du régiment*, du Tchèque Lamac avec sa compatriote Anny Ondra. Seul *Gardez le sourire (Sonnenstrahl* * dans la version autrichienne, 1933), du Hongrois Paul Fejos, avec Annabella et Gustav Froehlich, exprime une émotion vraie, un intimisme digne du meilleur romanesque autrichien.

A vrai dire, le cinéma autrichien n'est en rien celui d'une « joyeuse apocalypse ». Son cosmopolitisme fortuit ne l'a guère enrichi, lui qui, par le truchement de ses expatriés, a marqué et l'Europe et l'Amérique. L'Autriche s'est enlevée à elle-même, on ne trouvera guère de traces dans ses films des subtiles intuitions de Musil ou de Roth, sans même évoquer le vertige freudien.

Le cinéaste qui sut comme aucun autre montrer l'élégance tragique d'un monde accompli et déclinant, faire aussi éprouver en quoi le désir rapproche de la mort, était un juif des bords du Rhin. Max Ophuls (1902-1957), metteur en scène au Burgtheater de la capitale à vingt-quatre ans, a été le plus « viennois » des cinéastes. *Liebelei** (1932) et *la Ronde* (1950) d'après Schnitzler, *Lettre d'une inconnue* (1948) adapté de Zweig, égalent leur modèle, le dépassent sans doute : dans un sourire, le temps fait son œuvre de mort. A la fin du *Plaisir*, Ophuls ne concluait-il pas : « *Mais mon cher, le bonheur, ce n'est pas gai* » ?

OLIVIER BARROT.

(1) Les titres marqués * sont présentés dans le programme « Vienne et le cinéma » du Centre Georges-Pompidou.



« The Wedding March » (1928) Erich von Stroheim.

FILMOGRAPHIE

La Veuve joyeuse, d'Erich von Stroheim (1925), 12 avril à 20 h 30, 17 mai.

Café Elektric, de Gustav Ucicky (1927) avec Marlène Dietrich, 13 avril à 20 h 30, 18 mai à 14 h 30.

Die Grosse Liebe, d'Otto Preminger (1931), 14 avril à 20 h 30, 19 mai à 14 h 30.

Maskerade, de Willi Forst (1934), 18 avril, 23 mai.

L'Impératrice rouge, de Sternberg (1934) avec Marlène Dietrich, 19 avril, 24 mai.

Morocco, de Sternberg (1930) avec Marlène Dietrich et Gary Cooper, 20 avril, 25 mai.

Liebelei, de Max Ophuls (1932) avec Magda Schneider, 27 avril, 1er juin.

Extase, de Gustav Machaty (1932) avec Heddy Kiessler (Heddy Lamar), 28 avril, 2 juin.

Der Müller und Sein Kind, de Walter Friedmann (1911), le premier film autrichien en archives, 30 avril.

Samson und Delilah, d'Alexander Korda (1922), 2 mai.

Merry Go Round, d'Erich von Stroheim, 4 mai.

Sodom und Gomorrha, de Michael Kertesz (Michael Curtiz), 5 mai.

Marche nuptiale, d'Erich von Stroheim (1924), 10 mai.

Die Spinnen, de Fritz Lang (1919), 11 mai.

Orlacs Hände, de Robert Wiene (1935) avec Conrad Veidt, 12 mai.

Spione, de Fritz Lang (1926), 16 mai.

Sonnenstrahl, de Paul Fejos (1933) avec Annabella, Gustav Orich, Paul Otto, 26 mai.

Zauber der Boheme, de Geza von Bolvary (1938) avec Martha Eggerth et Jean Kiepura, 31 mai (avec un programme documentaire).

★ Centre Georges-Pompidou, salle Garance, jusqu'au 2 juin. Séances à 20 h 30 jusqu'au 14 avril, à 14 h 30 à partir du 16 avril.

Voilà soixante ans que la capitale des Pays-Bas attendait son Palais Garnier. Le nouveau théâtre d'Opéra néerlandais ouvre le 23 septembre. A six mois de l'inauguration, on se querelle de plus belle à son sujet.

L'Opéra d'Amsterdam

CELUI QU'ON N'ATTENDAIT PLUS

LA musique fait la « une » de l'actualité culturelle aux Pays-Bas. On parle aussi beaucoup de cette toile de Barnett Newman, *Who's Afraid of Red, Yellow and Blue*, qu'un chômeur, pourfendeur d'art abstrait, vient de lacérer de plusieurs coups de cutter au Musée d'art moderne. Mais chaque jour ou presque, les grands journaux hollandais ouvrent leurs colonnes aux derniers rebondissements d'un feuilleton qui tient le pays en haleine depuis plus de soixante ans : l'impossible construction d'un Opéra à Amsterdam.

Le miracle s'est pourtant produit : commencé au cours de l'été 1982, un bâtiment est sorti de terre, dont l'une des singularités est d'abriter, dans son aile droite, l'Hôtel de Ville et, dans son aile gauche, ce temple de l'art lyrique et de la danse si longtemps convoité. A six mois de l'inauguration (prévue pour le 23 septembre), les polémiques sont plus vives que jamais ; des critiques vigoureuses pleuvent sur le bâtiment et mettent en doute son adaptation aux fonctions d'un grand Opéra moderne. Les financiers s'inquiètent. Les « artistiques » s'échauffent. Et l'imbroglio administratif en toile de fond servira sans doute de repoussoir au moment d'arrêter les structures de notre futur Opéra de la Bastille.

Il y a vraiment quelque chose à éviter : faire connaissance du nouvel édifice par l'arrière. Vu du côté des entrées officielles, il parvient assez bien à s'effacer. Mais au verso, c'est une calamité : l'œil bute sur cinq étages de fenêtres en rangs serrés, un stalag de 250 mètres de long surmonté de hautes cheminées d'où s'échappent par temps froid des nuages de fumée. Quand on sait qu'autour de la Waterlooplein (lieu choisi pour le Musiektheater et son siamois l'hôtel de ville) s'étendait jadis le quartier juif, on croit rêver. Lorsque des arbres seront plantés et que sera rapatrié sur ce flanc ingrat le marché aux puces pour l'instant exilé sur la place voisine, les abords seront sans doute plus gais.

Cette vue-là peut être heureusement évitée. Quand on viendra à pied écouter Verdi ou Puccini, on longera les bureaux de l'Hôtel de Ville par la gauche et on s'engagera à angle droit sous un passage couvert pour prendre sa place à l'abri du vent et de la neige, à l'un des quatre guichets entièrement informatisés (les réservations pourront être mises en mémoire plusieurs années à l'avance). Muni de la partition qu'on aura achetée à la petite librairie *ad-hoc*, on retrouvera au vestiaire les automobilistes remontés des parkings souterrains et on croisera ceux qu'on aura laissé entrer par les portes vitrées à l'avant, privilège des taxis et des bicyclettes. Là, on aura l'eau à ses pieds.

Un Opéra au bord d'un canal ! Même à Venise, on n'y avait pas pensé. Et ce sont des impressions vénitiennes qui vous assaillent aux trois étages de ce foyer revêtu de faux marbre rouge passé, entièrement ouvert sur l'extérieur par de grandes baies vitrées. Ce qu'on observera du balcon en prenant son café ? Des toits en clocheton, des arbres, un pont, huit lampadaires. Le plus bel emplacement dont on puisse rêver.

La salle elle aussi a une sacrée classe avec ses balcons profilés comme des ailes de Boeing, inclinés sur les côtés pour permettre une parfaite visibilité. Bois blanc, moquette rouge : simplicité, confort. Intentionnellement un peu durs (pour une « écoute active »), les fauteuils aux dossiers aussi hauts que ceux d'une voiture cachent de petites chaufferettes individuelles et sont éloignés d'un bon mètre du rang suivant, où d'astucieuses loupiotes encastrées vous permettent de lire votre programme et votre partition. Ces mille six cents places réparties sur un orchestre et trois balcons ne devraient pas désemplir quatre ou cinq soirs par semaine : telles sont les ambitions de l'« Opéra de l'avenir » dans cette ville de 800 000 habitants.

« Des possibilités techniques extraordinaires » : enfin un compliment franc et massif ! Formé à Cambridge, spécialiste de l'opéra français du dix-neuvième siècle, ancien critique lyrique d'un grand hebdomadaire hollandais, dramaturge en titre du Musiektheater, Jim Coleman ne compte pas, loin de là, parmi les admirateurs inconditionnels du bâtiment. Les fenêtres de son bureau provisoire donnent, il est vrai, sur les cheminées.

Mais *« si ça marche »*, le système hydraulique permettant d'élever ou d'abaisser chaque élément du plateau sur coussin d'air – matériel germano-suédois hypersophistiqué testé dans de petits théâtres finlandais, – la fosse modulable, le proscenium escamotable, l'ouverture de scène variable font passer dans sa voix un frisson d'enthousiasme.

Car ici, où se produiront successivement ballets traditionnels et troupes de danse moderne, où Mozart succédera à Wagner et des spectacles pour enfants aux superproductions, les consignes ont été : maniabilité, flexibilité. D'une largeur maximale de 22 mètres (mais pouvant être ramenée à 16), la scène telle qu'on l'aperçoit de la salle n'occupe en fait que le quart de la surface de travail. Trois modules équivalents, placés à l'arrière et à gauche du plateau, permettront de déplacer les décors sans avoir à les démonter quand plusieurs spectacles seront donnés en alternance.

A. R.

UN BATEAU, TROIS CAPITAINES

ALTERNANCE est d'ailleurs un faible mot. Le Musiektheater sera le premier établissement en Europe, et peut-être dans le monde, à fonctionner sur des plannings à rotation généralisée. Trois programmations s'y chevaucheront à longueur d'année : celle de la Fondation de l'Opéra néerlandais – les productions maison et quelques spectacles invités, – celle du Ballet national, celle enfin du Théâtre musical proprement dit, qui accueillera dans les murs les spectacles lyriques et chorégraphiques de son choix, soit nationaux – le Nederland's Dans Theater – soit étrangers – les Ballets du Bolchoï. Imaginez que vivent sous le même toit les équipes du palais Garnier et celles du Châtelet. Qu'aient à s'entendre douze mois sur douze un Martinoty, un Noureïev et un Cartier. *« Le bateau sera dirigé par trois capitaines »*, constate Jim Coleman. On ne veut pas penser aux risques de capoter.

Et il y aura aussi la musique : pas moins de deux orchestres. La formation rattachée au Ballet a son secteur délimité. Mais celle qui accompagnera les opéras n'est autre que l'Orchestre philharmonique néerlandais : il assurera simultanément, sous la responsabilité d'un chef attitré, une saison symphonique (y compris des concerts de musique de chambre) et une saison lyrique. Imaginez que l'Orchestre national et celui de l'Opéra ne fassent qu'un, avec l'obligation d'assurer un double cahier des charges.

D'emblée, ça a grippé. Trois jours après ses débuts comme directeur musical de l'Opéra, deux jours après avoir donné son premier concert avec l'Orchestre philharmonique néerlandais, Edo de Waart, chef hollandais estimé, démissionnait le 20 septembre dernier. En hâte, un nouveau chef était nommé. Ce fut Hartmut Haenchen, un Allemand de l'Est formé à Dresde qui n'avait guère attiré l'attention lors de ses rares apparitions avec le Philharmonique de Rotterdam (une *Electra* de Strauss en 1984) et qui se retrouve aujourd'hui, à sa propre stupéfaction, au poste suprême de « patron » de la musique des Pays-Bas.

Il n'est pas complètement à envier. L'orchestre dont il a la charge sort traumatisé d'un plan de redressement de la situation symphonique nationale (crise économique oblige), à peu près aussi radical que celui qui a privé la Radio française de ses orchestres régionaux dans les années 70. Il est né, en effet, le 1er septembre dernier, de la fusion du Philharmonique d'Amsterdam, de l'Orchestre de chambre néerlandais et de l'Orchestre symphonique d'Utrecht.

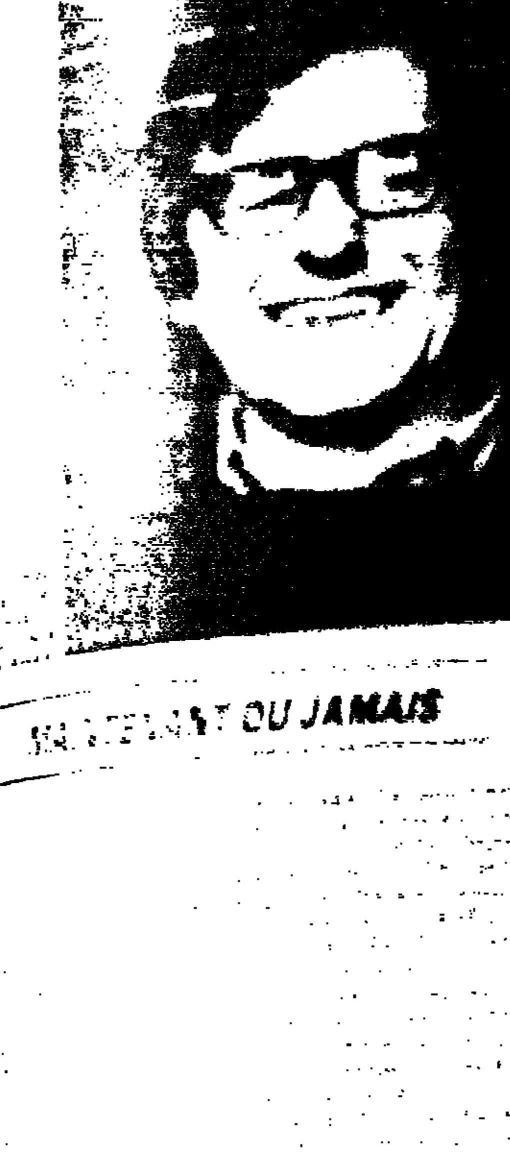
Sur les 170 musiciens retenus (notre Nouvel Orchestre philharmonique, avec ses « géométries variables », n'en compte que 138), 30 devraient encore être éliminés au fur et à mesure des départs à la retraite. Edo de Waart, c'est l'une des raisons de son coup d'éclat, aurait préféré trancher dans le vif et licencier. Haenchen, quant à lui, souhaiterait maintenir les effectifs à 170 et constituer deux noyaux permanents, respectivement spécialisés dans le répertoire symphonique et la musique de chambre. En fait, il cherche désespérément le moyen d'*« élever la qualité jusqu'au niveau souhaité. Quand je vois ce qu'on attend de moi ici, il y a de quoi être épouvanté. C'est irréalisable et je suis bien obligé de décevoir tout le monde. Jamais jusqu'à présent un orchestre ainsi formé n'a atteint en peu de temps un niveau international. La plupart des orchestres vraiment bons ont déjà un siècle d'existence ou au minimum vingt-cinq ans. Ce qu'on attend de moi – un miracle – je ne peux pas l'accomplir »* (interview publiée dans le *Nieuwe Rotterdamse Courant* du 7 mars dernier).

Visitant d'aventure son futur royaume, Haenchen y a cherché « sa » salle de répétition. En vain. Il a tonné : *« C'est une faute de conception fondamentale ! Comme il ne s'en est encore jamais produit dans le monde ! »* Il propose alors de construire deux salles supplémentaires, dans le théâtre ou au-dessus. *« Deux salles, ce serait l'idéal, une pour la grande formation et l'autre pour la « formation Beethoven »,* *qu'on pourrait aussi utiliser pour les répétitions de groupes. Il faudrait y ajouter une remise pour les instruments, une bibliothèque de musique, une cantine pour les membres de l'orchestre et le bureau de la direction. Je suis très pessimiste sur les chances qu'il reste de le réaliser.*

En tant que chef d'orchestre, j'estime que les sommes énormes investies dans le Théâtre musical ne se justifient que si l'on parvient à une véritable solution. Si grand que soit le bâtiment, il est trop petit. On ne voit nulle part, sauf à Salzbourg, une scène si large alors qu'il n'y a qu'une salle de répétition (qu'auraient dû se partager, dans l'esprit des architectes, l'orchestre de ballets et l'orchestre lyrique). *Cela aussi est dangereux. On sait bien que le travail dans un théâtre se transforme constamment et on aurait dû prévoir toutes sortes de solutions de rechange. On a englouti énormément d'argent dans la technique dramatique, on aurait dû penser aussi aux salles de travail. »*

Renseignements pris auprès de Wim Sinnige, directeur exécutif des lieux, la bibliothèque musicale existe ; les musiciens et l'administration iront manger dans les snacks des environs ; la construction d'une nouvelle salle de répétition est *« à l'étude »*. Les architectes étaient précisément réunis pour en débattre le jour de notre visite.

A. R.







Jan Van Vijlmen, directeur de la Fondation de l'Opéra néerlandais.

MAINTENANT OU JAMAIS

« *PLUS d'un an et demi après la date prévue, et avec beaucoup de millions de dépassement, le Stopera ouvre enfin* », titrait le *Volkskrant* du 29 mars. Stopera, c'est le nom donné par ses adversaires à cet opéra maudit, sans cesse ajourné.

Avant la guerre, la municipalité n'aspire encore qu'à un Hôtel de Ville. Un concours est lancé en 1937. Deux architectes se mettent au travail en 1956 ; on les stoppe net en 1964. 1968 : nouveau concours. Le projet d'un certain Holzbauer est bien noté mais la municipalité ne parvient pas à se mettre d'accord avec l'Etat pour le financer. La ville, entre-temps, se décide pour un opéra. Un architecte de renom, Bijvoet, paraît s'imposer quand Holzbauer lance l'idée lumineuse d'amalgamer les deux chantiers. Holzbauer s'associe alors à Bijvoet et à son adjoint, Holt. Mais Bijvoet meurt, Holt abandonne. Il est relayé par son beau-fils, Dam.

Voici donc Dam et Holzbauer sur la même galère (le souvenir de Bijvoet reste vivace : la salle de l'opéra sera construite selon ses plans). Ils affichent bientôt leurs dissensions (« *Ils ont préféré avouer leurs heurts que de se séparer les tâches, ce qui aurait nui à l'unité du projet* », dit Wim Sinnige). En fait, les habitants d'Amsterdam se seraient passés encore longtemps d'Opéra (et d'Hôtel de Ville) si Polak, un maire du parti PVDA (de sensibilité socialiste, comme le maire actuel) n'avait soudain pris le mors aux dents — « *ce sera maintenant ou jamais* » — et débloqué en 1982 les quelque 76 millions de florins nécessaires au financement municipal des travaux, l'Etat versant pour sa part 230 millions de florins, soit un budget initial de 306 millions de florins (environ 834 millions de francs).

Ensuite les architectes se sont soigneusement disputés ; ils ont accusé les entrepreneurs de lambiner, ceux-ci (réunis au sein d'une association, la STAMUCO) ont reproché aux architectes d'avoir tardé à leur fournir des informations-clés. Le conseil municipal a été à son tour mis en cause par les architectes, qui se sont défendus en nommant des experts indépendants. Un conseil d'arbitrage du bâtiment a été nommé, car le pot aux roses a été dévoilé : les crédits, depuis 1984, étaient épuisés. De petites rallonges ont été accordées. Mais la note de la STAMUCO est aujourd'hui de 23 millions de florins (elle pourrait atteindre 30 millions) ; les architectes demandent une rallonge de 16,7 millions de florins. Le budget officiel, évalué en mars dernier, atteint, quant à lui, 322 millions de florins (877 millions de francs, dont 408 pour le seul opéra ; le budget prévisionnel de l'Opéra Bastille atteint, lui, 2,3 milliards de francs). L'heure serait aux procès si ceux-ci n'étaient pas également hors de prix.

Apparemment imperméable à la tourmente, Jan Vlijmen, futur patron du Stopera pour le département lyrique, s'est, comme chaque année, retiré à Pâques pour composer. Peut-être parce qu'il dirigeait jusqu'à cette année le Conservatoire de La Haye, ce cinquantenaire aux lambswool décontractés se présente dans la presse comme « *un spécialiste des entreprises désespérées* » (*Vrij Nederland* du 29 mars). Il exprime vertement ses griefs contre les architectes en prenant exemple sur la Bastille : jamais les « bâtisseurs » n'auraient dû se mettre au travail sans avoir pris l'avis des « artistiques » : n'est-ce pas aux utilisateurs d'établir le cadre d'un programme architectural ?

Auteur d'ouvrages lyriques qui ont fait du bruit dans le pays (notamment en 1968), Jan Van Vlijmen s'est donné comme but de convertir au théâtre chanté le public, aussi spécifique aux Pays-Bas qu'en France, de la musique contemporaine. On retient du programme de la saison prochaine (établi en grande partie, il est vrai, par Edo de Waart) un *Barbier de Séville* mis en scène par Dario Fo, *Doktor Faust* de Busoni, *Der Kreidekreis* de Zemlinski, *Boris* (la version originale) chanté par Robert Lloyd, la production berlinoise du *Lear* de Reimann et *la Chauve-souris* de Johann Strauss dirigée par un Harnoncourt résolument buissonnier.

ANNE REY.

★ Het Muziektheater, OZ Achterburgwal 185, 1012 DK Amsterdam.

Les naïfs

EXTRAVAGANCE ET INNOCENCE A LA HALLE SAINT-PIERRE

Maquettes d'architectures fantastiques, tableaux des peintres du dimanche venus du monde entier, transforment la Halle Saint-Pierre en jardin féerique.

« ARCHITECTURES fantastiques », annonce l'affiche, à l'entrée. Et c'est vrai que vous voici dans un lieu surnaturel.

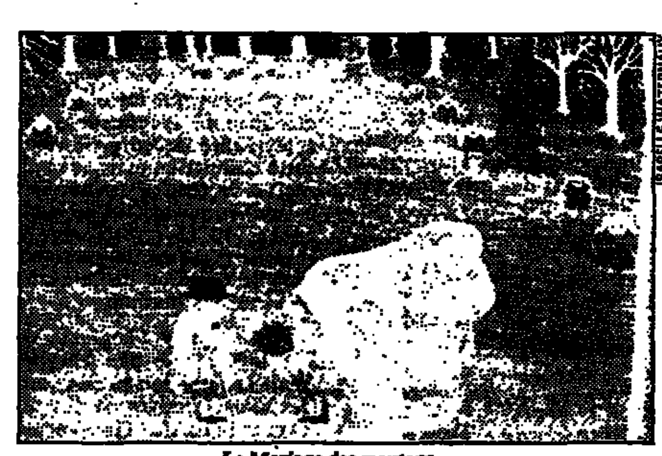
Vos yeux vous disent que vous êtes dehors, au grand air. C'est par brassées de rayons que le soleil prend de travers les arbres et les herbes des jardins, les bicyclettes, et cette multitude courante de femmes africaines en boubous roses ou verts, de jeunes filles d'ici en manteaux d'homme noirs (l'uniforme 1986), d'Algériens en djellabas ou en complets sombres : c'est la kermesse aux vêtements, le marché Saint-Pierre, bien connu du monde entier, sur les premières pentes de Montmartre (au pied des passerelles des Boeing, à Roissy, les hôtesses de l'aéroport ne s'étonnent plus d'entendre les passagères arrivant de Douala, de Basse-Terre, de Maurice leur demander : *« Pour le marché Saint-Pierre, tu me dis par où je passe ? »).*

Mais non, vous n'êtes pas en plein air, car tout ce monde, et les voitures, feraient du bruit ; or vous n'entendez que des rires et des voix d'enfants, légers, sur fond de silence.

C'est que vous êtes entouré d'une construction impalpable : une architecture de verre, transparente comme du cristal, retenue par des nervures fines de fer, peintes en bleu, un bleu léger qui se fond, au-dessus de vous, au bleu du ciel.

Cette nacelle géante aérienne avait été construite en 1868 pour mettre à l'abri du vent, de la pluie, les marchandes de fruits et légumes de Montmartre, construite on ne sait par qui parce que les archives ont brûlé, à l'Hôtel de Ville, pendant la Commune. Puis, c'était devenu le garage de ces grandes voitures arroseuses vert épinard, qui ont disparu, qui vous lavaient à grande eau un boulevard de Clichy ou des Capucines en coup de vent. Et enfin la direction des affaires culturelles de la mairie de Paris a demandé à deux jeunes architectes, Jacques Valentin et Claude Charpentier, de remettre à neuf cet endroit de rêve, pour le bonheur des enfants (et aussi des vieux, s'ils veulent, s'ils ne sont pas trop encroûtés).

L'ensoleillement, la paix, la liberté de respiration, d'allées et venues, de ce grand espace de visite, font un peu penser au calme lumineux du musée Van-Gogh, à Amsterdam, et sont uniques à Paris, où les musées n'ouvrent pas sur le ciel et sur la nature (même les salles d'exposition de Pompidou, une fois que l'on est dedans, sont closes et aveugles).



Le Mariage des moutons par Ilona Schmit (Hollande).

ISABELLE WATERNAUX

Ici, à la Halle Saint-Pierre, sous la verrière bleue, à l'étage, les enfants se trouvent comme dans un rêve de conte de toutes les couleurs, presque incroyable : les toiles des peintres « naïfs », des peintres du dimanche, de tous les pays du monde. Deux voyageurs pas ordinaires, Mme et M. Fourny, ont parcouru toute la terre, et d'Indonésie, de Haïti, de Russie, de Polynésie, d'Italie, des Etats-Unis, vraiment de partout, et aussi d'Auvergne ou de la Bretagne, ils ont rapporté des peintures et des objets merveilleux, inventés en toute liberté, en pleine fantaisie et en pleine gaieté, par des inconnus : les vivants font là, en couleurs éclatantes, les quatre cents coups, avec la complicité de tous les animaux et même des fleurs et des étoiles.

Il y a là des petites filles et des garçons qui examinent cette folle récréation internationale avec l'œil grave du connaisseur, et qui discutent ferme. Ils ne sont pas bousculés par des parents impatients : à la Halle Saint-Pierre, les choses ont été prévues pour que les enfants restent là, en sécurité, pendant que les parents cherchent leurs affaires dans ce grand « souk des tissus », dans les rues tout autour.

La mairie de Paris a eu la bonne idée de confier les arrangements des grands espaces du rez-de-chaussée à trois femmes, Sylvie Girardet, Claire Merleau-Ponty et Anne Tardy, qui ont fait leurs preuves, puisqu'elles animent déjà le merveilleux Musée en herbe du Jardin d'acclimatation.

Elles ont elles-mêmes appelé en renfort un personnage hors série, sorte de Fée Viviane et de Chat Botté de l'architecture, le peintre et décorateur de théâtre Alain Batifoulier, qui n'a fait aucun progrès depuis sa toute première enfance.

Par exemple, Alain Batifoulier sait qu'un enfant, garçon comme fille, n'aime rien tant, lorsqu'il se promène quelque part, que de traîner les pieds dans quelque chose, en usant autant que faire se peut ses chaussures. Il n'était donc pas question de construire, dans ce musée pour les enfants, un sol plat, uniforme, insensible. Batifoulier n'a quand même pas osé disposer là les mares d'eau sale, ou les ruisseaux des caniveaux, où il est si bon de traîner ses sandales, cela aurait posé trop de problèmes d'entretien, mais, d'une salle à l'autre, le sol change : sable blanc des plages bretonnes, rocher de Fontainebleau, étrange humus élastique que l'on foule en apesanteur, comme dans un rêve, et cætera...

Ce qu'il y a à contempler changera selon les saisons, les expositions temporaires ; à présent, pour l'ouverture de cette Halle Saint-Pierre, ce sont des architectures fantastiques qui fascinent totalement les jeunes visiteurs, folies de maisons d'autrefois et d'aujourd'hui, depuis les éléphants immenses, cent mètres de haut, qui devaient se dresser sur la place de la Bastille après démolition de la prison (Louis XVI avait signé l'ordre de construire ces éléphants, mais le 14 juillet changea tous ces projets), jusqu'aux constructions insensées d'aujourd'hui, comme les villes « obliques » de Claude Parent, qui ressemblent à des pistes de lancement de fusées et en même temps à des oreilles, ou bien ce cerceau géant à travers lequel les voitures fileront, sur l'autoroute du Sud, A-6, entre Courtenay et Auxerre, à partir de ce mois de juillet 1986 (œuvre de l'architecte Bernard Venet).

Les enfants s'agglutinent aussi autour d'une grande maquette extraordinaire du palais du Facteur Cheval, et là, comme à côté de toutes les choses montrées dans la Halle, il y a des images de détail, des questions bizarres, des idées de traverse qui sont proposées aux visiteurs, qui relancent l'intérêt, l'imagination.

N'oublions pas les à-côtés de la visite, les couloirs pour les glissades, les rampes de l'escalier pour descendre à califourchon (mais c'est défendu), les livres d'images de la librairie, les mini-toilettes pour faire pipi, les yaourts aux fruits et les babas au rhum pour le goûter : bravo et merci aux animateurs de la Halle Saint-Pierre, le « musée » le moins triste de Paris !

MICHEL COURNOT.

★ Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard, métro Anvers.

L'appareil photographique n'est plus seulement le prolongement du regard, la photo devient acte d'imagination, idées traduites en images, images-émotions, fiction, c'est le « Théâtre des réalités » aux caves Saintes-Croix à Metz.

Images d'images

LES PHOTOS FONT LE « THÉATRE DES RÉALITÉS » A METZ

DISPARU en 1973, à l'âge de quarante-six ans, après avoir exercé toute sa vie le métier d'opticien, Ralph Eugène Meatyard disait que le « plus réel que le réel » est le domaine particulier du photographe. Pratiquement inconnu, il avait donné naissance à un univers absolument angoissant. Des nains et des lutins couverts de masques grimaçants, joués par ses propres enfants, se livrent à des rituels inconnus dans des endroits sinistres où se lit la hantise de l'évanescence et de la disparition. Représentée pour la première fois en Europe par une quarantaine de tirages, son œuvre est au cœur de l'exposition organisée par l'association Metz pour la photographie sous le titre « Théâtre des réalités » (1). Elle réunit 250 œuvres réalisées par 24 auteurs et plasticiens internationaux.



Ralph Eugène Meatyard (1958).

Même s'il s'agit d'un événement d'importance par la qualité des images, par la réflexion qu'elle suscite sur la création des années 50 jusqu'à aujourd'hui, on ne peut évidemment pas regarder d'un même œil des travaux de créateurs d'âge, de sensibilité et d'horizons différents, sans dénominateur commun. Ils se réclament aussi bien des tableaux pictorialistes que du surréalisme ou des *comic books*, sans parler d'expériences plus récentes telles que la vidéo, la performance ou le *land art* et ont tous pour ambition de renouveler la nature propre à l'art photographique non pas en le détournant de sa finalité mais en le réintégrant au contraire dans sa fonction : un acte de l'imagination.

● **Images imaginées.**

C'est ce que confirme dans une première salle consacrée au noir et blanc trois jeunes praticiens de la même génération, mais de nationalité différente, qui adoptent une démarche d'auteur. Inventant la scène et le décor où se mettent en jeu les forces de l'inconscient, le Belge Gilbert Fastenaekens – dont la maturité saute aux yeux dans le superbe travail accompli dans la région lyonnaise (2) – relève l'image allégorique d'une société lointaine dans l'atmosphère nocturne et surréelle des paysages urbains ou des sites industriels à l'abandon.

C'est également à l'envers d'une mise en lumière que procède le Catalan Manel Esclusa, dans la pénombre du port de Barcelone où les gallions engloutis viennent échouer sur la rive d'une immense scène de théâtre. Le Français Patrick Faigenbaum ensevelit dans des gris soigneusement dégradés les membres des grandes familles de l'aristocratie florentine saisis dans la lueur crépusculaire de leurs lugubres palais et auxquels il confère l'aspect fantomatique de créatures d'outre-tombe. Explorant la conscience mais aussi l'inconscient, au point de parvenir à rendre crédibles des présences spectrales, l'appareil, longtemps décrit comme le prolongement de l'œil, n'est plus manipulé comme une machine à voir, mais comme un moyen de donner le jour à des images qui n'auraient jamais existé si elles n'avaient pas d'abord été conçues.

Reconstituant en studio la même déperdition d'un univers en ruine, à partir duquel la mémoire façonne et reconquiert son espace, Carol Marc Lavrillier, à l'aide d'accessoires d'une beauté étrange sculptés par sa mère, met en scène d'étonnantes métaphores de l'art et de la guerre. Tandis que, par une manière quasi hypnotique de fixer les détails, dans la série extraite de son livre, *The Somnambulist* (1970), qu'il présente comme l'odyssée d'un rêveur, Ralph Gibson n'utilise pas le pouvoir descriptif du regard, mais son aspect dissident qui conduit à pénétrer l'envers des choses.

● **Images fabriquées.**

Prendre le réel en images revient à donner corps à l'illusion par la photographie. Tel pourrait succinctement se résumer l'enjeu d'une seconde salle, à l'accrochage aussi inventif et réfléchi que la première, consacrée aux plasticiens. Réunies autour du thème de la fiction, les œuvres présentées ici n'ont pas d'autre prétention que d'être regardées pour ce qu'elles sont. Aucune d'entre elles n'est vraie. Et pas un de ceux qui les ont faites ne demande au spectateur de croire à la réalité de ce qu'il voit. Par cette distinction marquée entre le réel et le factice (contrairement à l'esthétique en vogue dans les années 70 et directement inspirées du pop art), la photographie pose la question de la réalité et de sa représentation.

Ainsi Sandy Skoglund, qui se dit influencée par Hopper et Walt Disney, lorsqu'elle compose des scènes fictives où des personnages inactifs (interprétés à l'occasion par ses voisins) posent dans un décor glauque, entourés de vingt-six chat phosphorescents moulés par ses soins. Mais aussi Karen Knorr, qui va jusqu'à habiller ses sujets de vêtements de son choix et utilise le texte à la manière d'un sous-titre pour dénoncer les codes de la représentation sociale.

Prônant l'avènement du réel comme l'illusion, le photographe fait œuvre de fiction, apparente son travail à celui du dramaturge ou du romancier. C'est ce que réalise Eileen Cowin, qui interprète en compagnie de son mari et de sa sœur jumelle des mini-psychodrames inspirés des photoromans, des feuilletons télévisés ou des films de Woody Allen. Ce n'est plus un événement que l'on regarde, mais une idée traduite en photo. Sous forme d'images mentales, d'images-pensées ou d'images-émotions, les plasticiens proposent de faux instantanés dont chaque prise montre que la fiction du vécu est plus vraie que la vie.

Ainsi pour Urs Luthi, l'autoportrait prend la forme d'une réflexion sur soi. Et Leslie Krims, dans des sketches visuels où il se met en scène au milieu d'un invraisemblable bric-à-brac, dénonce avec une ironie enfantine (très soignée en dépit des apparences) la relation des individus à leur environnement.

● **Images mentales.**

Glissant par un sas où sont suspendus deux savoureux tirages des frères Soussans, ébauchant une chorégraphie fluorescente qui s'apparente à l'écriture, on se retrouve dans une dernière salle. Là s'exprime l'incompatibilité des contraires. L'écart est grand en effet entre la façon dont Mark Cohen use du réalisme pour faire croire à la véracité de la représentation, et celle dont Gormezano (photographe) et Minot (acteur) utilisent symboliquement la nudité du corps pour animer la nature. Duane Michals détermine la durée par une succession d'instants traduits en séquences. Il simule par une pantomime la pesante menace du temps qui altère et dénature le corps, et jusqu'à la matière même de l'œuvre.

Cette esthétique de l'usure et du délabrement se retrouve chez le Tchèque Jan Saudek, qui, à Prague, dans le sous-sol qui lui sert d'atelier, surenchérit à la dévastation, à la patine, à l'écroulement, en décorant ses murs humides et suintants de peintures en trompe-l'œil. Situé sur une ligne de faîte où se marient l'iréel et l'impensable, le photographe visualise ses désirs commme le font Diana Block et Marlo Broekmans dans une atmosphère de songes et de sensations flottantes, entre l'exploration de la sensualiité et la méditation.

Concédant à l'appareil le pouvoir de figurer l'irrationnel, voire le surnaturel, la photographie devient la gardienne des mythes et des légendes, héberge en son sein les titans, les sphynx, les griffons et autres créatures de gargouille qui hantent l'univers apocalyptique, faussement dépravé de Witkin. Considéré par certains comme l'opérateur le plus génial des années 80, il présente une image récente qui est un pur chef-d'œuvre : posant devant une toile écrue, un vieux clown aux yeux bandés, à la peau éléphantesque, s'enfonce à coups de marteau un immense clou dans les narines. Accomplissant ainsi ce qui n'était possible qu'en dessin, la photographie s'affirme comme étant le contraire d'un art fonctionnel.

C'était l'un des enjeux de ce vaste panorama remarquablement pensé, conçu et présenté par Michèle et Jean-Luc Tartarin après une première exposition thématique, Construire les paysages de la photographie (3).

En attendant de voir cette exposition à l'automne à Paris, où elle sera accueillie par la CNP au Palais de l'image, il faut aller la découvrir à Metz dans le cadre splendide où elle a été conçue et aussi dans le beau livre catalogue co-édité par les Editions Contrejour (4). ■

PATRICK ROEGIERS.

(1) « Théâtre des réalités », caves Saintes-Croix, rue du Haut-Poirier, Metz, jusqu'au 4 mai.

(2) Gilbert Fastenaekens, « Essai pour une archéologie imaginaire », coproduit par Metz pour la photographie et la mission photographique de la DATAR.

(3) « Construire les paysages de la photographie », colloque, actes 1984, éd. Metz pour la photographie, 9, rue des Trinitaires, Metz.

(4) « Théâtre des réalités », texte de Ph. Lacoue-Labarthe, Christopher Meatyard, coéd. ; Metz pour la photographie et Contrejour, 122 p.



Sélection

CINÉMA

Festival du film arabe

L'Olympic Entrepôt accueille le IVe Festival du film arabe, avec des films pour la plupart inédits, en tout cas mal connus ; récents ou datant des années 50, réunis par l'Association du film arabe et l'Institut du monde arabe. Le Liban, le Moyen-Orient, le Maghreb, l'Afrique, participent à ce festival, qui offre l'occasion d'entendre la parole des artistes, de rencontrer ces cultures, ces peuples qui nous intriguent. — C. G.

ET AUSSI : ***Strange Love Affair,*** **d'Eric de Kuyper — les amitiés particulières.** ***L'Ame sœur,*** **de Fredi Murer — amours interdites.** ***Signé Renart,*** **de Michel Soutter — les brumes de la solitude.** ***Highlander,*** **de Russell Mulcahy — Christophe Lambert entre kilt et jeans.** ***Le Secret de la pyramide,*** **de Barry Levinson — l'apprentissage de Sherlock Holmes.** ***Out of Africa,*** **de Sydney Pollack — sept oscars.**

THÉÂTRE

« La Stratégie des papillons » à l'Espace Gaîté

Deux femmes et un absent. Il est mort. Suicidé ? Assassiné ? La plus âgée (Eleonore Hirt) était sa femme. Elle est riche, appartient à la haute société et pense se débarrasser facilement de la minette mal embouchée (Daisy Amias) qui était la maîtresse et se dit enceinte. Mais rien n'est simple. Les deux femmes, qui se rencontrent pour la première fois, se mesurent, s'affrontent, se mentent, se tendent des pièges. A les entendre parler de l'absent, on se demande ce qui a pu les attacher au quinquagénaire veule pour lequel elles continuent à se déchirer.

Une seule partira vivante de la cabane isolée dans des marais envahis de moustiques... Les moustiques, le clapotis de l'eau, les moteurs des bateaux, les oiseaux, la pénombre de la chambre où le lit trop grand est cruel à l'épouse délaissée, le décor de Nicolas Sire donne le climat oppressant qui convient au huis clos de ce mélo désespéré. La mise en scène de Viviane Théophilidès en polit les mécanismes avec la finesse et la sensibilité qu'on lui connaît. Eleonore Hirt joue la garce hautaine avec élégance, Daisy Amias est avec fougue une révoltée douloureuse.

Mais fallait-il tant de subtilité ? Si l'auteur, Esther Vilar, a placé l'action en Argentine, c'est peut-être qu'elle a rêvé du théâtre latino-espagnol, excessif dans le drame et le grotesque. — C. G.

★ Espace Gaîté, 20 h 30.

ET AUSSI : ***Romeo et Juliette,*** **au TGP, Saint-Denis — la jeunesse de Shakespeare.** ***Le Veilleur de nuit,*** **au Montparnasse — le grand Sacha Guitry de la saison.** ***La Nuit de Madame Lucienne,*** **au Théâtre de la Commune, Aubervilliers — les folies Copi.** ***Largo desolato,*** **au La Bruyère — les gaietés de la schizophrénie tchèque.** ***Class Ennemy,*** **à l'Espace Cardin — le jeu de la violence et du burlesque.**

MUSIQUE

Brahms, Dutilleux, Prokofiev à la salle Pleyel

On n'a pas tous les jours l'occasion de redécouvrir un très grand violoniste français dans la force de l'âge. Ne serait-ce que pour cette raison, il faudrait aller entendre Gérard Poulet jouer le *Concerto pour violon et orchestre* de Brahms le 14 avril à la salle Pleyel. L'orchestre Colonne, qui l'accompagne et donnera en première partie la *Symphonie numéro 1* de Dutilleux et la *Symphonie classique* de Prokofiev, a certes des hauts et des bas, mais la baguette de Claude Bardon a déjà fait des miracles, et il serait peut-être temps de s'en apercevoir. — G. C.

ET AUSSI : ***La Khovanchtchina,*** **de Moussorgski-Chostakovitch en version de concert le 12 avril à 19 h 30, au Théâtre des Champs-Élysées, par les solistes, les chœurs et l'orchestre de l'Opéra de Sofia, qui présenteront également le** ***Requiem,*** **de Verdi, dans la même salle le 14 avril à 20 h 30.** ***Lénore,*** **de Duparc,** ***la Mort d'Orphée,*** **de Berlioz, et** ***Œdipus Rex,*** **de Stravinski, le 15, au Théâtre des Champs-Élysées, avec l'Orchestre national de France dirigé par Gary Bertini. Lieder et œuvres pour piano de Schoenberg, par Elizabeth Laurence et Daniel Cadé, au Centre Georges-Pompidou le 16 avril à 18 h 30.**

DANSE

Le nouveau Concours chorégraphique de Bagnolet

Finie la fièvre du samedi soir, l'ambiance surchauffée, la compétition féroce qui, pendant dix-sept ans, ont été les stimuli de la création contemporaine. Aujourd'hui, Bernadette Bonis remplace Jacques Chaurand à la direction du concours. Elle restreint le nombre des candidats, leur demande une œuvre « construite » de vingt minutes assortie d'un projet écrit. Elle élargit la compétition sur le plan international. (Gymnase Maurice-Baquet, du 10 au 13 avril.) — M. M.

ET AUSSI : ***Trahisons : Women,*** **de Marc Tompkins, au Théâtre de la Bastille (après les hommes voici les femmes, en attendant un troisième volet sur une race ambivalente), du 11 au 27 avril à 20 heures.** ***Symptôme,*** **du Japonais Shiro Daimon, au Théâtre de Châtillon (une transe froide), le 18 avril à 21 heures.**

EXPOSITIONS

La sculpture française du dix-neuvième siècle au Grand Palais

Deux cent cinquante sculptures pour le « siècle de la ville sculptée », celui de Barye, de Carpeaux et de Rodin... Une grande exposition qui devrait corriger l'image un peu sommaire que l'on se fait souvent de cet aspect de l'art en France, tant du point de vue stylistique que technique. L'exposition qui ouvre le 12 avril s'insère dans un ensemble de manifestations consacrées à la sculpture, après celle de Pradier au Musée du Luxembourg, avant « Qu'est ce que la sculpture moderne ? », au Centre Georges-Pompidou, pour l'été. Cette année, nos musées ont décidé de mettre l'accent sur la sculpture du dix-neuvième siècle et du vingtième siècle. Cela tombe d'autant mieux que 1986 est une année où, grâce à la commande publique, la sculpture semble tout particulièrement retrouver une de ses vocations perdues depuis un siècle : décorer les places, les parcs, les jardins. — G. B.

ET AUSSI : ***La planète affolée, surréalisme, dispersion et influences 1938-1947,*** **à la Vieille Charité, à Marseille (à partir du 12 avril).** ***Braque,*** **au Musée Fernand-Léger, à Biot.** ***Artschwager*** **et** ***Cucchi,*** **au CAPC-Musée de Bordeaux.** ***Giuseppe Penone,*** **au Musá de Grenoble.** ***Vienne 1880-1938*** **et** ***François Morellet,*** **au Centre Georges-Pompidou.**

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

VIENNE 1880-1938. Naissance d'un siècle. Jusqu'au 5 mai. Grande Galerie. (Les 16, 23 et 30 avril, l'exposition sera ouverte jusqu'à 2 h du matin).

CAFÉ VIENNOIS. Entrée libre. Jusqu'au 19 mai. Forum.

FRANÇOIS MORELLET. Rétrospective. BHUPEN KHAKHAR. SUDHIR PATWARDHAN. ARPITA SINGH. Jusqu'au 11 mai. Galeries contemporaines.

TOUT NÉO TOUT BEAU. Design du matériau naissant. Jusqu'au 28 avril. **JOZE PLECNIK, architecte 1872-1957.** Jusqu'au 26 mai. CCI.

IMAGES D'AILLEURS. La photographie à la découverte du monde. Jusqu'au 2 juin. — **LIVRES QUI DÉLIVRENT.** Jusqu'au 28 avril. B.P.I.

LE SANG EST SALE COMME L'OCÉAN. Des enfants expriment leur perception de la naissance. Jusqu'au 14 avril. Bibliothèque des enfants.

PHOTOCOPIER N'EST PAS COPIER. Jusqu'au 30 avril. Atelier des enfants.

Musées

LA SCULPTURE FRANÇAISE AU XIXe SIÈCLE. Grand Palais, entrée avenue du général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; samedi : 18 F (gratuite le 20 juin). Du 12 avril au 28 juillet.

DE REMBRANDT A VERMEER. Les peintres hollandais au Mauritshuis de La Haye. Grand Palais, entrée place Clemenceau *(voir ci-dessus)*. Entrée gratuite le 28 avril. Jusqu'au 30 juin.

RASA. LES NEUF VISAGES DE L'ART INDIEN. Grand Palais, avenue Winston-Churchill *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 16 juin.

HUGO PRATT. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 28 avril.

SALON DES INDÉPENDANTS. La femme corps et âme. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 10 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 avril.

REMBRANDT. Eaux-fortes. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (47-42-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 ; jeudi jusqu'à 21 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 avril.

PASTELS DU XIXe SIÈCLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Janjard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 9 juin.

A LA COUR DU GRAND MOGHOL. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Tlj (sauf les 1er et 18 mai), de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 juin.

PIERRE DE FENOYL. Chronophotographies. Galerie Colbert, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). Sauf dim., de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 16 avril.

JOSEPH KUTTER, 1894-1941 - SABY, 1925-1975. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 avril.

ATELIERS 86. Choix de Rudi Fuchs. ARC, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 20 avril.

AUTOCHTONES. Gautray, Contet, Gaston, Lasserre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, musée des enfants, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 26 avril.

STATUES DE CHAIR. Sculptures de James Pradier, 1790-1852. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; samedi : 13 F (gratuite le 15 avril). Jusqu'au 15 mai.

DIEGO GIACOMETTI. Plâtres et bronzes. Jusqu'au 13 avril. — **NORDANAD. G. Peintures et sculptures contemporaines.** Jusqu'au 25 mai. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F.

EDOUARD BENEDICTUS. Gouaches, pochoirs, tissus, tapis, art déco. Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus)*. Entrée : 10 F. Du 11 avril au 4 mai.

LES GRAPHISTES POLONAIS. Maquettes originales et affiches. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

LES PHOTOGRAPHES DE RODIN. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 juillet.

LES CISTERCIENS A PARIS. SERGE BELLONI. Hommage à Paris. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 avril.

FÊTES ET THÉÂTRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

COTÉ FEMMES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot. Place du Trocadéro (45-53-70-60). Sauf mardi et jours fériés, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au printemps 1987.

LANGVIKSSAR. Un archipel suédois près de Stockholm, 1880-1920. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 2 juin.

UN CANAL... DES CANAUX... Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). Tlj, de 10 h à 17 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 8 juin.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F. Jusqu'au 21 avril.

HOGGAR. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. Jusqu'au 18 mai.

Centres culturels

FREDERIK R. WEISMAN FOUNDATION OF ART. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 avril.

LA FRANCE DE 1886. Centenaire de la bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 3 mai.

PARIS A VOL D'OISEAU, DU XVIe SIÈCLE A ROBERT CAMERON. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (42-85-13-78). Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

LES SURPRISES DES MUSÉES DE L'ILE-DE-FRANCE. Tour Montparnasse, 56e étage (42-71-71-30). Tlj. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 11 mai.

RAOUL DUFY ET LA MODE. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne. Tlj. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 26 mai.

CONSTANTIN KOUSNETZOFF, 1863-1936. Mairie, 71, avenue Henri-Martin. Sauf dim., de 13 h à 18 h 30. Du 10 au 26 avril.

LE SYMBOLISME ET LA FEMME. Mairie, 6, rue Drouot. Tlj, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 avril.

DES LIVRES EN HABITS DE FÊTES. Reliures de missels des XIXe et XXe siècles (collection du Saulchoir). Mairie, 78, rue Bonaparte. Tlj, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

ALICE SPRINGS. Portraits. Espace photographiques de Paris, Forum des Halles (niveau −2), entrée rue du Pont-Neuf (43-59-00-80). Sauf lundi. De 13 h à 18 h, samedi et dimanche de 11 h à 18 h (mercredi jusqu'à 22 h 30). Jusqu'au 5 mai).

MICHEL TOURLIÈRE. Tapisseries et dessins, 1945-1985. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mai.

VOIRS CONTEMPORAINES : De Jaeger, Madlener, Nyst. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Du 10 avril au 25 mai.

JEUNE CALIFORNIE III : Dvorteak, Cohen, Sigmund. American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 15 mai.

DESSINS CANADIENS RÉCENTS. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Tlj. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 4 mai.

ARCHITECTURES FANTASTIQUES - MUSÉE D'ART NAIF MAX-FOURNY - MUSÉE EN HERBE. Halle Saint-Pierre, 1, rue Ronsard (42-58-74-12).

L'ÉCOLE DE BARBIZON, un dialogue franco-néerlandais. Jusqu'au 27 avril — **GRAVEURS D'AUJOURD'HUI.** Jusqu'au 11 mai. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf le lundi, de 13 h à 19 h.

***OFELIA 86.* Cinq artistes roumaines exposent.** Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). Sauf dim., de 9 h 30 à 13 h et de 16 h à 18 h, samedi de 10 h à 13 h. Jusqu'au 30 avril.

L'ENFANT DANS LA PEINTURE. Institut polonais, 31, rue J.-Goujon. Du lundi au jeudi de 9 h à 17 h, vendredi de 9 h à 16 h 30. Jusqu'au 25 avril.

MATILDE DOLCETTI. *Gravures et dessins.* Bimc Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-67-08). Du 11 au 26 avril.

ESPACE ET TOILES. Arnal, Bosserode, Berry, Jenne. Maison internationale du théâtre. Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). Jusqu'au 15 avril.

Galeries

1950 : DIX MAITRES FRANÇAIS DES ARTS DÉCORATIFS. Galerie 1950 Alan, 26-28, rue Mazarine (40-46-00-49). Jusqu'au 30 avril.

J. MIRO, HELION, A. MASSON, E. SCHMID, PATSOGLOU, A. DE AQUINO. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (46-34-23-30). Jusqu'au 19 avril.

GASIOROWSKI Ex-Voto, KANDINSKY, BONNARD, LÉGER, MIRO, etc. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 10 mai.

J. SUQUET, D. JOUSSEAUME. Galerie P. Parrat, 76, rue Vieille-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 25 avril.

***J.* BALMES, M. CABALLERO, C. MARTINEZ, C. TORRES.** Aux Anyactiers du roy, 61, rue Saint-Louis-en-l'Ile (43-54-02-70). Jusqu'au 21 avril.

AUTOUR DE L'ARTISTE ET DE L'AMATEUR PHOTOGRAPHE. Galerie M. Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 3 mai.

DE GOYA A CHAGALL. Galerie Tamenaga, 18, avenue Matignon (42-66-61-94). Jusqu'au 10 mai.

TROIS JEUNES ARTISTES DES PAYS-BAS : Arma, Salentijn, Warffemius. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 23 mai.

JEAN-PIERRE BERTRAND. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 26 avril.

EUGÈNE DABIT - 1898-1936. Galerie de la Poste, 21, passage Véro-Dodat (42-36-88-60). Jusqu'au 8 mai.

FASSIANOS. Du pastel à l'estampe. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 5 mai.

KOJI FURUDOI. Les quatre saisons. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 3 mai.

R.E. GILLET. Les mutants. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 16 mai.

BERNARD HEIDSIECK. Canal Street. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 30 avril.

HORST JANSSEN. Pastels, aquarelles, dessins. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 31 mai.

BLOND KREMEGNE. Peintures. Galerie C. Dubois, 420, rue Saint-Honoré (42-60-13-44). Jusqu'au 1er mai.

JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. Peintures récentes. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 3 mai.

MARKUS LUPERTZ. Sculptures. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 24 avril.

MARTINEAU. La Galerie, 67, rue Saint-André des Arts (46-33-34-14). Jusqu'au 26 avril.

MASSON. Mythes et chimères. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 30 avril. — **Œuvres sur papier.** Galerie Louise-Leiris, 47, rue de Monceau (45-63-28-85). Jusqu'au 17 mai.

MADELEINE PARADIS. Aquarelles et gravures. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 19 avril.

JEAN RUITER. Photographies. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (45-44-41-90). Jusqu'au 26 avril.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (42-71-60-06). Jusqu'au 30 avril.

JUDY STRAFFORD. Galerie Souham, 22, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-23-44-76). Jusqu'au 23 avril.

WERNER TUBKE. Aquarelles et dessins. Galerie C. Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 3 mai.

ANDY WARHOL. 10 Statues of Liberty 1986. Galerie Lavignes-Bastilles, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 30 mai.

En région parisienne

CLICHY-LA-GARENNE. Images du désert. Photographies d'A. Vial. Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Gambetta (42-70-96-76). De 15 h à 19 h. Entrée libre. Avril.

CORBEIL-ESSONNES. Francis Wilson. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 5 mai.

JOUY-EN-JOSAS. Raymond Hains — Sur les murs — L'art fun. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 mai.

NEMOURS. 1000 ans av. J.-C. en Europe « barbare ». Musée de la préhistoire, avenue de Stalingrad (64-28-40-37). Sauf mer., de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

PONTOISE. Auguste Roubille 1872-1965. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-32-06-75). Du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 mai. — **Hommage à H. Reichel, G. de Lusigny, A. Heurteaux.** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 11 mai.

ROSNY-SUR-SEINE. Des intrus dans la photographie. Ancien hospice Saint-Charles, 30, rue Nationale (30-42-91-55). Tlj, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 avril.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Premiers paysans de la France méditerranéenne. Musée des antiquités nationales (34-51-53-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 mai.

LA VARENNE. Autour de l'absinthe. Objets d'art, affiches, gravures. Musée de Saint-Maur. Villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire, ou 92, avenue du Bac (48-86-33-28). Du mercredi au samedi de 14 h à 18 h, le dimanche de 11 h à 18 h. Entrée gratuite. Jusqu'au 27 avril.

En province

ANGOULÊME. Daniel Regal, Jan Voss. Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte. Jusqu'au 3 mai.

ARRAS. Alfred Manessier. Centre Noroit 6/9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 19 mai.

AUBUSSON. Thomas Gleb. Musée départemental de la tapisserie. Avenue des Lissiers (55-66-33-06). Jusqu'au 15 juin.

BEAUVAIS. Trompe-l'œil, du XVIIe siècle à nos jours. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (44-84-37-37). Jusqu'au 30 avril.

BESANÇON. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Musée des beaux-arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution (81-81-44-47). Jusqu'au 30 avril.

BIOT. G. Braque. Musée national F.-Léger (93-33-42-20). Jusqu'au 29 juin.

BORDEAUX. Richard Artschwager, œuvres de 1962 à 1985 — Enzo Cucchi, Œuvres de 1985. CAPC, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 27 avril.

CAEN. Antoni Tapies. Lithographies et eaux-fortes. Théâtre municipal. Jusqu'au 11 mai.

CHAMBÉRY. Trans-avant-garde italienne (Chia, Cucchi, Clemente, Paladino, De Maria). Musée savoisien, square Lannoy-de-Bissy (79-33-44-48). Jusqu'au 12 mai.

CHARTRES. Aroldo Governatori. Musée, 29, cloître Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 16 avril.

CHATEAUROUX. L. Heidelberger. Sculptures. Hall de l'Hôtel de Ville. Jusqu'au 26 avril.

DIJON. Robert Barry/Peter Downsbrough. Le Consortium, 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 19 avril. **Dessins hollandais et flamands du Cabinet des estampes de l'université de Leyde.** Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 26 mai.

DOLE. Roland Gaubert ou la peinture gourmande. Musée, 85, rue des Arènes (84-72-27-72). Jusqu'au 25 mai.

DUNKERQUE. Kim Hamisky. Sculptures. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (28-59-21-65). Jusqu'au 6 mai.

GRENOBLE. Giuseppe Penone. Musée de peinture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 9 juin.

LE HAVRE. Jean Lasne. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (35-42-33-97). Jusqu'au 21 avril.

MACON. Anselmo, Fabro, Merz. Ecole régionale des beaux-arts. Cours Moreau (85-38-09-15). Jusqu'au 10 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Robert et Sonia Delaunay. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 27 avril.

NICE. Jules Lefranc, 1887-1972. Musée A. Jakovsky, avenue Val-Marie (93-71-78-33). Jusqu'au 30 avril. **Peindre/photographier : Annette Messager,** Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11) — **Christian Boltanski.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) — **Manuel Casimiro.** Musée des beaux-arts Jules-Cheret, 33, avenue des Baumettes (93-44-50-72) — **Robert Rauschenberg/Louis James.** Enac, 24, avenue Jean-Médecin (93-62-18-85). Jusqu'au 11 mai.

NIMES. Archéologie et projet urbain. Musée archéologique, boulevard Amiral-Courbet (66-67-25-57).

PONT-AVEN. Maxime Maufra. Du dessin à la gravure. Musée. Jusqu'au 23 juin.

RENNES. Nicolas de Staël. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-79-44-16). Jusqu'au 29 avril.

LA ROCHELLE. J. Coplans, photographies. Salle d'exposition, Maison de la culture, 4, rue Jean-du-Perot (46-41-37-79). Jusqu'au 27 avril.

ROUEN. L'âge d'or de l'estampe japonaise. Musée des beaux-arts, 26 *bis*, rue Thiers (35-71-28-40). Jusqu'au 17 avril.

SAINT-ÉTIENNE. Denis Laget. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (77-33-04-85). Jusqu'au 28 avril.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Peintres illustrateurs du XXe siècle. Aimé Maeght bibliophile. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 4 mai.

STRASBOURG. Histoire et histoires. Faïences de Sarreguemines 1800-1939. Collection Bolender. Musée historique, rue de la Grande-Boucherie (88-32-25-63). Jusqu'au 1er juin.

TOULON. Elisabeth Ballet/Stéphane Braconnier. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 7 mai.

VALENCE. En compagnie de Michel Butor. Musée, 4, place des Ormeaux (75-43-93-00). Jusqu'au 28 avril.

VILLENEUVE D'ASCQ. Anne Flaten Pixley. Dessins et travaux sur papier. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 1er juin.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LE BAL DES BLATTES, Amandiers (43-66-42-17), 20 h 45 (9).
TRAVELLING BORDEAUX, Théâtre 14 (45-45-49-77), 20 h 45 (9).
LES TRIBULATIONS DE P. P. GÉDÉON PREUX, Plaine (42-50-15-65), 20 h 30 (9).
ANN BOLEYN, Vincennes, Sorano (43-74-81-16), 20 h 30 (9).
ANTOINE ET CLÉOPATRE, Cité internationale, Galerie (45-89-38-69), 20 h30 (10).
L'AVION DANS LA TÊTE, Dix-Huit (42-26-47-47), 21 h (11).
LA POULE D'EN FACE, Poche (45-48-92-97), 21 h 15 (11).
AMPHITRYON, Créteil, maison des arts (48-99-94-50), 20 h 30 (11).
MISS TOOTLIE POOTLIE, Arcane (45-81-05-07), 20 h 30 (11).
PIÈCES DÉTACHÉES, Point Virgule (42-78-67-03), 22 h 30 (14).
QUESTION DE GÉOGRAPHIE, Odéon (43-25-70-32), 20 h 30 (15).
PORTRAIT DE FAMILLE, TEP (43-64-80-80), 20 h 30 (15).
OTHELLO, Bobigny, maison de la culture (48-31-11-45), 20 h 30 (15).
SCÈNES PARTICULIÈRES D'UNE JOURNÉE ORDINAIRE, Cité, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30 (15).
ORPHELINS DANS LA LUMIÈRE, Carrefour de la Différence (43-72-00-15), 21 h (15 au 26).
LA FEMME QUI FRAPPE, Théâtre des Cinquante (45-55-38-88), 21 h (15).
UNE PETITE DOULEUR, Théâtre 13 (45-88-16-30), 21 h (15).

HORS PARIS

RENNES — Ah dieu que la guerre est jolie, de Charles Chilton et Joan Littlewood, par Pierre Debauche avec le centre dramatique, à la maison de la culture (99-31-55-33), du 9 au 13 avril, et en tournée.
MARSEILLE — Quartett, de Heiner Müller, mise en scène d'Alain Fourneau, au Théâtre des Saints-Anges (91-22-73-79), du 11 avril au 3 mai.
BRÉTIGNY — Abahn Sabana David, de Marguerite Duras, mise en scène Sylvie Gleize, au CC Gérard-Philipe (60-84-38-68), les 11, 12, 13, 18, 19, 20 avril.
BELFORT — Les Trois Sœurs, au Nouveau Théâtre (84-28-09-98), du 12 au 19 avril et Espace Planoise, à Besançon (81-51-03-12), du 22 au 26.
STRASBOURG — Finisterres, de et par Pierre Diependaele au TNS, salle Hubert Gignoux (88-35-63-60), du 14 au 19 avril.
THIONVILLE — Créanciers, de Strindberg, par Charles Tordjman et le TPL au Théâtre municipal (82-53-33-95), du 15 au 26 avril, et à Metz, du 2 au 7 mai.
TOULOUSE — Le Terrain Bouchaballe, de Max Jacob, par Jacques Rosner et le Centre dramatique, au Théâtre Daniel-Sorano (61-42-97-79), du 15 avril au 4 mai.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), mar. à 19 h 30 : Salomé.
SALLE FAVART (42-96-06-11), relâche.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer., sam., dim. à 14 h, jeu. à 20 h 30 : le Menteur ; mer., ven., sam., lun. à 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; dim., mar. à 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : sam. 15 h : la Tragique Histoire de Macbeth ; Théâtre Gémier : (lun.) 20 h 30, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour, de Marivaux, la Tête noire, de Lesage.
ODÉON (43-25-70-32), mer., jeu. (dern.) à 20 h 30 : les Justes ; mar. à 20 h 30 : Question de géographie, de J. Berger et N. Bielski.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), (lun., mar.) 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.
TEP (43-64-80-80), mar. à 20 h 30 : Portrait de famille.
BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.). Débats/rencontres : mer. à 18 h, Techniques et expression de commande : un débat contradictoire ; Autriche, itinéraire culturel : jeu. 14 h 30 + ven. à 14 h 30 + 20 h 30 ; sam. à 10 h 30 + 14 h 30 ; jeu. à 18 h 30, Les stratégies européennes de télédistribution ; à 18 h 30, Les juifs et Vienne - Soirée viennoise avec M. Lowy ; lun. à 18 h, Que reste-t-il du constructivisme dans l'art contemporain ? ; Cinéma-vidéo : vidéo-information (mar.) : à 13 h, L'œil entend, l'oreille voit, réal. BBC ; à 16 h, Un village inspiré : Saint-Paul-de-Vence, de D. Rimbault ; à 19 h, Que sont nos camarades devenus ?, de S. Avikdikian et J. Kebadian ; Vidéo-musique : (mar.) : à 13 h, La musique de Glinka à Chostakovitch ; à 16 h, Les troubadours du métro ; à 19 h, Cendrillon, de Rossini ; Vienne et le cinéma 1911-1938 (mar.) : 20 h 30 (pour la programmation détaillée, téléphoner Salle Garance au 42-78-37-29) ; Le cinéma italien 1905-1945 : mer. à 14 h 30, la Peccatrice, de A. Palermi ; à 17 h 30, Il cappello da prete, de F. Poggioli ; jeu. à 14 h 30, Senza una donna, de A. Guarini ; à 17 h 30, Fari nella nebbia, de G. Franciolini ; ven. à 14 h 30, Sissignora, de F. M. Poggioli ; à 17 h 30, l'Avvocato difensore, de G. Zambuto ; sam., dim. à 14 h 30, Teresa Venerdi, de V. De Sica ; à 17 h 30, I bambini ci guardano, de V. De Sica ; dim. à 14 h 30, l'Assedio dell'Alcazar, de A. Genina ; à 17 h 30, Luciano Serra pilota, de G. Alessandrini ; lun. à 14 h 30, Voglio tradire mio marito, de M. Camerini ; à 17 h 30, Dora Nelson, de M. Soldati ; Concert/Spectacles : mer. à 18 h 30, Séminaire sur la composition (IRCAM) ; à 20 h 30, Concert autour de Schoenberg (Gerhard, Goehr, Weill, Schoenberg) ; jeu. à 18 h 30 : Concert « Vienne-Los Angeles » (Berg, Schoenberg, Weber) ; à 20 h 30, Concert « Der neue Klassizismus » (Hindemith, Stravinsky, Schoenberg) ; ven. à 20 h 30, Concert « Styles et effectifs » (Berg, Stravinsky, Schoenberg) ; Théâtre : ven., sam., dim., lun. à 18 h 30 : Mademoiselle Else, de A. Schnitzler ; Danse : lun. à 18 h 30, la Route de Louvie-Juzon, chorégraphie d'A. Degroat.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), relâche.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Danse : 20 h 45 : troupe Sankai Juku ; (Buto/Japon) (dern. sam.) ; mar. à 20 h 45 : Groupe Emile Dubois ; mer., jeu. à 18 h 30 : Romain Didier ; ven. à 18 h 30 : Elena Iakoubovitch ; sam. à 18 h 30 : Esin Afsar (Turquie).
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), (lun.) 20 h 30, jeu. 19 h 30, dim. 16 h : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17) (D., L.), 20 h 45 : Bal des Blattes.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : la Dupe.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Sexe faible.
ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), ven, sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.
ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Hot House.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), mer., jeu., ven. 20 h : le Mahabharata. Dim., 13 h : Cycle entier.
BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous ; ven., sam. 18 h 30 : M. Allin.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), (mer., D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Cassandre.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 20 h, dim. 16 h : Rififoin dans les labours ; mer. 22 h, dim., lun. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) (D., L.), 21 h : Hurlement entre deux rêves.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), jeu., ven., sam. 18 h 30 ; dim. 15 h 30 : L'histoire terrible mais inachevée de N. Sihanouk, roi du Cambodge ; Épée de Bois (48-08-39-74), mer., jeu., ven., sam. 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien ; Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Passions.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) (D., L.), 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre (à partir du 10).
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Richard Wagner ; 22 h, dim. 17 h : Intervionve.
DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 20 h, dim. 16 h : les Bonnes (lun.), mer., mar. à 22 h 15 ; dim. à 19 h 30 : The Neighbours (en langue anglaise) ; jeu., ven., sam. à 22 h 15 : les Voisins.
DIX HEURES (46-06-07-48), (sam., dim.), 18 h : Sentiments cruels ; (D.), 20 h 30, sam. 17 h 30 : la Femme assise ; (D.), 22 h : l'Homme de parenthèse.
DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 16 h : l'Avion dans la tête (à partir du 11).
EDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.
ESPACE CARDIN (42-66-17-61) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Class Enemy.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Stratégie des papillons.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), lun. à 20 h 30 ; mar. 20 h 30, mat. mer., sam., dim. 15 h 30 : Camping sauvage.
ESSAION (42-78-46-42), (D. soir, L.), 21 h, sam. et dim. 17 h : Histoires québécoises ; 19 h, sam. et dim. 15 h : Une saison en enfer.
FONTAINE (48-74-74-40) (D.), 20 h 30, mat. sam. 16 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; 21 h : Chrysalide.
HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), mer. 18 h 30 ; jeu., ven., mar. 21 h : Une belle journée d'août 1913 (dern. le 11) ; à partir du 15 : Chambres.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D., L.). 21 h : Largo Desolato (dern. le 12).
LUCERNAIRE (45-44-57-34) (L.) : I. 18 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise (à partir du 14) ; jeu., sam., mar. 19 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. — II. (D., L.), 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.
MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Comme de mal entendu.
MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 20 h 15 : Haute surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.
MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Partage de midi.
MICHEL (42-65-35-02) (D. soir L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Veilleur de nuit ; Petite Salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire (dern. le 13).
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : la Panthère repentie (dern. le 13).
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier ; tous les jours à 18 h 30 : Compagnie, de S. Beckett.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D. soir, L.), 22 h 15, dim. 18 h 15 : Etranger dans la nuit.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 16 h 30 : Finalement quoi (dern. le 11).
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Ma'Dea. II. (D., L.), 21 h 15, mat. dim. 17 h : la Poule d'en face (à partir du 11).
POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h, sam. 18 h et 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D) 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : (dim., lun., mar.), 20 h 30 : l'Architecte et l'empereur d'Assyrie ; 22 h 15, mer., jeu., ven., mar., sam. 18 h, dim. 19 h : Théâtre de chambre de J. Tardieu ; sam. 22 h, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun, mar. 20 h 30 : Huis clos ; mer, jeu, ven, sam. 20 h 30 : les Chaises.
TEMPLIERS (42-78-91-15) (D., L.), 20 h 30 : Rêverie.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven., 20 h 30 : Astro Follies Show.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30 ; sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim, 15 h : le Cid ; (L. et except. le 14), 18 h 30 : Jacques le Fataliste. — Petite Salle (D., L.), 18 h 30 : Rainer Maria Rilke ; (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 17 h 30 : Retour à Florence.
THÉATRE FORTUNE (43-56-76-34) le 12 à 21 h : Vive la pomme de terre.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47) jeu., ven., sam. 21 h : Les carottes sont cuites.
THÉATRE 14 (45-45-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Travelling Bordeaux.
THEATRE 13 (45-88-16-30) (L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Une petite douleur.
TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), ven. 18 h 30 : Buffalo ; 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?
TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.
VALHUBERT-THEATRE (45-84-30-60) (J., D. soir), 21 h, dim. 15 h : Un pied dans le cirque.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; (Mar.) 21 h 45 : les Jeux de la nuit ; (L.) 23 h, mar. 22 h : William corps et âme ; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D). I. : 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikazes de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CITHEA (43-57-99-26), du mer. au sam. 22 h 15 : les Spéléologues.
GRENIER (43-80-68-01) (D., L., Mar.) 22 h : Poste auto-psy.
PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 + sam. 22 h 45 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées. Du merc. au sam. 18 h 30 : D and J Memories.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) (D., L.), 20 h 15 : La baignoire qui venait du froid.
TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; ven. 18 h 30 : Buffo ; sam. 16 h : la Timbale.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26) (Mer.) 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

En région parisienne

ANTHONY, Théâtre F.-Gémier (46-66-02-74) : 21 h : Capriccio (dern. le 12).
ASNIERES, Théâtre (47-33-69-36), le 15 à 20 h 45 ; G. Moutagné.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 16 h 30 : la Nuit de Mme Lucienne.
AULNAY-SOUS-BOIS, Espace Prévert (48-68-00-22), le 10 à 21 h : On m'appelle Emilie.
BAGNOLET, Gymnase M.-Bacquet (43-61-77-00), les 10, 12 à 20 h 30 ; les 11, 12 à 15 h : Concours chorégraphique.
BEZONS, Théâtre (49-82-20-88), le 12 à 20 h 30 : Chatila.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h 30 : Othello (à partir du 15).
BOIS-COLOMBES, Salle des fêtes (47-82-66-11), le 9 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) (L.), 20 h 30, mat. dim. : Lady Day.
LE BOURGET, Mairie (42-51-11-93), le 12 à 17 h : le Camion américain.
LA CELLE SAINT-CLOUD, Théâtre (39-69-20-00), le 11 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France.
CERGY-PONTOISE, Petit Théâtre (30-30-33-33), les 11, 12 à 21 h : Amours-trahisons ; Théâtre des Louvrais, le 15 à 21 h : Cendrillon.
CHATILLON, Théâtre (43-79-06-18) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : la Dupe.
CHELLES, CAC (64-21-20-36), le 11 à 21 h : les Oiseaux.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (48-90-89-79), le 11 à 14 h 30 ; le 12 à 10 h et 20 h 30 : Qohelet.
CLAMART, CC (46-45-11-87), le 12 à 20 h 30 : Manitas de Plata ; le 15 à 20 h 30 : l'Etiquette.
CLICHY-LA GARENNE, Théâtre Rutebeuf (47-39-28-58), le 11 à 21 h : Paul Personne ; le 12 à 21 h : Guy Bedos.
CRÉTEIL, Maison des Arts (48-99-94-50) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Amphitryon (à partir du 11).
EVRY, Agora (60-79-10-00), le 9 à 20 h 30 : la Résistible Ascension d'Arturo Ui.
FONTENAY-AUX-ROSES, Théâtre des Sources (46-61-30-03), le 15 à 21 h : le Malade imaginaire.
FONTENAY-LE-FLEURI, CC (34-60-02-65), le 13 à 16 : Orchestre de l'Ile-de-France.
GENNEVILLIERS, Salle H.-Colin (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Aden-Arabie.
L'HAYE-LES-ROSES, La Tournelle (46-65-58-06), le 8 à 21 h : G. Vigneault.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre (46-42-70-91), le 13 à 15 h : l'Etiquette.
LES LILAS, Salle des Fêtes (43-61-82-02), le 10 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France.
LONGJUMEAU, Théâtre Adam (69-09-40-77), le 11 à 21 h : G. Montagné.
MONTREUIL-SOUS-BOIS, Salle Berthelot (48-58-65-33), le 11 à 20 h 30 : J.C. Grumberg.
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, Salle Brel (30-43-43-90), le 12 à 21 h : A. Ponce.
MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (39-58-74-17), le 12 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France.
MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45), les 10, 11, 12 à 20 h 30 ; le 13 à 18 h : la Surprise de l'amour.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81) (D. soir, L.), 20 h 30, mat., dim. : 17 : la Ville.
NEUILLY, Théâtre (47-45-75-80), 14 h 30 : le Médecin malgré lui (à partir du 14).
NEUILLY-PLAISANCE, Salle des fêtes (43-00-43-29), le 12 à 20 h : Klaxon et Baroque Bordello.
PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (48-48-10-30), le 12 à 20 h, le 13 à 15 h : Octuor à vent.
RIS-ORANGIS, MJC (69-06-30-97), le 12 à 20 h 30 : Chicago Blues.
RUEIL-MALMAISON, Théâtre A.-Malraux (47-32-24-42), les 9, 10 à 20 h 45 : J.J. Goldman.
SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05-64), le 12 à 20 h 45 : Ensemble Caix d'Hervelois (Couperin, Marais, Bach, Telemann) ; le 11 à 22 h 30 : Trio Barret-Texier-Romano.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe 42-43-00-59) (D. soir, J.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Roméo et Juliette.
SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), le 11 à 21 h : Charlélie Couture ; les 14 et 15 à 21 h : La pente étroite du bout du monde.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (47-26-15-02), le 11 à 20 h 30 : Gilles Vigneault.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (39-50-71-18), les 11, 12 à 21 h : On m'appelle Emilie.
LE VESINET, CAL (39-76-32-75), le 11 à 21 h : Chansons et musiques de la Méditerranée.
YERRES, CEC (69-48-38-06), le 11 à 20 h 30 : Tran Quang Hai et Bach Yen, (à Crosnes) ; le 12 à 20 h 30 : Nuit du jazz français.

RENCONTRES THÉATRALES

Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16), à 21 h, les 11, 12 : Silence Chavée ; les 13, 14 : Quatre hommes à vendre ; le 15 : la Dernière bande/Pas moi, de S. Beckett.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
BOURVIL (43-73-47-84), ven., sam. 18 h 30 : M. Allin (dern. le 12) ; le 11 à 21 h 30 : Francis Colinet.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
DEJAZET TLP (48-87-97-34) le 10 à 20 h 30 : G. Pierron ; les 11, 12 : Mouloudji ; les 14, 15 : C. Vander.
ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 10 à 15 h : P. Sevran.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), (D.) 20 h : L. Lesha.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Edith Butler (dern. le 13) ; Anne Sylvestre (à partir du 15).
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) mar. et ven. 20 h 30, mer. 15 h, sam. 14 h 15, 17 h 30, 21 h, dim 14 h 15, 17 h 30 : Holyday On Ice.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20) les 11, 12 à 21 h, le 13 à 17 h : Et vint le chant de la canaille.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D. L.), 22 h : Claude Maurane.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41) (D), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario, jeu., ven., sam., 22 h 30 : T. Bozzo, P. Diliscia.

Opérettes
Comédies musicales

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, ven. 20 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Jean-Marc Jafet Groupe (jusqu'au 13) ; le 14 : Amar Sundy Blues Band. A partir du 15 : Guida de Palma Rythm and Blues.
CASINO DE PARIS (48-74-15-80), 20 h 30 : Bill Deraime (dern. le 13).
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Attenoux Jazz Group. A partir du 13 : Maxim Saury Jazz Music.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), les 10, 11, 12 à 23 h : Bozzo Billiez Band.
CITHEA (43-57-99-26), le 9 à 19 h 30 : A. Tome, D. de Martynoff ; les 10, 11 à 19 h 30 : La Souris déglinguée ; le 12 à 19 h 30 : Sharon Evans ; le 15 à 20 h : Jazz d'Échappement.
DUNOIS (45-84-72-00), les 11, 12 à 20 h 30 : Claude Bernard, Bugnazourdin ; le 13 à 20 h 30 : Ph. Deschepper, M. Godard, Y. Micenmacher.
GIBUS (47-00-78-88), les 9, 10 à 22 h : Les Responsables 60' ; les 12, 13 : Johnn Thunders, Lou Dementis.
LYCÉE AUTOGÉRÉ DE PARIS (15e), les 11, 12 à 21 h 30 : Celestrial Communication Orchestra.
MEMPHIS MELODY (43-29-60-73), mer. 22 h 30 : Entertainer.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Gérault (dern. le 13) ; à partir du 14 : Irakli.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, les 9, 10 : Chet Baker ; le 11 : Michel Perez ; le 12 : Fiesta Latina ; le 15 : Kirk Lightsey Trio.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : M. Saury ; ven. : Tin Pan Stompers ; sam. : Metropolitan Jazz Band ; lun. : Happy Boop Quintet ; mar. : Marlene Anconina.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30, mer. : Greg Hunter ; jeu. : Hommage à Django ; ven. : Quintette de Paris ; sam. : Big Boss Band ; lun. : G. Badini ; mar. : E. Caumont.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h, mer. : Pepper Adams.
PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30, les 10, 13 : Soirée Fresh De Dan ; le 11 : Grand Orchestre Rido de Bayonne ; le 12 : Okinawa.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, les 9, 10 : Trio Bob Bonastre ; les 11, 12 : Accords perdus ; les 14, 15 : New Jazz Off.
REX CLUB (42-36-83-93), le 9 à 20 h 30 : Ghetto Blaster.
GRAND REX le 9 à 20 h 30 : James Taylor ; le 15, 20 h 30 : Matt Bianco.
SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : René Franc Hot Jazz Sextet (jusqu'au 12) ; le 15 : R. Guérin Big Band.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Quartet Tal Farlow (jusqu'au 10) ; à partir du 11 : Trio Sal Nistico.

La danse

ESPACE MARAIS (47-71-10-19) (D., L.) 21 h : Danza Teatro de Argentina.
SALLE ADYAR (42-22-80-11) le 15 à 20 h 30 : Ragamala.
THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.), 20 h, mat. Dim. 17 h : Trahison (à partir du 11).

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 9 AVRIL

16 h, le Chef d'orchestre, d'A. Wajda ; 19 h, More, de B. Schroeder ; 21 h 15, Un carnet de bal, de J. Duvivier.

JEUDI 10 AVRIL

16 h, Au-delà des grilles, de R. Clément ; 19 h, Adieu Philippine, de J. Rozier ; 21 h 15, Neuf jours d'une année, de M. Romm.

VENDREDI 11 AVRIL

16 h, la Petite Lise, de J. Grémillon ; 19 h, les Mauvais Garçons, de S. Hani ; 21 h, la Viaccia, de M. Bolognini.

SAMEDI 12 AVRIL

15 h, le Joli Mai, de C. Marker ; 19 h, Marguerite de la nuit, de C. Autant-Lara ; 21 h 30, Médée, de P.P. Pasolini.

DIMANCHE 13 AVRIL

15 h, Mandrin, de H. Fescourt ; 17 h, la Danse de mort, de M. Cravenne ; 19 h, le Péché suédois, de B. Widerberg ; 21 h, Monsieur Klein, de J. Losey.

LUNDI 14 AVRIL

18 h 30, La cinémathèque de la danse rend hommage à Janine Charrat.

MARDI 15 AVRIL

15 h, Rencontre-débat avec H. Alekan : l'enfer de Rodin ; 19 h, la Nuit du bossu, de F. Gaffary ; 21 h, K. Zeman.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 9 AVRIL

15 h, Sphinx, de F.J. Schaffner ; 17 h 15, l'Aveu, de D. Sirk ; 19 h 30, Portraits of blues musicians.

JEUDI 10 AVRIL

15 h, This is Elvis, de M. Leo ; 17 h, Naples millionnaire, d'E. de Filippo ; 19 h, Le poids des rêves.

VENDREDI 11 AVRIL

15 h, Outland, de P. Hyams ; 17 h 15, Lady Hamilton, d'A. Korda ; 19 H, Portraits of Louisiana pleasure.

SAMEDI 12 AVRIL

15 h, Au-delà du réel, de K. Russel ; 17 h, Portraits of texmex-music ; 19 h 15, Portraits of garlic, shoes and love.

DIMANCHE 13 AVRIL

15 h, la Fièvre au corps, de L. Kasdan ; 17 h 15, Portraits of cajun musicians ; 19 h, A poems is a naked person ; 21 h, le Prince de New-York, de S. Lumet.

LUNDI 14 AVRIL

15 h, Firefox, l'arme absolue, de C. Eastwood ; 17 h 30, The Chaser, de H. Langdon ; 19 h 15, Cigarette blues ; In heaven there is no beer ; Sprout wings and fly.

MARDI 15 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Rialto, 19e (46-07-87-61) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

A STRANGE LOVE AFFAIR (Holl., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio Cujas, 5e (43-54-72-71) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : City-Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Français, 9e (47-70-33-88).

BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.), Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CONSTANCE (Néo-zéland.) (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DREAM LOVER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ENEMY (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Forum - Arc-en-Ciel, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77), Hsp.

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JACQUES ET NOVEMBRE (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-85).

JUSTICE ET FLIC (Fr.) (*) : Gaîté-Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Rex, 2e (42-36-83-93). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Grand Miramar, 14e (43-20-89-52).

LINK (*) (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33). V.f. : Le Grand-Bretagne (42-22-57-97).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Colisée, 8e (43-59-29-46).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

NATTY GANN (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), H. sp.

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RE-ANIMATOR (A.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46). — (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

REMO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ROCKY IV (A., v.o.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SANS ISSUE (A., v.o.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). — (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-36-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 1er (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

VAUDEVILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ENFANTS DU VENT, film algérien de Brahim Tsaki. v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio-43, 9e (47-70-63-40).

37°2 LE MATIN, film français de Jean-Jacques Beineix. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) (deux salles) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97 ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ZONE ROUGE, film français de Robert Enrico. Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UCG Biarritz, 8e (45-65-20-40) ; UCG Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99)

ZOO, film britannique de Peter Greenaway, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

Les festivals

R. ALTMAN (v.o.), Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), sam : Un mariage. Quintet, Un couple parfait.

FILMS ARABES (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

FILMS NOUVEAUX ET DOCUMENTAIRES mer. 16 h et 18 h : Cinq dans les yeux du diable. La Coupe, 20 h 30 : la Femme arabe : J'existe. Jeu. 16 h, 20 h : l'Amoureux. 1 h, 22 h : Chant d'automne ; ven. 17 h, 22 h : Cinéma de Carthage ; 19 h 30, l'Homme de cendres ; sam. 14 h 30, 19 h 30 : les Grilles du harem ; 17 h, 22 h : Regards libanais ; dim. 14 h 30, 19 h 30 : l'Oiseau d'Orient ; 17 h, 22 h : Regards libanais ; lund. 17 h, 22 h : la Ballade de Omar, 19 h 30 : Refus ; mar. 17 h, 22 h : Islam pont de l'avenir. 19 h 30 : l'Amoureux ; HOMMAGE A TEWFIK SALEH : RÉTROSPECTIVE JEUNE CINÉMA ARABE, mer. 17 h, 19 h 30, 22 h : les Enfants du silence. Jeu : les Dupes. Ven : les Longues Journées. Sam : les Révoltés, la lutte des héros ; HOMMAGE A MAGDA. Mer : J'aime cet homme. Jeu : la Sirène. Ven : Où est ma vie ? Sam : la Vérité nue. L'homme qui a perdu son ombre. Dim : la Sirène. L'étranger. Lun : le Mirage. Mar : Notre terre verte.

AVANT-PREMIÈRE : Reflets-Logos, 5e (43-54-42-34) ; lun. 20 h 30 : Bianca ; Club de l'Etoile, 17e (43-80-42-05), sam. 20 h et 22 h : Delta force.

ANATOLE DAUMAN Le Latina, 4e (42-78-47-86), mer : le Monde de P. Delvaux — les Fêtes galantes, jeu : Siné-massacre — Eden — Misceis — Paris la belle — le Rideau cramoisi, ven : La brûlure de 1000 soleils — Mouchette, sam : Junkopia — la Jetée — Lettres de Sibérie, dim : Valparaiso — Muriel, lun : Masculin/féminin, mar : Du côté de la côte — le Beau Pays — Mais où sont les nègres d'antan. Gloire à Félix Tournachon.

BUSTER KEATON (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), mer. 20 h, ven. 20 h 30, sam. 17 h 30 : Steamboat Bill junior ; mer. 21 h 45, ven. 19 h, sam. 21 h, dim. 14 h 30, lun. 19 h : Ma vache et moi ; jeu. 20 h — ven. 22 h — sam. 19 h 15 — dim. 16 h 15 : les Trois Ages ; jeu. 21 h 45 — sam. 22 h 45 — dim. 18 h : le Mécano de la General.

50e ANNIVERSAIRE DE LA TWENTIETH CENTURY FOX (v.o.), Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), mer. : L'Egyptien ; jeu. la Maison de bambou ; ven. la Colline de l'adieu ; dim. la Veuve noire ; lun. les 7 Voleurs ; mar. les Feux de l'été.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN - VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : Moroco ; 15 h 35 : l'Homme au bras d'or ; 18 h : Peppermint freedom ; 20 h : You and me ; 21 h 40 : Holiday inn.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81), mer : L'amour vint en dansant ; jeu., dim : Broadway melody ; ven : l'Entreprenant M. Pétrov ; sam., mar : Show boat ; lun : O toi ma charmante.

J. HAS (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), mer., sam., lun. : le Manuscrit trouvé à Saragosse ; mar. : la Poupée ; jeu., ven., dim. : la Clepsydre.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., dim. 18 h 30 : Dersou Ouzala ; mar. 18 h 30 : Dodes Caden.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer : Enemy ; jeu : Mishima ; ven., sam : Sans toit ni loi ; dim., mar. : Macaroni.

FESTIVAL ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 12 h 30 : la Collectionneuse ; mer. 14 h, lun. 14 h 10 : Perceval le Gallois ; ven., lun. 16 h 30 : la Marquise d'O ; sam. 19 h : le Beau Mariage ; dim. 12 h 30 : Pauline à la plage ; dim. 14 h : les Nuits de la pleine lune.

FESTIVAL TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 19 h 20, dim. 17 h 20, mar. 13 h 30 : Tirez sur le pianiste ; jeu. 15 h : la Femme d'à côté ; jeu. 16 h 50 : la Sirène du Mississippi ; ven. 12 h 30 : Vivement dimanche ; sam. 13 h 50 : la Chambre verte ; lun. 18 h 30 : les Deux Anglaises et le Continent. Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 16 h, lun. 16 h 50 : l'Argent de poche ; mer. 22 h, sam. 20 h : La mariée était en noir ; jeu., dim. 19 h : le Dernier Métro ; ven. 12 h : la Peau douce ; ven. 19 h 10, dim. 12 h : Histoire d'Adèle H ; sam., mar. 22 h : l'Homme qui aimait les femmes ; lun. 15 h : l'Amour en fuite.

FESTIVAL TARKOVSKY (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 18 h 30, dim. 16 h : Nostalghia ; jeu., sam., lun. 20 h 50 : Andreï Roublev ; ven. 20 h 50, mar. 15 h : Stalker. Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 19 h 40, jeu. 14 h, lun. 18 h 40 : Nostalghia ; jeu. 16 h 20, dim. 21 h 20 : Solaris ; jeu., lun. 22 h 10 : Stalker ; ven. 21 h 10, dim. 15 h 50 : Andreï Roublev.

J.-L. GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), dim. 10 h, mar. 18 h : Je vous salue Marie ; mar. 14 h : Masculin-féminin ; ven. 17 h 20 : le Mépris ; mar. 12 h 20 : Détective.

ESPRIT DE NEW-YORK, (v.o.) Reflets La Fayette, 9e (48-74-97-27), mer. : Manhattan, Zelig, Broadway, Danny Rose ; jeu. : Que le spectacle commence, Angelo my love ; ven. : les Producteurs, Verdict ; sam. : la Fièvre dans le sang, l'Arnaqueur ; dim. : Sur les quais, Angelo my love ; lun. : Un après-midi de chien, le Gang Anderson ; mar. : Moscou à New-York, Kramer contre Kramer.

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; (v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Le Mercury, 8e (45-62-75-90).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.f.) : Panthéon, 5e (43-80-30-11) ; v.o. : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e, (43-29-11-30) : Ambassade, 8e, (43-59-19-08), (v.f.) : Gaumont-Convention, 15e, (48-28-42-27).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-87) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA ROUTE DES INDES (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (45-27-77-55).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp.

UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WITNESS (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 40 ; Calypso, 17e (43-80-30-11), 21 h 45.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam., 16 h.

L'AUTRE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., lun., 21 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 5e (46-33-97-77), 12 h.

BANDITS, BANDITS (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), sam., 23 h 30.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 25.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), jeu., ven., lun., mar., 13 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., ven., dim., 22 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 15.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-44-46-85), sam. 17 h 15.

DÉTECTIVE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mar. 12 h 20.

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), 12 h 30.

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 30.

FRANCES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), ven. 14 h, dim., mar. 19 h.

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mar. 16 h.

LE MÉPRIS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 17 h 20.

METROPOLIS (All., muet) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 17 h 15.

LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar., 22 h 30.

PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

PEAU D'ANGE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer., ven., sam., dim. 22 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu. 21 h, lun. 16 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22 44-21), 22 h 15.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., sam., mar. 22 h.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LA ROUTE DES INDES (Brit ; v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., dim., lun. 14 h 30.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam. 0 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), ven., sam., 0 h 45 ; jeu., ven., lun., mar. 16 h.

LE SOULIER DE SATIN (Port ; v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), sam., 10 h, 1re p. ; dim., 10 h, 2e p. ; lundi, 10 h, 3e p.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15, sam., 24 h.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 9 AVRIL

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Guerre et paix, opéra de Prokofiev (+les 11, 13).

Gaveau, 20 h 30 : A. Galperine (Bloch, Bach, Stravinski).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, C.M. Giulini (dir.), Chœurs de l'Orchestre (Schubert, Fauré) (+les 10 et 11).

Forum des Halles, théâtre, 20 h 30 : C. Petrescu, I. Matuz (Schubert, Prokofiev, Eötvös).

Cortot, 20 h 30 : J.-P. Feret (Bach, Mozart, de Falla).

Table Verte, 22 h : P. de Chalendar, P. Gessi (Debussy, Stravinski, Locatelli) (jusqu'au 12).

JEUDI 10 AVRIL

Radio France, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio France, E. Inbal (dir.) (Rachmaninov, Mahler).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Jeunes solistes bulgares.

Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de la Garde républicaine, R. Boutry (dir.) (Franck, Ravel, Dowley).

Eglise Américaine, 20 h 30 : E. Arnal (Chopin, Schumann, Ravel).

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Ensemble l'Offrande musicale (Bach).

Salle Marcial, 20 h 45 : Quintette Nielsen (Nielsen, Mozart, Henze).

Pleyel, 20 h 30 : voir le 9.

Cortot, 20 h 30 : J.-P. Barral, C. Beckett (de Falla, Britten, Gut).

Table verte, 22 h : voir le 9.

VENDREDI 11 AVRIL

Gaveau, 20 h 30 : R. Loumbrozo, A. Goldina (Schumann, Brahms, Liszt).

Temple de Pentemont, 20 h 30 : M.A. Girollet (Dowland, Guastavino, Walton).

Pleyel, 20 h 30 : voir le 9.

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : voir le 9.

Table Verte, 22 h : voir le 9.

SAMEDI 12 AVRIL

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : la Khovantchina, opéra de Verdi.

Théâtre 18, 20 h 30 : Ensemble Albalonga.

Table-Verte, 22 h : voir le 9.

Cortot, 20 h 30 : G. Defurne, J.-C. Henriot (Vivaldi, Schumann, Beethoven).

DIMANCHE 13 AVRIL

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Quatuor Talich de Prague (Dvorak, Smetana).

Ecole Alsacienne, 18 h 45 : C. Hugonnard-Roche (Weber).

Pleyel, 10 h 30 : Orchestre Colonne, C. Bardon (dir.) (Prokofiev, Dutilleux, Brahms).

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : voir le 9.

Eglise des Billettes, 17 h : Trio Harmonia (Schubert, Ravel).

LUNDI 14 AVRIL

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Chœurs et orchestre de Sofia, E. Tchakarov (dir.) (Verdi : Requiem).

Gaveau, 20 h 30 : J.-L. Haguenauer (Beethoven, Liszt, Schubert).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, C. Bardon (dir.) (Prokofiev, Dutilleux, Brahms).

Théâtre de la Cité internationale Universitaire, 20 h 30 : A. Maurer, M. Verdine, J.-L. Vilagomez (Ponce, Ritter, Bartok).

Porte de la Suisse, 18 h à 24 h : Les Sons des sept lieux (jusqu'au 30).

Musée Grévin, 20 h 30 : Duo Gottlieb (Gottlieb, Gershwin, Wuorinen).

Eglise Saint-Eustache, 21 h : Le Débuché de Paris.

MARDI 15 AVRIL

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : M. Pouradier-Duteil (soprano), M. Quillevere (ténor) (Grétry, Nicolo) ; 20 h 30 : Orchestre National de France, Chœurs de Radio France, G. Bertini (dir.) (Duparc, Berlioz, Stravinski).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : P. Ibanez (Albeniz, Turina, Mompou).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre Pro Arte de Paris (Beethoven).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chœur et orchestre des solistes H. Reiner (L. Webber).

Gaveau, 20 h 30 : M. Alexander, F. Daykin (Bach).

Eglise de la Madeleine, 21 h 30 : Les petits chanteurs du Marais, Ensemble Vuillermoz (Fauré, Mozart, Mendelssohn).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble C. Paillard (Telemann, Haydn).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 20 h 30 : G. Litaize (Dupré, Vierne, Bach).

Centre Bosendorfer, 20 h 30 : Trio Henry (Dvorak, Saint-Saëns, Smetana).

Cortot, 20 h 30 : M. Blaisse (Beethoven, Brahms, Schumann).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : Le livre de la pauvreté et de la mort de R.M. Rilke.

Eglise Sainte-Elisabeth, 20 h 45 : Chœur et orchestre V. Berlioz (Vivaldi, Bach, Schubert).

Institut Autrichien, 19 h : B. Ronte-Hermann, N. Shelter (Reger, Janacek, Debussy).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

« Jonathan », Silvio, Olivier et les autres...

Votre nouvel ami — c'est ainsi que la cinquième chaîne se présente aux auditeurs — continue ses émissions à répétition et ses films en rondelles. Sans prêter attention à l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de sa tête. Les étoiles berlusconiennes brillent comme si elles avaient l'éternité devant elles : Zabel et Tordjman pentathlonnent à tout crin, Morin et Lear cherchent désespérement la femme, Gillot-Pétré persiste dans ses pitreries. Les séries s'étirent : « Flamingo Road » effeuille ses épisodes, et l'inspecteur Derrick enquête avec son entêtement teuton.

Nous avons déjà parlé des mille et un rêves de « Mode, etc. » et de la science-spectacle de « Big-Bang ». « Jonathan », le magazine de l'aventure paraît *a priori* plus sérieux. C'est le célèbre navigateur Olivier de Kersauson qui choisit (?) et présente les morceaux de bravoure tournés dans le monde entier. Il faut reconnaître que le style tranche agréablement sur les superlatifs qu'affectionne la chaîne. Sur un ton modéré, parfois hésitant, Kersauson décrit sobrement les séquences, en soulignant les échecs ou les imperfections.

Cela repose des cocoricos des autres animateurs, et surtout des éternels applaudissements de commande, qui traduisent l'autosatisfaction générale. Et cela donne beaucoup de relief aux images saisissantes et aux exploits spectaculaires qui sont présentés. L'émission de mardi soir, par exemple, a montré la chute libre en parachute et le vol en Deltaplane, réalisés par deux Anglais, de la cascade la plus haute du monde (dix-neuf fois le Niagara), le Saut Angel au Nicaragua. Puis, une interview de l'alpiniste Reinhold Messner, qui a déjà vaincu douze des quatorze montagnes les plus élevées du monde. Une expédition enfin, le long du fleuve Zambèze, en canoé gonflable, à travers gorges et cascades, dont les célèbres Victoria Falls qui arrêtèrent David Livingstone en 1855.

Un régal pour les yeux — du moins de ceux qui peuvent capter la « 5 » sans tempête de neige ! — qui ravira tous les sportifs en pantoufles. Dommage, toutefois, que Kersauson n'intervienne pas davantage. Les commentaires ne sont pas de lui, et il ne sert finalement que de faire-valoir, prestigieux certes, à une émission « de conserve » comme toutes les autres. A quand le direct, l'actualité, bref la vie ? Et quand respectera-t-on les horaires annoncés ? « Jonathan », annoncé pour 22 h 30, a démarré une demi-heure plus tôt...

ALAIN WOODROW.

★ « Jonathan, le magazine de l'aventure », tous les mardis à 22 h 30.

Mercredi 9 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : l'Ami Maupassant.
Six émissions proposées par C. Santelli.
Le grand spécialiste de Maupassant a adapté six contes et nouvelles, six histoires cruelles où l'enfant est au centre, le lieu géométrique de l'œuvre. Enjeu du bonheur ou du malheur. Une série magnifique, comme les ciels, les forêts et les regards filmés, les haines étouffées, les amours inavouées. Quand le monde de Maupassant est revisité par Santelli, il ne faut pas le manquer.

21 h 45 Document : la maison de Nanterre. N° 1 : Un lieu pour renaître ou pour mourir ? réal. B. Martino.
La maison de Nanterre, construite il y a un siècle, est le refuge des sans-abri de toutes sortes dont la ville de Paris ne veut plus. 1 700 « hébergés », de dix-huit à cinquante-cinq ans, vivent dans la promiscuité des dortoirs du centre d'accueil ; un univers clos, une réalité terrible, que nous montre ce document tourné il y a deux ans. Heureusement, les conditions de vie se sont améliorées depuis.

22 h 45 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invité : Franco Maria Ricci, éditeur d'art italien. Au sommaire : l'honneur retrouvé d'Arlequin ; Bébé lave plus blanc ; les bains de minuit.

23 h 15 Journal.
23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Le grand échiquier
de J. Chancel (en simultané sur France-Musique).
Au cœur de l'orchestre : les musiciens de l'Orchestre National de France, dirigés ce soir par Chung Myung-whun, et la participation de : Jean-Pierre Rampal (flûte), Lella Cuberli (soprano), Victor Tretiakov (violon), Andreï Gavrilov (piano).

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour (et à 22.50), émission de P. Bellemare.
Terrorisme aveugle et victimes innocentes : que fait-on pour ceux qui sont victimes d'un attentat ? Avec des témoignages.

21 h 40 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
« Les perles noires de l'ayatollah », un reportage sur les stations de pêche au bord de la mer Caspienne et la fabrication du caviar en Iran.

22 h 25 Journal.

23 h 10 Cinéma : Solidarnosc.
Film français de S. Poljinsky. (1981).
Reportage sur l'action du syndicat libre polonais créé au moment des grèves de Gdansk, parole donnée à ses militants, vie dans le pays. Ce document socio-politique n'appelle pas l'enthousiasme.

0 h 35 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, Zorro ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, Ile de transe ; 18 h 35, BD 3 ; 18 h 40, Kamikazé impro ; 18 h 55, Croq'soleil ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, l'Homme au képi noir.

CANAL PLUS

21 h, M. Patman, film de J. Guillermin ; 22 h 55, Hammett, film de W. Wenders ; 0 h 25, la Nuit porte-jarretelles, film de V. Thévenet ; 1 h 45, Sur les chemins de l'aventure ; 2 h 40, Le frelon vert.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road (et à 23 h 30).
21 h 30 Série policière : Inspecteur Derrick (et à 0 h 30).
22 h 30 Big Bang, le spectacle de la science et de la vie (et à 1 h 30).
23 h 30 Rediff. de Flamingo Road.
2 h 30 C'est beau la vie (Redif.).

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : Haïti, les romanciers contre l'exil. Avec R. Depestre, J. Metellus, J.-C. Charles, J. Toussaint.
21 h 30 Musique : Pulsations. Inti Illimani, un des groupes de la nouvelle chanson chilienne.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; le Nicaragua.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct des Buttes-Chaumont, à Paris) : « Le grand échiquier » (en simultané avec Antenne 2), avec l'Orchestre national de France.
23 h 30 Les soirées de France-Musique : jazz club, à l'Hôtel Méridien.

Jeudi 10 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : l'Australienne
d'après N. Cato, réal. G. Miller. Avec S. Thornston, J. Waters, D. Craig...
Quatrième épisode : le mariage est célébré sur l'eau. Philadelphia, enceinte, accompagne Brenton dans un long et difficile voyage. Une très jolie série qui se passe à la fin du dix-neuvième siècle en Australie.

21 h 45 L'enjeu
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.

22 h 50 Journal.

23 h 05 Prix vidéo Jean d'Arcy.
« Saisons » de T. Subito et P. Van de Walle ; « le Plan français », d'H. Latour ; « la Règle du jeu », réalisé par une équipe de détenus de la prison de Fresnes.

23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : le Roi des cons.
Film français de Claude Confortès, (1980). Avec F. Perrin, B. Lafont...
Un jeune homme drague toutes les femmes qu'il rencontre et devient un symbole sexuel après avoir répondu au questionnaire d'un institut de sondages. Le monde du dessinateur Wolinski adapté d'une façon morne.

22 h 15 Le magazine.
Préparé par J.L. Saporito, présenté par M. Honorin.
Une enquête sur le GAL (ce Groupe antiterroriste de libération qui exécute des réfugiés espagnols ou des Basques français) ; Le camp des Mille (c'est ici que 2 000 juifs ou intellectuels qui avaient fui l'Allemagne nazie ont été livrés pour être envoyés à Auschwitz) ; Les karen (une rébellion en Birmanie) ; Etes-vous homo ou hétéro ?

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Mado.
Film français de Claude Sautet, (1976), avec M. Piccoli, O. Piccolo, J. Dutronc, R. Schneider, C. Denner.
Un promoteur immobilier quinquagénaire a pour maîtresse une jeune chômeuse, libre et lucide. Une grave faute de son associé l'oblige à se battre, par coups bas, contre un député affairiste. Le désenchantement, la névrose d'une génération tenant les rênes d'une société bloquée, soumise à la loi de l'argent, plongée dans la crise économique. Des personnages contemporains, un style réaliste remarquable.

22 h 40 Journal.

23 h 05 François Mauriac : Bloc-notes 1958-1959
De Gaulle au pouvoir, face au drame algérien.

23 h 15 Série : Voyage de Camargue en Cornouaille.
Réal. H. Perks (2e partie).

23 h 45 Prélude à la nuit.
« Mélodies brésiliennes », de Villa-Lobos.

CANAL PLUS

7 h 5, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 35, Cabou Cadin (et à 11 h 35 et 17 h 15) ; 8 h 40, *Train d'enfer*, film de R. Hanin ; 10 h 5, *la Vie de château*, film de J.-P. Rappeneau ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : direct ; 14 h, *Signé Charlotte*, film de C. Huppert ; 15 h 35, *Subway*, film de L. Besson ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 15, *les Affaires sont les affaires* ; 18 h 55, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 05, Zénith ; 19 h 35, Tout s'achète ; 20 h 15, jeu : Starquizz. 20 h 35, *la Nuit de San Lorenzo*, film de P. et V. Taviani ; 22 h 25, Boxe (en direct d'Antibes) ; 23 h 30, *le Masque du démon*, film de M. Bava ; 0 h 55, *Besoin d'amour*, film de J. Schatzberg ; 2 h 25, Gentleman des antipodes.

LA « 5 »

20 h 30 Pentathlon, jeu et variétés (et à 23 h 30).
22 h 30 Mode etc. Magazine sur la mode (et à 0 h 30).
1 h 30 C'est beau la vie (Redif.).

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h), 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Les Tablettes de buis d'Apronenia Avitia », de Pascal Quignard.
21 h 30 Opéra 86 ; le chant bulgare.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; le Nicaragua.
0 h 10 Du jour au lendemain.

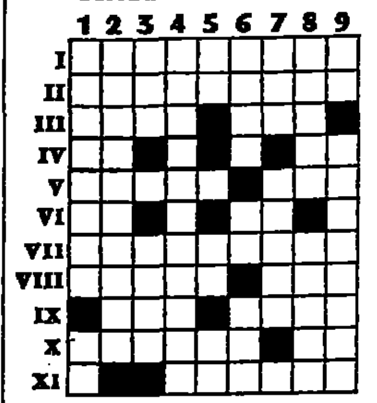
FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du grand auditorium) : « Rhapsodie sur un thème de Paganini », de Rachmaninov ; « Symphonie n° 6 », de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Inbal, sol. E. Balmas, R. Orozco.
23 h 00 Les soirées de France-Musique : au siècle d'or.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4201



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui fait des envieux. — II. Qui n'a donc pas de clôture. — III. Certains n'hésitaient pas à la pincer. Produit pour boucher. — IV. Déplacé par la force. Lumière divine. — V. Se prend pour se tirer d'embarras. Passage de liquide en Suisse. — VI. Symbole. Entraînent une certaine mise en boîte. — VII. Donne la charge ou pousse à charger. — VIII. Doit être voilé après avoir quitté son slip. Fait des taches indélébiles. — IX. Roi d'Israël. Peut s'exprimer en tapant du pied. — X. Bête de somme. Démonstratif. — XI. Ménager sa monture.

VERTICALEMENT

1. Société de démolition de bâtiments. Personnel. — 2. Mettent le feu aux poudres. — 3. A donc tout pour être distingué. Ne manquait pas d'air. — 4. Avec eux, on peut toujours se serrer la ceinture en période de rigueur. — 5. Durée déterminée. Abrégé d'enseignement. Personnel. — 6. Offre des emplois à la chaîne. En verre. Se reçoit par paquets ou par rouleaux. — 7. Un homme qui a sa dignité. Entre dans la composition de la flotte. — 8. N'est pas tiède. Si, dans certain cas on peut le sentir, dans d'autres on ne l'aime pas du tout. — 9. Note. Prendre des mesures sur le champ.

Solution du problème n° 4200

Horizontalement

I. Badauds. — II. Amante. Da. — III. Tins. Chic. — IV. Aède. Oup. — V. Utile. — VI. Lu. Ilot. — VII. Phonème. — VIII. Eterniser. — IX. Ili. — X. Prestesse. — XI. Sertir. Il.

Verticalement

1. Bataille. PS. — 2. Amie. Tire. — 3. Dandy. Peler. — 4. Anse. Christ. — 5. Ut. On. Ti. — 6. Décotiniser. — 7. Huiles. — 8. Diplôme. Si. — 9. Bac. Eternel.

GUY BROUTY.

TRANSPORTS

UNE CAMPAGNE DE PERSUASION DE LA RATP

Du bon usage de la ligne A du RER

La ligne A du métro express régional (Saint-Germain-en-Laye - la Défense - Paris - Boissy-Saint-Léger - Marne-la-Vallée) ne fonctionne pas très bien. Après avoir commencé à remédier aux incidents mécaniques qui affectaient son trafic, la RATP souhaite apprendre à ses usagers un savoir-vivre qui leur évitera d'attendre. Pour cela elle vient de lancer une campagne de persuasion baptisée : *« RER coincé, je suis bien avancé. »*

A quoi servirait-il à la Régie d'avoir rénové les moteurs électriques de ses rames et de dépenser des dizaines de millions de francs pour réduire aux heures de pointe l'intervalle entre deux trains de deux minutes et demie à deux minutes, si les voyageurs retardent les départs par un comportement anarchique ? Plantés devant les portes des voitures, les usagers empêchent les arrivants de descendre, et cette pagaille maintient les trains à quai pendant une minute dix secondes ou une minute vingt secondes, alors que la bonne marche du trafic exige que les trains ne restent pas plus de cinquante secondes en gare.

Pour provoquer « un comportement plus rationnel et responsable » lors de la descente et de la montée, la RATP a décidé de mettre en place, à certaines heures « chaudes », un dispositif expérimental sur les quais des stations Gare-de-Lyon, Châtelet-Les Halles et Auber. Un agent de maîtrise y utilise un micro pour diffuser les messages suivants : *« Veuillez dégager le bord du quai et vous tenir en retrait de la bande blanche. Merci. »* Puis, *« Veuillez dégager les portes s'il vous plaît. Laissez descendre avant de monter. Merci. »* Et *« En arrière s'il vous plaît. Attention à la fermeture des portes. Ne pas gêner leur fermeture. Merci. »* Enfin, *« En arrière s'il vous plaît. Attention au départ. Merci. »*

Le résultat est étonnant d'efficacité. Lus sur un ton énergique, ces messages incitent les usagers à se comporter d'une façon disciplinée. La vingtaine de « RATP juniors », des TUC, présents le long du train, n'ont, en définitive, pas beaucoup à écarter la foule, qui se range sagement de part et d'autre des portes. Les trains restent à quai seulement cinquante secondes.

Pour compléter cette pédagogie, la RATP organise, jusqu'au 19 mai, une campagne d'affichage sur les quais des gares et dans les rames des trains de la ligne A. Elle promène dans les six grandes gares du tronçon central de la ligne une exposition itinérante animée par ses agents. Un tableau optique y permet de comprendre comment un trafic normal devient une *« situation dégradée »*. Des vidéoclips ressassent les commandements du voyageur avisé : je laisse descendre avant de monter ; je ne descends pas (ou bien, je ne monte pas) lorsque le bruiteur des portes fonctionne ; je ne m'assois pas sur la plate-forme en cas d'affluence.

ALAIN FAUJAS.

PARIS EN VISITES

JEUDI 10 AVRIL

« Souvenirs révolutionnaires à la maison des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (A. Ferrand).

« La maison d'éducation de la Légion d'honneur », 15 heures, métro Saint-Denis (basilique) (C.-A. Messer).

« L'Opéra », 14 heures, dans le hall.

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré, 15 heures, parvis de la Madeleine (M. Pohyer).

« Les arènes de Lutèce, la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, sortie métro Jussieu.

« Exposition de Rembrandt à Vermeer », 16 h 30, entrée exposition au Grand Palais (Paris et son histoire).

« Les salons de réception de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, sortie Lobau, métro Hôtel-de-Ville (M. Ragueneau).

« Exposition pastels, de Delacroix à Degas et O. Redon », 14 heures ou 15 h 20, musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard.

« Du Greco à Goya », 15 h 30, Louvre, pavillon Flore, porte Jaujard.

« De Gréco à Goya », 15 h 30, Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard (Approche de l'art).

« La Sorbonne, histoire de l'université de l'époque d'Abélard à mai 68 », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (P.Y Jaslet).

« L'Opéra », 15 heures, haut des marches, gauche (AITC).

« Chapelles et jardins de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, église Saint-Etienne-du-Mont (Paris pittoresque et insolite).

« Visite de l'hôtel Biron, histoire des belles demeures de la rue de Varenne », 15 heures, sortie métro Varenne (I. Hauller).

« Musée des Arts déco : le dix-neuvième et l'art nouveau », 13 h 45, hall rue de Rivoli (J. Angot).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (G. Botteau).

« De la crypte de l'église Saint-Merri aux hôtels dix-septième et dix-huitième de la rue Quincampoix (E. Romann).

« La bibliothèque Forney dans l'hôtel de Sens », 15 heures, 1, rue du Figuier.

« La maison de Balzac », 14 h 45, 47, rue Raynouard.

« La maison de Balzac, le village de Passy », 14 h 30, métro Muette (M. Banassat).

CONFÉRENCES

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h30 : « Peut-on encore être européen aujourd'hui ? » (M. Vignon, membre du cabinet de J. Delors, président de la Commission de la CEE).

Institut historique allemand, 9, rue Maspéro, 18 heures : « A propos de la chronique de Mouzon : salut et libération dans la pensée religieuse vers l'an mil ».

62, rue Madame, 19 heures : « Damas et les Ommeyyades ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Un maître contemporain Ramana Maharshi » (P. Lebail).

Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Une expérience européenne : l'émigration italienne en France » (M.-A. Cabello).

Salons France-Amérique, 9, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Défense et intérêt national » (Amiral P. Lacoste).

IFRI, 6, rue Ferrus, 17 h 30 : « Accords de sécurité dans le Pacifique ».

5, rue Largillière, 15 heures et 20 heures : « Notre-Dame, miroir du ciel ».

EN BREF

DOCUMENTATION

GRAINE DE CURIEUX. — L'association Lire pour comprendre vient de publier les actes du colloque sur l'information scientifique et technique à destination des jeunes qu'elle avait organisé les 18 et 19 novembre dernier au Palais de la découverte à Paris. Cet ouvrage constitue un document précieux sur la vulgarisation scientifique destinée aux jeunes.

★ **Lire pour comprendre, 6, avenue de France, 91300 Massy. Prix : 70 F + 9,50 F pour le port.**

EXPOSITIONS

LE NEUILLY DU SOURIRE. — Jusqu'au 11 avril, comme chaque année, le Japon est à Neuilly, traditionnel, avec des expositions (peinture, bonsaï, bambous, ikebana), des conférences et des projections, et économique, à travers des présentations d'entreprises françaises ayant percé sur le marché japonais. Le jeudi 10 avril, au cours d'une journée socio-professionnelle on examinera l'aspect juridique des relations commerciales avec le Japon et les confrontations culturelles dans les relations du travail.

★ **Inscriptions et renseignements Neuilly Japon, 41, rue Yvry, 92522 Neuilly Cedex. Tél. : 47-58-12-40.**

PÉTALES D'OR. — Cinquante millions de centimes, c'est la valeur de l'exposition d'orchidées que présente jusqu'au 20 avril, les Grandes Roseraies de Val de Loire à Orléans. Les espèces les plus belles et les plus rares sont venues de Madagascar, Colombie, Brésil, Inde, Mexique et Chine. C'est dans ce dernier pays que naquit l'orchidée (Confucius en parlait sous le nom de *lan*), mais le nom vient du grec *orkys* devenu *orchis*. Plantes de luxe il y a cent ans, (certaines espèces valaient jusqu'à 5 000 F or en 1887), il est aujourd'hui possible de se les procurer pour des prix abordables (de 100 F à 200 F) grâce aux progrès accomplis en matière de reproduction.

★ **Grandes Roseraies de Val de Loire, 71, route d'Olivet, 45100 Orléans.**

SPORTS ET LOISIRS

ON FERME. — L'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver communique la liste des stations qui vont fermer (totalement ou partiellement). En Savoie et Haute-Savoie, Val-Cenis a fermé le 6 avril, La Chapelle-d'Abondance ferme le 9 avril, Chamonix le 10 avril, Morzine-Avoriaz le 12 ainsi que Notre-Dame-de-Bellecombe; Les Arcs, Les Carroz-d'Aroches, Châtel, La Clusaz, Combloux, Les Contamines, Courchevel, Crest-Voland, Cohennoz, Flaine, Flumet, Val-d'Arly, Les Gets, Le Grand-Bornand, Les Houches, Les Menuires, Megève, Méribel, Peisey-Nancroix, Saint-François-Longchamp, Saint-Gervais, Thollon-les-Memises, La Toussuire et Valloire le 13 avril, Samoens le 14 avril, Tignes le 4 mai et Val-Thorens le 11 mai. En Isère, Auris-en-Oisans, Autrans, Chamrousse, Le Collet-d'Allevard, Lans-en-Vercors, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Les Sept-Laux et Villars-de-Lans ferment le 13 avril, Les Deux-Alpes le 4 mai. Dans les Alpes du Sud, Pra-Loup ferme le 9 avril, Allos-le-Seignus le 10 avril, La Colmiane, La Foux-d'Allos, Risoul, Le Sauze-Super-Sauze, Serre-Chevalier, Superdevoluy et Vars le 13 avril, Isola-2000, le 20 avril. Dans les Pyrénées, Ax-les-Thermes, Barèges et Super-Bagnères le 13 avril, Cauterets-Lys, Gourette et La Mongie le 20 avril. Dans le Massif Central, Le Mont-Dore et Super-Lioran le 13 avril, dans le Jura, Metabief et les Rousses le 10 avril, dans les Vosges le Bonhomme, La Bresse et Saint-Maurice-sur-Moselle le 13 avril.

VENTE

ENFANTS DE TOUS PAYS. — Le comité de Paris pour l'UNICEF organise du 16 au 25 avril à son siège, 23, rue de Notre-Dame-de-Lorette, une exposition vente de tableaux offerts par des artistes contemporains (Thierry Astoul, Marie-Antoinette Courtillier, Denizet, Hadid Djelali, Pierre Duval, Françoise Gilbert, Claude Kettler, Ernest Klausz, Madeleine Luka, Jacqueline Léger, Solange Simonin). Le produit de cette vente est destiné à financer les programmes en faveur des enfants que l'UNICEF soutient dans cent dix-sept pays.

★ **Renseignements, tél. : 48-74-74-60. Ouvert de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30.**

NS « SERVICES

NSPORTS

CAMPAGNE DE PERSUASION DE LA RATP

bon usage de la ligne A du RER

[illegible]

ALAIN FAUJAS

EN VISITES

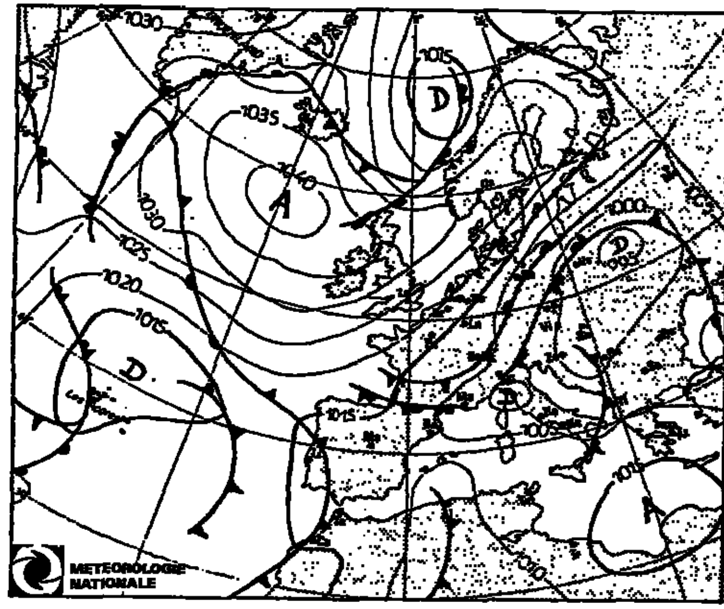
JEUDI 10 AVRIL

[illegible]

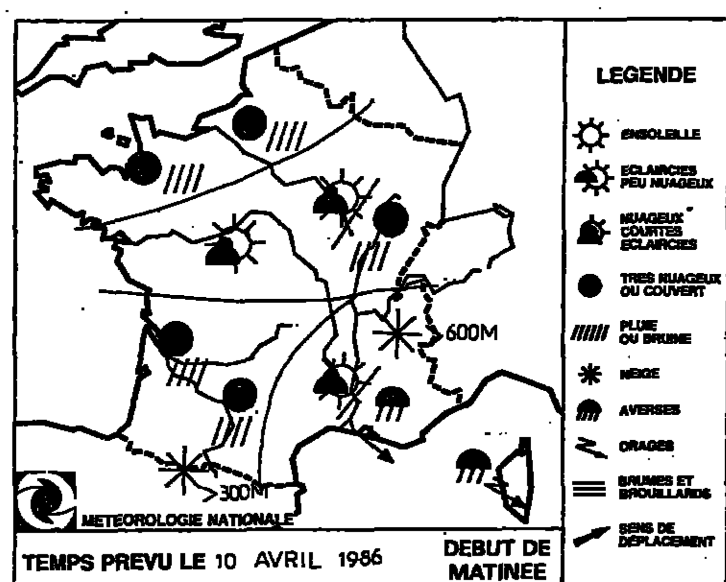


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 AVRIL 1986 A 0 h GMT



PRÉVISIONS POUR LE 11 AVRIL A 0 h GMT



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 avril à 0 heure GMT et le jeudi 10 avril à minuit.

De l'air froid en provenance du nord-est viendra réalimenter les perturbations dont la partie active circule principalement sur les régions de la moitié sud-est de la France.

Jeudi matin : Un temps toujours très frais et très nuageux prédominera sur la France ; les nuages seront fréquemment accompagnés de précipitations à caractère orageux du sud des Alpes à la Corse et encore neigeuses à basse altitude sur les Pyrénées et le Massif Central.

Seules les régions situées de la Bretagne et des Pays de Loire au Nord-Est connaîtront des pluies faibles et discontinues. Au cours de la journée, un temps plus instable avec quelques éclaircies et des passages d'averses à caractère de giboulées s'étendra à une grande moitié du Nord-Ouest ; plus au sud-est, maintien d'un temps souvent couvert avec précipitations sur le relief ; il neigera vers 300 mètres sur les Pyrénées et le Massif Central, vers 800 à 1000 mètres sur les Alpes.

Le vent de nord-est soufflera très fort sur les régions proches de la Manche ; le vent de nord-ouest soufflera également fort près de la Méditerranée, en particulier à l'ouest du Rhône, où de belles éclaircies apparaîtront.

Les températures maximales, toujours faibles pour la saison, atteindront 5 à 10 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest, 11 à 15 degrés près de la Méditerranée.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT
600M
300M
METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 10 AVRIL 1986 — DEBUT DE MATINEE

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	max	min	temps		max	min	temps		max	min	temps
AJACCIO	16	7	O	TOURS	8	4	P	LOS ANGELES	18	10	S
BIARRITZ	9	5	A	TOULOUSE	6	3	P	LUXEMBOURG	16	5	C
BORDEAUX	9	4	P	POINTE-A-PITRE	29	22	N	MADRID	6	−3	S
BOURGES	10	5	P	**ÉTRANGER**				MEXICO	28	12	B
BREST	10	4	P	ALGER	14	7	P	MILAN	16	9	O
CAEN	7	4	P	AMSTERDAM	5	4	P	MONTRÉAL	9	4	A
CHERBOURG	7	3	C	ATHÈNES	25	13	S	MOSCOU	4	0	A
CLERMONT-FERR.	6	3	P	BANGKOK	34	27	O	NAIROBI	26	17	O
DIJON	11	8	P	BARCELONE	14	3	S	NEW-DELHI	36	21	S
GRENOBLE St-M-H	13	6	N	BELGRADE	27	15	S	NEW-YORK	21	9	S
GRENOBLE St-Geo	6	4	P	BERLIN	7	3	P	OSLO	10	−3	N
LILLE	8	4	P	BRUXELLES	7	4	P	PALMA-DE-MAL.	3	-0	S
LYON	7	5	C	LE CAIRE	27	21	S	PÉKIN	26	9	S
MARSEILLE-MAR.	13	5	P	CANARIES	20	10	N	RIO-DE-JANEIRO	29	24	S
NANCY	13	7	P	COPENHAGUE	10	0	S	ROME	21	11	C
NANTES	10	5	C	DAKAR	24	16	S	SINGAPOUR	30	27	C
NICE	16	7	P	DJERBA	20	15	N	STOCKHOLM	10	−3	S
PARIS-MONTS.	9	5	P	GENÈVE	15	6	C	SYDNEY	22	20	N
PARIS-ORLY	9	5	P	HONGKONG	23	21	C	TOKYO	16	10	S
PAU	7	7	P	ISTANBUL	20	8	S	TUNIS	20	8	S
PERPIGNAN	10	7	C	JÉRUSALEM	19	15	S	VARSOVIE	23	8	N
RENNES	9	4	P	LISBONNE	11	3	S	VENISE	21	12	C
STRASBOURG	14	7	N	LONDRES	6	3	P	VIENNE	25	11	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

COMMUNICATION

AVANT LE VOTE D'UNE NOUVELLE LOI

La Haute Autorité en situation délicate

Condamnée à brève échéance par la future loi sur l'audiovisuel que le nouveau gouvernement a décidé de faire voter le plus rapidement possible, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle est dans une situation délicate. Sa position centrale dans le dispositif établi par la loi du 29 juillet 1982 lui donne des responsabilités à l'égard du service public de radiotélévision et dans les autorisations délivrées aux stations locales.

Elle vit mal la période de transition.

Des déclarations fracassantes d'un membre de la Haute Autorité, M. Gilbert Comte, accusant cette instance de ne pas jouer tout son rôle ; l'apparition à la télévision d'un autre, M. Daniel Karlin, pour expliquer son action en marge des rénovateurs du Parti communiste ; le silence collectif des « neuf sages », dont chacun s'interroge sur la longévité... L'institution a donné, depuis quelques semaines, l'impression qu'elle partait à vau-l'eau. Impression renforcée lorsqu'on sussure, dans l'entourage de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, que la « Haute » est déjà en vacances.

Qu'est-ce qui a créé cette situation ? Avant tout, les affirmations contradictoires de Matignon et de la Rue de Valois. Pour les uns, on allait conserver la Haute Autorité ; pour les autres, elle allait disparaître. Il a fallu un communiqué du ministre, dix jours après son installation, pour mettre les choses au point : en attendant la nouvelle loi, la Haute Autorité fait *son* travail. Mais, envahis par le doute, se sachant condamnés, animés de motifs personnels parfois contradictoires, les « neuf sages » ne peuvent pas donner l'image qui doit être la leur : l'autorité.

L'intervention de M. Gilbert Comte, isolé, a eu le mérite de ressouder les huit autres membres autour de Mme Michèle Cotta, qu'il attaquait personnellement. Dans un communiqué unanime (moins un...) la Haute Autorité se déclare solidaire de sa présidente et assure qu'elle *« entend continuer à exercer collégialement sa mission jusqu'à son terme, quel qu'il soit »*.

On poursuit donc le travail au 100, avenue Raymond-Poincaré, où les réunions se succèdent. Une vingtaine de départements sont passés au crible jour après jour pour le renouvellement des autorisations aux radios locales privées intervenues au deuxième trimestre de 1983 (il doit être terminé pour le 19 avril).

La Haute Autorité reçoit, la semaine prochaine, les villes câblées. En revanche, elle a décidé de surseoir aux autorisations des télévisions locales : attribuer des fréquences dans les semaines qui viennent serait considéré de toute part comme un abus de pouvoir pour une institution en sursis.

Pas de zèle « politique »

Sur tous ces points, pas de friction avec le ministère de la culture et de la communication. Les dossiers d'autorisation des radios sont transmis au ministre qui peut, comme son prédécesseur, M. Georges Fillioud, demander éventuellement un second examen.

Les choses sont plus compliquées avec la tutelle des chaînes publiques. Car le nouveau pouvoir, s'il se préoccupe peu de l'ordinaire du travail — l'harmonisation des programmes entre les chaînes — se montre déjà sensible à l'information.

M. Léotard a reçu Mme Cotta ainsi que plusieurs présidents de chaînes. Le ministre et son entourage ont évoqué le traitement de l'information à la télévision et émis des critiques. Des noms ont été prononcés. Il semble que deux raisons poussent le gouvernement à agir dans ce sens — discrètement, il est vrai. M. Léotard a affirmé qu'il n'y aurait pas de « chasse aux sorcières ».

D'une part, il n'a pas bien intégré les mécanismes de la loi de 1982, qui met les chaînes et les journalistes à l'abri, par le truchement de la Haute Autorité, des injonctions du pouvoir. Celui-ci, certes, peut exercer des pressions ; il ne peut plus exiger, comme c'était le cas auparavant.

D'autre part — c'était prévisible, — certains « placardés » de la télévision réclament des têtes. Et trouvent des appuis dans une partie de la presse — si l'on en juge par l'éditorial de M. Max Clos, dans *le Figaro* du 4 avril — et dans la majorité elle-même. Au cours du déjeuner hebdomadaire de coordination de la majorité, mardi, plusieurs dirigeants ont protesté contre le traitement de l'information politique et économique à la télévision. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, a enfoncé le clou le même jour dans les couloirs de l'Assemblée nationale : *« Les Français en ont assez de voir et d'entendre les mêmes commentateurs, qui n'ont pas compris qu'il s'était passé quelque chose le 16 mars »*, a-t-il déclaré.

La réponse des présidents, nommés par les « sages », ne peut être que : *« Je suis le patron ; s'il y a des problèmes, qu'on me les signale. »* Ils l'ont fait savoir. Quant à la Haute Autorité, elle indique qu'elle continuera à veiller aux grands équilibres et à contrôler les temps de parole, suivant la norme des trois tiers à laquelle elle s'est toujours conformée.

Respect strict de la loi, donc, mais pas de zèle, qui lui ferait jouer le rôle d'une autorité morale, courroie de transmission du nouveau pouvoir. Elle n'a pas exercé ce rôle avant le 16 mars, pourquoi le jouerait-elle aujourd'hui, faisant ainsi acte d'allégeance à un gouvernement qui a décidé de la supprimer ?

On commence à s'apercevoir, au ministère de la culture et de la communication, que les dossiers de l'audiovisuel ne sont pas aussi simples que dans les programmes politiques. C'est bien normal. Mais il aurait été peut-être plus judicieux de ne pas annoncer aussi promptement le remplacement d'une instance dont le rôle est primordial, précisément dans une période de transition.

YVES AGNÈS.

L'avenir du satellite TDF 1

UNE MISE AU POINT DU CONSORTIUM EUROPÉEN

Le Consortium européen pour la télévision commerciale, à qui le gouvernement français a attribué deux canaux du satellite TDF 1, nous adresse la mise au point suivante :

La Société Consortium européen pour la télévision commerciale, dont le siège est à Luxembourg, tient à démentir l'information publiée par le journal *le Monde*, dans son numéro du 4 avril 1986, selon laquelle *« le gouvernement résilie les contrats accordés au Consortium européen sur le satellite TDF 1. »*

Le Consortium européen pour la télévision commerciale n'a reçu à ce jour aucune notification d'une résiliation et s'étonne que le premier projet européen de télévision constitué entre les partenaires de quatre pays les plus importants (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie) et en passe d'accueillir un partenaire espagnol, puisse être l'objet de fausses informations.

[*Le Monde* maintient les informations publiées le 4 avril sur la volonté politique du gouvernement français de réattribuer les canaux du satellite TDF 1. Informations confirmées par le porte-parole du premier ministre, le 5 avril, à plusieurs de nos confrères et reprises par l'ensemble de la presse. Toutefois, on indique au ministère de la culture et de la communication que la résiliation des autorisations accordées au Consortium européen pour la télévision commerciale est *« encore à l'étude »*. Il est donc exact que les responsables du consortium n'ont reçu aucune notification de cette résiliation.]

EN BREF

● *« L'Unita » ouvre son capital à ses abonnés.* — L'organe du Parti communiste italien, *l'Unita*, vient d'ouvrir 20 % de son capital à ses abonnés, a annoncé le quotidien. Le PCI conserve 55 % des parts et les fédérations du parti 25 %. La coopérative des abonnés-actionnaires compte déjà cinquante-deux mille inscrits ; l'objectif est d'atteindre cent mille actionnaires. Cette décision a été prise, a précisé M. Armando Sarti, président de la société éditrice, *« non pour des raisons financières, mais pour ouvrir le journal vers l'extérieur et en faire de plus en plus un moyen d'information »*. Des personnalités intellectuelles, comme le philosophe Asor Rosa et le cinéaste Ettore Scola, sont membres du conseil d'administration.

● *M. Berlusconi est confiant.* — M. Silvio Berlusconi a *« confiance dans le Conseil d'Etat »*, a-t-il fait savoir, mardi 8 avril, avant l'arrêt de la haute instance, qui doit être rendu le 11 avril. Evoquant les *« exploits »* qui ont dû être réalisés pour lancer la « 5 », le magnat de la télévision italienne s'est déclaré prêt à revoir le contrat de concession de la cinquième chaîne française, mais pas le cahier des charges *« qui est le minimum permettant à une télévision d'exister »*. M. Berlusconi a de nouveau plaidé pour une Europe des télévisions, s'appuyant en particulier sur les satellites.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Hélène
et ses parents,
Pascal BAUCHARD
et Suzanne, née FORTÉ,
ses grands-parents,
M. et Mme Philippe BAUCHARD,
M. et Mme Henri-Fernand-Lucien FORTÉ,
son arrière-grand-mère,
Mme COURANT,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 31 mars 1986.

Strasbourg. Paris. Mulhouse.

— **M. et Mme D. DORDAIN,**
Cyrille, Laetitia et Delphine,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Anaël,

à Rouen, le 3 avril 1986.

BP 1228,
Port-au-Prince (Haïti),
« Les Coutumes »,
Préaux, 76160 Darnetal.

— Mardi 25 mars 1986,

Barbara est née.

Nicolas et Martine FITAIRE,
7, rue de l'Erable,
« La Nerac »,
91800 Boussy-Saint-Antoine.

Décès

— Mme Maurice Cuttoli, née Collet,
Mme veuve Pierre Pastor
et sa fille, Marie-Madeleine,
M. et Mme Michel Auzaneau,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Cuttoli, Tertian, Collet, Grosskoff, Villemin, Evrard, Tournoud, François Jacquemin,
Mme Loubet,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice CUTTOLI,
préfet honoraire,
conseiller d'Etat,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite civil,
grand officier de l'ordre d'Adolphe-de-Nassau,
commandeur de l'ordre de Léopold
et du Mérite de la République italienne,

survenu à Antibes, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 10 avril, à 10 heures, en la cathédrale d'Antibes.

Bénédiction le vendredi 11 avril, à 14 h 30, en l'abbatiale de Remiremont (Vosges), où l'on se réunira avant l'inhumation dans le caveau de famille.

— Le général de corps d'armée Gabriel.
Les officiers, sous-officiers, personnels civils de la direction de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre,
L'Ecole supérieure des ORSEM,
Le président et la réunion des ORSEM,

ont la tristesse de faire part du décès du

général Jean-Louis FORT,
officier de la Légion d'honneur,
promotion de l'Union française,

survenu le dimanche 6 avril 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans la chapelle de l'Ecole militaire, à Paris, place Joffre, le jeudi 10 avril, à 10 heures.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Mesnil-Saint-Denis (Yvelines).

A la demande de la famille, ni fleurs ni couronnes, dons au profit de la recherche sur le cancer, à adresser au lieutenant-colonel Agvilera, Ecole des ORSEM, 1, place Joffre, 75007 Paris.

— Mme Jean Bayet,
sa sœur,
Mme et M. André Boucouretchliev,
Mme et M. Jean-Jacques Salomon,
ses neveux,
Anne-Clélia et Laurent Salomon,
ses petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie HELMER-DUPIC,
docteur en médecine,
médaille de la Résistance,

survenu le 1er avril 1986, dans sa quatre-vingt-quinzième année, à Lurcy-Lévis (Allier).

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Bouchut,
75015 Paris.

— La direction et le personnel de la société Dragages et travaux publics

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques RIGAL,

survenu le 31 mars 1986.

Après une carrière entièrement consacrée à Dragages et travaux publics, M. Jacques Rigal avait cessé ses activités le 31 mars pour prendre sa retraite.

La société et tous ses anciens collaborateurs s'associent à la douleur de sa famille et de ses amis.

— Nous apprenons le décès, survenu le 4 avril à Paris, de

Pierre SAULIÈRE,

dont les obsèques seront célébrées le jeudi 10 avril, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier à Paris.

[Né le 21 juillet 1934 à Casablanca (Maroc) et ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, Pierre Saulière a été en poste, comme secrétaire, puis comme conseiller des affaires étrangères, successivement à Rabat, Copenhague et Addis-Abeba avant d'être, de 1968 à 1972, chargé de liaison pour la France avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Il appartient ensuite au cabinet de M. Pierre Messmer, premier ministre, de 1972 à 1974, et sert, de 1975 à 1980, au cabinet de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, où il est plus spécialement chargé des relations avec la presse. En 1982, Pierre Saulière s'occupe des affaires aéronautiques à la direction des affaires économiques et financières au ministère des relations extérieures et, depuis 1985, il avait été détaché à la direction des affaires internationales d'Airbus-Industrie.]

— La famille a la douleur de faire part du décès de

Jean VAN HEIJENOORT,

survenu le 28 mars 1986 à Mexico, dans sa soixante-quatorzième année.

22, rue des Bleuets,
91440 Bures-sur-Yvette.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre VEUJOZ,

survenu à Paris, le 27 mars 1986.

De la part de
Mme Pierre Veujoz,
M. et Mme Jean Brunais,
M. et Mme Gérard Delafosse,
Le docteur et Mme René Veujoz,
M. et Mme Jean-Marie Lecrubier,
Mme Claire Veujoz,
Mme Philippe Bienaimé
et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Veujoz,
M. et Mme Michel Veujoz,
Mme Benjamin Bozon-Verduraz.

Les obsèques ont eu lieu le 3 avril 1986, dans la plus stricte intimité, à Civray-de-Touraine (Indre-et-Loire).

Une messe sera célébrée le mardi 15 avril, à 18 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

83, rue Youri-Gagarine,
92700 Colombes.

Remerciements

— Raoul, Claude, Monique et Michel Hagege, ne pouvant remercier individuellement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès brutal de leur mère très chère,

Mme Liliane HAGEGE,

les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le 10 avril 1986, quatorzième anniversaire du décès de

Mme Georges REVILLIOD,
née Marcelle Chevillard,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et gardent son souvenir.

— Il y a dix ans, le 10 avril 1976, est mort à New-York, des suites d'un cancer,

Paul REWALD,

âgé de trente-deux ans.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent de lui.

Messes anniversaires

— En souvenir du premier anniversaire du rappel à Dieu du

docteur vétérinaire
Pierre PERREAU,

une messe sera célébrée le mercredi 9 avril 1986, à 18 heures, en l'église Sainte-Agnès de Maisons-Alfort, rue Nordling.

Communications diverses

— Une conférence-débat sur le thème : « La contraception, un faux problème ? » sera donnée le mercredi 9 avril, à 20 h 30, au FIAP, 30, rue Cabanis, à Paris-14e, par M. G.-C. Burger, fondateur de l'Instinctothérapie, chargé de cours à la faculté de Paris-XIII. Entrée 35 F.

ANNONCES CLASSEES

OFFRES D'EMPLOIS

important laboratoire analyses industrielles
recherche pour son unité parisienne

ADJOINT CHEF DE LABORATOIRE

susceptible prendre en charge secteur analytique et de le développer commercialement.
Priorité sera donnée à technicien ou ingénieur d'environ 32 ans, parlant anglais.

Envoyer c.v. et prétentions s/nº 7 171 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 75007 Paris.

Conseil en brevets Paris-8e
recherche

2 INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

L'UN : CHIMISTE OU SPÉCIALISÉ TECHNIQUES ALIMENTAIRES.
L'AUTRE : ÉLECTRONICIEN OU MÉCANICIEN.

Poste s'adressant de préférence à des mandataires devant l'OEB ou, éventuellement, à des débutants voulant faire carrière dans la propriété industrielle. Anglais indispensable, allemand souhaité.

Adresser votre dossier de candidature (c.v., photo et prétentions) sous nº 7 172 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e. Confidentialité assurée.



GROUPE SONEPAR
recherche dans le cadre de son développement

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR VENTE INSTRUMENTATION DE MESURE PHYSIQUE
- DUT mesure physique ou équivalent.
- Anglais lu et écrit.
- Expérience souhaitée 2/3 ans minimum.
- Rémunération fixe + intéressement.
- Poste basé à PALAISEAU.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à
EUROPAVIA FRANCE
6 et 8, rue Ambroise Croizat
91120 PALAISEAU.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS RECRUTE
JOURNALISTE
pour informations sur les sociétés. Expérience des services d'études de banque ou d'analyse financière souhaitée
Envoyer C.V. sous nº 7.138
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ECOLE D'ART DRAMATIQUE cherche
UN RESPONSABLE GESTION-COMPTABILITÉ
au 1/5/86
Sérieuses références exigées.
Tél. de 11 h à 18 h 30 au
43-21-76-75 pour r.-v.

ATYA
recherche URGENT
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Minimum 3 ans expér. sur IBM 38, GAP 3, CICS, disponible rapidement.
Adr. C.V. + photo et prét. à :
K.-P. DUCROQUET,
GROUPE ATYA,
66, rue Sébastien-Mercier,
75015 PARIS
ou tél. : 45-78-61-31.

SCORE GESTION RESTAURATION ET HOTELLERIE
recherche
OPÉRATEUR CONSOLE
Responsable exploitation système 36 B 23 avec un chargeur de bandes, 20 écrans, 3 imprimantes, poste à distance. Maintenance de l'application des programmes. Formation comptable souhaitée. 5 ans d'expérience requis.

Poste à pourvoir de suite.
Merci d'envoyer votre dossier complet à :
Michel SAUCIER
Chef du personnel
24, rue Guillaume-Tell,
75017 PARIS.

SURVEILLANTS
Cantine, collège. 47-63-46-35.

Recherche
DIRECTEUR DIPLOMÉ
Colonie enfants, ados. Juillet, août. Expérience, souhaitée.
Tél. : (16-1) 43-75-20-58.

Journal professionnel de Paris traitant de presse, de publicité, d'imprimerie, d'audiovisuel, recherche journaliste confirmé pour travail à temps complet.
Ecrire sous le nº 7175
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.
Joindre C.V.

ECOLE D'ART DRAMATIQUE cherche
UN RESPONSABLE GESTION-COMPTABILITÉ
au 1/5/86
Sérieuses références exigées.
Tél. de 11 h à 18 h 30 au
43-21-76-75 pour R.-V.

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après stage, d'atteindre après un an 10.000 F à 15.000 F mensuels.

Nous leur offrons :
- une formation complète ;
- une activité prenante ;
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo ss nº 5.216 Publicités Réunies
112, bd Voltaire 75011 Paris
La préférence sera donnée à des candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études.
- SOIT la preuve de leur personnalité.

secrétaires

UN ORGANISME PARAPUBLIC NATIONAL
dont la vocation est l'animation écon. des PME-PME
recherche

UNE STÉNO-DACTYLO A MI-TEMPS
l'après-midi de 14 h à 18 h.

Adr. CV + prétentions sous le nº 7147. *Le Monde publicité*, 5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

GOHILI AMERICAN CO. LD.

cherche
pour son PDG Japonais

UNE SECRÉTAIRE TRILINGUE

JAPONAIS

FRANÇAIS ET ANGLAIS
- Langue maternelle français ou anglais.
- Excellente présentation.
- Grande disponibilité ; horaires irréguliers, nombreux voyages.

Tél. à Mme Miyashita :
48-25-96-05.
entre 20 h-23 h,
pour un rendez-vous
le 21 AVRIL 1986
10 h-21 h.

emplois régionaux

L'école nationale des beaux arts de Lyon
recrute sur concours :

UN DESIGNER, ayant une pratique des espaces de communication (signalétique, médiatique, etc.) et un intérêt pour CAO et FAO.

UN PLASTICIEN, espace/volume ayant la pratique des matériaux traditionnels et contemporains,

Dossiers de candidature à demander à :
HOTEL DE VILLE LYON, division du personnel.
Service effectifs-recrutement, place de la Comédie, B.P. 1065, 69205 Lyon Cedex 01. Tél. : 78-27-71-31.
DERNIER DÉLAI D'INSCRIPTION : 18 AVRIL 1986.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE
recrute
RESPONSABLE INFORMATIQUE

Rattaché à la Direction générale, il sera chargé de superviser le lancement de l'informatisation de la direction des actions sociales et de la santé. Il se verra également confier la responsabilité du développement informatique, télématique et bureautique de l'ensemble des services du département, dans l'optique d'une informatique proche des utilisateurs
Connaissance du matériel BULL DPS6 appréciée
Adr. C.V. à M. le Président du Conseil général de l'Eure
Hôtel du Département
Bd Georges-Chauvin
27021 Evreux Cedex
32-33-25-00, poste 1610.

L'INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES (I.S.T.V.)
recrute son

ANIMATEUR
DU SERVICE FORMATION CONTINUE

Profil :
ingénieur ayant une solide exp. des relations sociales et de la formation des personnels.

Mission :
prospection et conseil en F.C., en assistance technique et en transfert de technologie pour la région NORD.

Env. C.V. manuscrit, photos et prétentions à :
M. le Directeur de l'I.S.T.V.
Université de Valenciennes
Mont-Houy - 59326
Valenciennes Cedex.

propositions diverses

Cherche pour livres collectifs écrivains ts pays. Rens. GAUTHIER B.P. 144 AUBAGNE 13675 FRANCE.

automobiles

divers

AUTO-RADIO
ALARME
Pose immédiate tout poste et alarme y compris auto-radio achetés ailleurs
SPÉCIALISTE PETIT POSTE A PETIT BUDGET
AUTOTEC
93, av. d'Italie. 75013 Paris
43-31-73-56. Mº Tolbiac.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR MARKETING - 45 ans - Diplômé ENSAE - 14 années de carrière dans la Presse et la Publicité : stratégie aide à la vente et terrain - Tempérament rigoureux - Anglais courant.
RECHERCHE poste Direction dans un média ou toute autre entreprise - (responsable de la communication) - BCO/JV819.

SPÉCIALISTE DISTRIBUTION France / Export - Licences Françaises.
ACCEPTE poste France ou Etranger pour prospection ou création bureau préférence biens de consommation - 20 ans exp. USA. Extrême-Orient - Bilingue Français - Anglais - BCO/LA 820.

DIRECTEUR GÉNÉRAL - ESCP - SCE
Spécialisé dans la fonction Vente - Marketing et Ressources Humaines - Exp. de 14 ans produits de luxe grande consommation et services - Bonne maîtrise des outils modernes de gestion - Anglais, Espagnol courants.
RECHERCHE défis à relever - BCO/LA 821.

J.F. - 23 ans - Trilingue Anglais, Italien - Maîtrise d'aménagement du territoire - Formation complémentaire domaine culturel et artistique - Séjour 8 mois à Rome - Exp. Association culturelle et relations publiques
RECHERCHE emploi de préférence secteur touristique - Animation Culturelle - Préparation circuits, etc.
ÉTUDIE toute autre proposition - BCO/MS 822.

RÉDACTEUR - 27 ans - DUT relations publiques - Licence Institut Français de presse - Maîtrise sciences politiques - 2 ans expérience presse, agence relations publiques communication interne - Sens des contacts, créatif.
RECHERCHE poste de communication en agence ou service intégré Paris - R.P. (Section BCO/MS 823).

CADRE SUPÉRIEUR - 43 ans - Ing. A.M. Homme de production et gestionnaire d'investissements - 10 ans production pétrochimie, matières plastiques - 6 ans direction ingénierie et biens d'équipement électro-mécanique.
SOUHAITE : animer et diriger département biens équipements industriels ou service ingénierie - Ttes Régions France.
OBJECTIF : améliorer productivité et qualité autour d'un projet d'entreprise (Section BCO/MS 824).

J.F. 27 ans - ATTACHÉE DE RELATIONS EXTÉRIEURES - Diplômée sciences politiques anglais, italien - 4 ans expérience dans organismes internationaux : responsable de documentation, rédaction de brochure et articles - préparation de conférences.
RECHERCHE : poste similaire Ttes Sociétés. France ou Etranger (Section BCO/BJ 825).

JURISTE - 38 ans - DEA droit du travail et de la sécurité sociale - Maîtrise droit privé des affaires 5 ans expérience prof. en gestion du personnel gestion immobilière et contentieux.
RECHERCHE : poste cadre administratif dans cabinets assurances, cabinets immobiliers ou service contentieux d'une PME (Section BCO/MAB 826).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Sophie Delagroux ch. emploi stable, assistante secrétaire direction. Exp. salariée 12 ans, indépendante, 2 ans, disponible. Tél. 34-51-14-03.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Spécialisé dans la restructuration, ayant occupé plusieurs années un poste de direction en : organisation administrative, informatique contrôle de gestion et crédits aux entreprises, au sein d'une grande banque française. A la recherche d'une nouvelle situation. Formation : études supérieures. Faire offre : nº M. 6118. Bleu, pté 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

D. 60 ans, excel. présentation, sérieuse réf. rech. place dame de compagnie auprès personne seule voyageant beaucoup. Ecrire sous le nº 7166M, *le Monde publicité*. 5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

Cadre ccial 32 ans, célibataire, exc. présentation, très disp., 10 ans exp. dans même société de services. Etudie toutes propositions. Tél. 40-24-03-76.

Jeune commercial, bilingue français-hongrois, 2 ans en poste à Budapest, recherche exportateurs souhaitant développer leurs affaires en Hongrie. Tél. 21-75-24-01.

JEUNE DIPLOMÉ
27 ans, docteur en droit européen (3e cycle), ancien stagiaire Parlement européen, sciences-po Paris, anglais courant, mobilité totale, cherche emploi en liaison avec aff. européennes. Tél. 43-73-92-77.

J.H., 28 ans, DESS droit soc. et relat. prof., maîtrise droit privé, lic. prof. informat. et communic., étud. ttes propos. d'emploi évolutif en gest. pers., inform. prof., relations publ. ou juriste droit social. Tél. matin 39-76-89-47.

CADRE SUPÉRIEUR
très solide expérience PME, nombreuses réorganisations réussies, imaginatif, pragmatique, disponible, dynamique. Offre ses services à P.-D.G. soucieux de rentabilité, d'optimalisation, souhaitant bras droit efficace pour développement d'entreprise existante, restructuration, annexion d'entreprises à redresser. Ecr. : S.N.E.P. — BP 58. 92123 MONTROUGE CEDEX.

F. 46 ans, journaliste prof., exp. presse écrite radio polyv., cherche emploi plein temps. Ecrire sous le nº 7174 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 27 ans ayant des connaissances de la vente « exp. en vêtements de sport » cherche place stable de représentant. Fixe, % et frais souhaités. Accepte toutes propositions. T. : 60-79-31-30 à part. 19 h.

Ingénieur grande école, spécial. calculs de structures, expér. industrielle confirmée, statut indépendant. Accepte travaux calculs, conception en équip. mécaniques et génie civil. Ecrire sous le nº 7 168 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIRIGEANT PME 43 ans DESS gestion + 20 ans expérience commerciale, finances, personnel, ayant remis à flots 2 PME. Etudie vos propositions. Tél. : 42-71-13-17.

H. 38 a., licence droit, 16 a. commerce dont 6 technico-commerciales biens équipement ch. place commerciale. Ecrire sous le nº 7 169 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION mi-temps, le matin ou 3 j. sem. Téléphone : 48-75-34-99.

INGÉNIEUR LOGICIEL SUPELEC 80
cherche poste

ASSISTANT TECHNIQUE CHEZ INDUSTRIELS
- Logiciel de base.
- Conseil en organisation de développement de logiciels.
- Architecture d'applications.
- Supervision d'équipes de réalisation.

Paris - Paris-Ouest - Rouen

Ph. RICHETON
3, place Lieutenant-Aubert
76000 ROUEN.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

Près PLACE DES VOSGES appt de réception, original raffiné (120 m²), bel imm. XVIIe Jolie vue. 47-05-61-91.

ILE SAINT-LOUIS VUE SUR SEINE SUD
Immeuble classé, étage élevé 163 m² + studio service balcon, travaux
FRANK ARTHUR. 45-62-01-69.

QUAI DES CÉLESTINS
DUPLEX CARACTÈRE
150 m² - soleil - Exclusivité
EMBASSY - 45-62-16-40.

5e arrdt

LOFT sur 3 niveaux, 180 m² + 45 m² ss/sol, calme, volume soleil. Tél. 45-46-12-53.

GAY-LUSSAC p. de taille, 3 P., w.-c., cuisine sud. 780.000 F. Téléphone : 43-25-97-16.

LUXEMBOURG. 3 pces, 85 m² pl. sud, vue dégagée, soleil grand calme, verdure, charme Agences s'abstenir 1.800.000 F. - 43-26-87-40.

6e arrdt

Pr. PL. ST-GERMAIN-DES-PRÉS 6 P. BEAUCOUP DE CHARME DORESSAY - 46-24-93-33.

7e arrdt

DUROC 45 m²
Duplex, séjour + chambre, 5e étage, ascenseur.
GARBI - 45-67-22-88.

SUFFREN, pr. Hilton, 70 m², 5e ét. s/cour, jard., tt conft. 1.200.000 F. T. 45-61-00-96.

13e arrdt

GOBELINS
Pptaire vend 2 PIÈCES, entrée cuis., s. bns. REFAIT NEUF 440.000 F. 45-26-99-04.

14e arrdt

ALÉSIA
MAISON ATELIER D'ARTISTE 250 m², 5 chambres, 3 s. de bains, état exceptionnel. Ag. s'abstenir. Tél. : 42-94-03-42.

RASPAIL, s/boul., récent 3 P., 72 m². ETAT PARFAIT 1.160.000 F. - 43-22-61-35.

15e arrdt

CHARME, SOLEIL, STANDING Mº Lourmel, duplex 70 m², 2/3 P. + 70 m², terrasse panor. 1.550.000 Tél. 45-57-60-55.

16e arrdt

HENRI-MARTIN, 290 m², ét. sup., bel imm. 4 chbres, 3 s. de bns, chambres de service
AGENCE VIEUX-PONT DE SÈVRES 48-25-50-50.

17e arrdt

COURCELLES
CHARMANT STUDIO 28 m² salle douche, kitchnette, 6e ét. asc. GARBI - 45-67-22-88.

18e arrdt

Studio tt cft, 2e ét., asc. Imm. pierre R. Ganneron 215.000 F. Cruz 42-66-19-00.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL. Part. 50 m métro Mairie, bus, tous commerces, beau duplex, 155 m² (110 habit.), 4-5 p., 7e et 8e dernier étage, petit imm. stdg. 1975, tt cft, sans vis-à-vis, soleil, double exposition nord-est, sud-ouest, calme, jardins, larges balc., terrasse, interphone, cave, box, plain-pied. Px 950 000 F. T. 858-85-81.

95- Val-d'Oise

CERGY, ORÉE DU BOIS, vds F 4 dans résidence calme, près toutes commodités, clair, ensoleillé, vue très étendue, comprenant : entrée, cellier, cuis., séjour av. balcon, 3 chbres, w.-c., s. de bns, nombreux placards, cave, parking sous-sol. 400.000 F. (Prêt cessible 50.000 F.) Tél. 16 (1) 30-32-00-83, après 19 heures.

Province

BEAUFORAIN - SAVOIE
Eté, hiver - Pied des pistes.
ARÈCHES VENDS
Studios, appt, plein sud à partir de 165.000 F.
Isolation 53 % économie.
79-31-22-34, 79-38-38-01.

appartements achats

Particulier recherche appartement bon standing 4 pièces, 7e arrondissement Téléphone : 45-67-17-41.

ORPI
1re force de vente à PARIS rech. tous appartements RÉALISATION RAPIDE.
ORPI - 45-39-75-50.

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 p. même à rénover. Paris. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

AV. DE VERDUN, dans très bel imm. ancien, 7e ét., asc. 3 P., cft. Parfait état. 4.000 F + ch. Tél. le matin SEGECO - 45-22-69-92.

28, AV. NIEL, 4 P., tt cft. 7.700, reprise 20.000, mercr., 14 h à 16 h. GÉRANCE « FAC ». 43-37-69-59.

VILLIERS-PEREIRE
Studios et 2 p. tt cft + divers. Tél. : 43-45-78-93.

Province

CHANTILLY
Résidence dans imm. très agréable, CADRE DE VERDURE. Entre GARE et centre ville

LOYERS SELON SURFACES
3 P., cft. 4.200 F. + ch.
4 P., cft. 5.600 F. 6.000 F.
4 P., cft. 5.750 F + ch.
AVEC CAVE ET PARKING

Téléphoner le matin :
SEGECO - 45-22-69-92
ou sur place, voir gardien
21 BIS, AVENUE AUMONT.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres et employés mutés. IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRODUITS PÉTROLIERS rech. Paris et env. appts 2 à 6 P., studios, villas. 45-03-30-33. 9 h 30 à 19 heures.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine,
75008 PARIS.
Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
45-62-78-99

Pour employés et cadres informaticiens rech. appts Paris, banlieue, 2 à 5 p. + studios. Loyers élevés acceptés. Tél. : 43-07-12-44.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-95.

hôtels particuliers

SUPERBE
LE PERREUX centre, hôtel particulier XIXe siècle, sur ss-sol total, parfait état, 260 m² habit., récept., 50 m², cuis., 6 chbres, 2 s. de bns, s. d'eau, s. de jeux, s/800 m² clos de murs. 2.500.000 F.
Agence Bourasseau, 30, av. du Général-de-Gaulle, 94 Champigny. Tél. 48-85-76-38.

bureaux

Locations

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/MS Rue St-Honoré ou Paris-12e CONSTITUTION SARL 2000 F. INTER DOM. Tél. 43-40-68-50.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées : 47-23-55-47
Nation : 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs.
Démarches R.C. et R.M.
SOLEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

fonds de commerce

Ventes

VAL-DE-MARNE
INSTITUT DE BEAUTÉ
Très bien situé
Rue commerçante
Clientèle fidèle
Prix 300.000 F
Bail neuf 3-6-9
Téléphone : 43-32-91-15
après 20 heures.

châteaux

Anjou s/colline tt petit château, réc., 8 p., vue splend., parc 6 ha. (41) 39-21-51.

viagers

FONCIAL LEGASSE VIAGER 42-66-32-35
19, BD MALESHERBES-8e.
Etude gratuite. 48 ans d'expérience, avantage fiscal. Rente indexée.

ST-MAURICE, résidence 3e âge de grand luxe superbe 3 P., sur jardin + box occupé 84 ans. 185.000 F. + 7.500 Lapous. 45-54-28-66.

LAPOUS 45-54-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354, rue Lecourbe, Paris-15e.

propriétés

150 KM SUD PARIS
100 % DE CRÉDIT
PROPRIÉTÉ en U. Séjour rustique, cuisine, 4 chbres, s. de bains, chauff. + 2 gds corps de bât. s/3.800 m². 520.000 F. THYRAULT 89170-ST-FARGEAU. (16) 86-74-09-12 ou après 20 h (16) 38-31-48-74.

l'agenda du Monde

Bateaux

BATEAU A VENDRE
Cabin Cruiser, 6,41 m
marque Microplus, année 1985
Moteur Evinrude, 90 ch
année 1983 révisé
Tout équipé, prêt à naviguer
135.000 F à débattre
Pour tous renseignements
téléphoner au : 46-07-62-49.

Bijoux

ACHAT OR
Comptant net bijoux anciens et modernes, brillants vieil or, argenterie
PERRONO bd des Italiens
Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, Occasions, Echanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83.
PARCE QUE L'ON AIME ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Camping-car

Fourgon Mercedes 206 Diesel, 1976, aménagé camping-car, tout confort, bon état. 28.000 F à débattre. Descriptif + factures sur demande au 60-77-72-91 après 18 h.

Débarras

TOUS DÉBARRAS
TOUS LOCAUX
par une équipe dynamique et compétente.
Service rapide.
Téléphone : 46-44-00-95.
répondeur : 47-36-02-66.

Livres

ACHAT DE LIVRES
A. LAFFITTE. (1) 46-34-73-25
Libr. PHILIPPE-AUGUSTE
19, rue Cardinal-Lemoine-5e.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix modéré : 99 F/m².
Tél. : 48-58-81-12.

Vacances
Tourisme
Loisirs

RENNES
12-13 AVRIL
De 9 h à 19 h
Salle Solférino
Bourse - Exposition
MINÉRAUX FOSSILES
Organisée par l'Association Gemmologie Minéralogie et Fossiles de l'Ouest.

Grasse (près), vieux mas, pleine nature, calme, 2 ch., juillet, août, sept. 45-32-22-64, repas.

Prox. Aix-en-Pce, loc. sept. prop. gd stand., 5.000 m² jard. décoré, pisc. 15×7, 300 m² hab. 20.000 F, 15 j. 12.000 F Tél. : 96-60-12-05.

économie

REPÈRES

Dollar : le repli se poursuit à 7,4155 F

Amorcé mardi 8 avril, le repli du dollar sur les marchés des changes s'est poursuivi mercredi 9 avril, le cours de la devise américaine revenant de 7,49 F à 7,4155 F à Paris, de 2,3550 DM à 2,3250 DM à Francfort et de 181,45 yens à 179 yens. Le repli est dû aux rumeurs de baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, ceux de l'eurodollar à six mois tombant à 6 7/8 %. En Grande-Bretagne, les banques ont, à nouveau, réduit leur taux de base, le ramenant de 11,50 % à 11 %. La Banque de France a continué d'acheter des devises (de 8 à 10 milliards de deutschemarks depuis lundi, estime-t-on) pour empêcher le franc de crever ses plafonds au sein du SME, le cours du deutschemark devant être soutenu au cours plancher de 3,1837 F.

Pétrole : la demande sera réduite au deuxième trimestre, selon l'AIE

La production de l'OPEP au cours du premier trimestre 1986 est estimée à 17,3 millions de barils par jour en moyenne par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), c'est-à-dire à un niveau plus élevé que prévu précédemment. L'Arabie saoudite aurait respecté son quota de 4,3 millions de barils par jour, mais le Koweït, le Nigéria et les Emirats ont accru leur production. Pour le deuxième trimestre, la production dépendra de l'évolution des stocks, mais l'AIE prévoit, en fin de compte, une demande de 15 millions de barils par jour adressée par les pays consommateurs à l'OPEP. La différence entre les deux trimestres donne une idée de l'ampleur de la réduction à laquelle devront parvenir les pays membres de l'organisation, qui se réunissent le 15 avril à Genève.

SOCIAL

LES SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

M. de Charette accepte de discuter d'une clause de sauvegarde

M. Hervé de Charette, ministre délégué à la fonction publique, s'est déclaré *« satisfait »*, le mardi 8 avril, de ses premières rencontres avec les fédérations de fonctionnaires qu'il a achevées en recevant la FGAF (autonomes), la CGC, la FEN et la CFTC. Mettant à part la CGT, il a évoqué l'*« attitude d'ouverture »* des syndicats prêts à discuter des problèmes tels que la grille des salaires, la formation et le temps partiel : *« Nous allons ouvrir ces dossiers les uns après les autres avec les syndicats que nous verrons séparément puis ensemble. »*

Comme la FGAF, la FEN a demandé, dès maintenant, l'ouverture des négociations salariales 1986. M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, a trouvé M. de Charette *« modéré »*, celui-ci s'étant déclaré ouvert à une discussion sur une clause de sauvegarde, qui pourrait s'ouvrir dès le mois de juin selon la CFTC. *« Actuellement, avec une évolution des prix avoisinant zéro, je ne vois pas pourquoi les fonctionnaires s'agiteraient*, a affirmé M. Pommatau. *En revanche, si les prix se mettaient à déraper et si les négociations échouaient, alors, comme sous le précédent gouvernement, la FEN appellerait à l'action.* » La CGT a appelé, pour sa part, à une journée d'action le 29 avril. Selon l'INSEE (1), le pouvoir d'achat du traitement net des fonctionnaires a baissé de 1,9 % en moyenne annuelle en 1985, mais il a très légèrement augmenté de 0,1 % en glissement (avant le rappel payé en février 1986).

Le « gel »

Il y a des mots qui font peur, il en est ainsi du mot « gel ». *« Il ne s'agit pas d'un gel des rémunérations »*, a déclaré mardi à Antenne 2 M. Hervé de Charette à propos du traitement des fonctionnaires en 1986. La veille, M. André Giauque, secrétaire général de la Fédération des fonctionnaires FO, avait fait la même observation (2).

On comprend qu'il soit délicat pour un ministre de prendre ses fonctions sur une mise entre parenthèses de la politique contractuelle. Mais personne n'a intérêt à se cacher derrière des mots. Le communiqué de M. Balladur en date du 6 avril est suffisamment explicite : *« En ce qui concerne la fonction publique et le secteur public, aucune revalorisation générale des rémunérations ne pourra être effectuée en 1986. »* Que l'on parle alors de gel, de blocage ou de pause... le résultat est le même : comme en 1977 et en 1984, aucun accord ne pourra être conclu sur un calendrier de hausse en niveau des rémunérations dans la fonction publique cette année. Une année blanche ?

La seule assurance, contenue elle aussi dans le communiqué de M. Balladur, est que *« le pouvoir d'achat en masse des rémunérations des agents du secteur public sera maintenu »*. Comment ? Par le simple jeu, explique toujours M. Balladur, *« des décisions intervenues au titre de 1985 qui porteront leur plein effet en 1986 et de l'incidence de l'ensemble des mesures individuelles »*. Ainsi, paradoxalement, le pouvoir d'achat en masse ne sera maintenu en 1986 que par le jeu du dispositif mis au point par le gouvernement socialiste lors du règlement de la clause de sauvegarde de 1985. En additionnant l'effet report de 1985 sur 1986 (2,1 %), le glissement vieillesse-technicité (GVT, 0,5 %) et les mesures catégorielles (0,27 %), on fera bouger la masse, sans nouvelle augmentation générale, de 2,87 %... alors que l'objectif pour la moyenne des prix a été porté pour cette année à 2,4 %.

Lors du comité confédéral de FO, en janvier dernier, M. Giauque, avait jugé *« inadmissible »* la méthode choisie pour la clause de sauvegarde de 1985, puisqu'elle incluait dans la masse le GVT et les mesures catégorielles : *« Avec ce système*, avait-il souligné, *même dans le cadre d'une inflation à 0 %, cela signifierait que les fonctionnaires abandonneraient du pouvoir d'achat, qu'ils devraient rembourser à l'Etat les augmentations dues aux promotions, GVT etc. »* Mais avec 0 % d'augmentation générale des salaires en 1986, c'est l'Etat qui devrait garantir leur pouvoir d'achat...

Pour pouvoir discuter des salaires en 1986 avec les syndicats, M. de Charette devra paradoxalement compter sur un dérapage des prix, toujours possible avec la libération de la quasi-totalité des prix industriels, puisqu'il s'est engagé lors de ses entretiens avec les syndicats à discuter de *« l'application d'une clause de sauvegarde s'il s'avère que le taux de l'inflation en 1986 est supérieur aux prévisions. »* L'originalité de cette clause de sauvegarde est qu'elle pourrait être mise en œuvre alors même qu'il y aura eu gel des rémunérations en 1986. Une innovation...

L'application des décisions de M. Balladur, qui n'avait pas alors dissimulé leur sévérité, risque de poser plus de problèmes encore dans certaines entreprises publiques. A EDF-GDF, l'effet report des augmentations de 1985 sur 1986 est particulièrement faible – 0,46 %, – ce qui, avec 0,5 % de GVT, laisse apparaître un manque en masse de 1,44 % pour que le pouvoir d'achat soit mécaniquement garanti.

La direction d'EDF devra donc faire preuve de beaucoup d'imagination, soit lors de la négociation de la clause de sauvegarde, soit, si c'est possible, pour l'attribution de primes. Aux Charbonnages de France, la partie sera un peu moins serrée, mais, là aussi, moins *« favorable »* que dans la fonction publique : avec un effet report de 1 % et un GVT de 1,1 % ou 1,2 %, il manquera 0,2 % ou 0,30 % en masse pour assurer le maintien du pouvoir d'achat. Là aussi la négociation à propos du gel des rémunérations se révèle délicate. Quant à la RATP, elle doit compter pour 1986 avec un effet report de 2,25 % (incluant les mesures catégorielles). S'il faut rajouter 0,50 % de GVT, elle pourra assurer le maintien du pouvoir d'achat.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) *Economie et statistique*, nº 186, mars 1986.

(2) La fédération syndicaliste FO des personnels civils de la défense nationale a pour sa part *« condamné »*, le 8 avril, la décision de gel. *« Le gouvernement*, indique-t-elle, *continue – comme nous nous en doutions – la politique des revenus lancée par Jacques Delors et Anicet Le Pors permettant d'apprécier le pouvoir d'achat en masse et non en niveau. A partir de là, toute notion de clause de sauvegarde tombe en dérision. »*

AFFAIRES

PRÈS DE COUTRAS (GIRONDE)

Un canard boiteux en caoutchouc

De notre correspondant

Bordeaux. – Depuis maintenant plus de dix ans, les anciens établissements Baudou, installés aux Eglisottes, près de Coutras (Gironde) défraient la chronique économique. Fondée en 1910 par un enfant du pays, M. Maurice Baudou, cette entreprise s'était lancée dans la production de pneus en caoutchouc, de boyaux et de chambres à air de bicyclettes. Elle élargit sa gamme en se diversifiant vers la botte en caoutchouc. En 1974, la société comptait encore six cents salariés alors qu'apparaissaient les premières difficultés de trésorerie, ainsi que des querelles de famille suite à la disparition du fondateur. Des réductions d'effectifs permettaient de franchir cette mauvaise passe avant que, à nouveau, au début de 1981, l'entreprise soit acculée au dépôt de bilan.

La Compagnie française de développement des entreprises (CFDE) reprenait alors l'ensemble. Mais cent vingt-quatre personnes étaient licenciées, tandis que le responsable de ce groupe, spécialisé dans la reprise des canards boiteux, multipliait les déclarations fracassantes. On allait voir ce qu'on allait voir, d'autant plus que M. Lelouch, patron de la CFDE, se réjouissait en mai 1981 de l'arrivée de la gauche au pouvoir et de la présence de son « ami » Chevènement au ministère de l'industrie. M. Baudou laissait la place à la Compagnie industrielle du Sud-Ouest (CISO). En fait, M. Lelouch allait rapidement montrer que son véritable métier était la chasse aux primes.

Peu après, la CFDE devait passer la main en catastrophe, l'empire industriel qu'elle s'était facilement constitué étant à son tour repris en partie par un groupe dirigé par un financier libanais, M. Raymond Sfeir. Malheureusement, il ne pouvait faire des miracles sur un marché se réduisant de 10 % par an.

Et l'on se demande pourquoi il a fallu attendre l'échéance électorale de mars pour que des solutions soient sérieusement envisagées.

Pour l'année 1985, le chiffre d'affaires de CISO a été de 90 millions de francs... tandis que les pertes dépassaient les 76 millions. Le 19 mars, le personnel (trois cent soixante-dix personnes) était prévenu du prochain dépôt de bilan. Un administrateur judiciaire vient d'être nommé et l'actuel directeur général concocte un plan de reprise... Les salariés, eux, se demandent à quelle nouvelle sauce ils vont être mangés. – *(Intérim.)*

ENTREPRISES

La CGE a vendu 20 % de la CEAC

La Compagnie générale d'électricité (CGE) n'est plus actionnaire qu'à hauteur de 75 % de la CEAC (Compagnie européenne d'accumulateurs), spécialisée dans les batteries pour automobiles (deux tiers de son chiffre d'affaires) et industrielles. La CGE a vendu en trois mois 20 % des actions qu'elle détenait. *« Pour calmer le jeu »*, disent les dirigeants du groupe nationalisé, qui considèrent que le redressement de la CEAC ne justifie pas la hausse qu'a connue le titre au cours des derniers mois (il cotait 60 F à fin 1985 et près de 130 F actuellement). La société a enregistré un bénéfice de 15,7 millions de francs en 1985 (contre une perte de 38,4 millions en 1984) pour un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs, en progression de 13,5 %.

Bénéfices historiques pour Rhône-Poulenc...

Le numéro un français de la chimie a le vent en poupe. Pour 1985, il annonce, à nouveau, des résultats historiques, avec un chiffre d'affaires de 56 102 millions de francs (+ 9,6 %) et, surtout, un bénéfice net de 2 311 millions de francs (+ 16,2 %), alors que les experts prévoyaient 2,1 milliards de francs. La direction ne fait aucun commentaire, le président Loïk Le Floch Prigent se réservant de fournir toutes les explications utiles au cours d'une prochaine conférence de presse.

...et pour Bayer

Pour la première fois, Bayer, numéro quatre mondial de la chimie, a franchi, en 1985, le cap des 3 milliards de deutschemarks (9 milliards de francs) de bénéfices avant impôts. Le résultat brut atteint très exactement 3,15 milliards de deutschemarks (+ 8,6 %) pour un chiffre d'affaires également record de 46 milliards de deutschemarks (+ 6,7 %). En termes de profits, la firme ouest-allemande de Leverkusen a ainsi fait mieux que Hoechst, son grand concurrent de Francfort (3,04 milliards de deutschemarks de résultats avant impôts). Les milieux boursiers s'attendent au versement d'un dividende à deux chiffres (9 DM par action pour 1984).

Cassettes vidéo 8 mm : Kodak et Sony se lancent dans la distribution de films

Les vidéo-cassettes en 8 mm gagnent du terrain aux Etats-Unis. Après Kodak, le groupe japonais Sony a décidé de se lancer dans la distribution de cassettes pré-enregistrées, un terrain jusqu'ici inexploré. Il vient de s'associer avec deux producteurs américains de films, Paramount Home Video, filiale de la Paramount Pictures, et Embassy Home Entertainment. Les premières cassettes seront mises sur le marché cet été. Elles seront vendues moins de 30 dollars (220 F), alors que les cassettes aux formats VHS et Beta coûtent entre 40 et 60 dollars pièce (300 F et 465 F). Le géant Kodak n'a pas attendu l'offensive nippone pour prendre position. En début de semaine, il avait signé un accord similaire avec Embassy Home Entertainment. D'après les responsables de la firme de Rochester, quarante-six titres seront disponibles dans les dix-huit mois à venir.

Diamants : prochaine augmentation de 7,5 %

Dans un mois, les diamants coûteront plus cher. Le groupe De Beers, premier producteur mais également premier négociant mondial (75 % du marché), a décidé d'augmenter de 7,5 % les prix des pierres non taillées qu'il proposera le 7 mai prochain à la clientèle des tailleurs au cours de la troisième présentation *(sight)* de l'année.

C'est la première majoration qui intervient depuis le début de 1983 (+ 3,5 %). Durant trois ans, frappée par la crise, l'industrie du diamant avait été réduite à la portion congrue, et la De Beers avait réussi à stabiliser les cours en constituant des stocks très importants mais aussi très onéreux. Une reprise du marché assez sensible s'était amorcée l'an dernier, qui s'est poursuivie en s'accélérant ces dix derniers mois à la faveur de la baisse du dollar. Le groupe a jugé la situation mûre pour rajuster ses tarifs.

● **Un député RPR met en cause un haut fonctionnaire.** – M. Jean-Louis Masson, député RPR de Moselle, a déclaré que dans la sidérurgie *« la priorité des priorités est le remplacement du directeur de la DIMME (Direction des industries métallurgiques, mécaniques et électriques) au ministère de l'industrie »*. M. Gadonneix, le directeur de la DIMME depuis 1977, *« est responsable d'au moins 50 % des erreurs commises avant et après 1981 »*, a poursuivi M. Masson, qui s'occupe avec intérêt de la sidérurgie et est l'auteur d'un ouvrage, *Demain l'acier français* (éditions Cujas). M. Madelin, ministre de l'industrie, a fait savoir que les déclarations de M. Masson n'engageaient que son auteur.

TRANSPORTS

La CGT cherche à éviter la privatisation des filiales de la SNCF

En présentant à la presse, le mardi 8 avril, les résultats d'une étude intitulée « Perspectives SNCF dans le transport marchandises », le comité central d'entreprise de la SNCF, qu'anime la CGT, voulait informer l'opinion publique des méfaits prévisibles de la privatisation de certaines des activités de la société nationale. En effet, parmi celles-ci, que les partis de la nouvelle majorité voudraient détacher de la SNCF, figurent des filiales vouées au transport des marchandises (Calberson, SCETA, etc.). Selon l'UDF et le RPR, le ferroviaire sort de sa vocation en se préoccupant des transports routiers ou du stockage.

L'étude commandée par le CCE et réalisée par l'Institut des sciences mathématiques économiques appliquées (ISMEA) rejoint de nombreuses réflexions déjà menées par des instituts spécialisés : la SNCF n'a pas, en matière de transport de marchandises, une conception d'entrepreneur. Elle est, certes, commercialement agressive, mais sans avoir élaboré de stratégie commerciale. Il est indispensable qu'elle ne se limite plus à tirer des trains de marchandises, mais qu'elle s'efforce d'aller au-devant des besoins de la clientèle en offrant un service complet qui implique une forte valeur ajoutée (stockage, conditionnement, comptabilité, etc.).

Les conclusions s'imposent d'elles-mêmes. Il serait dommageable de séparer la SNCF de ses filiales qui pourraient lui permettre de dégager des marges bénéficiaires. Pas question non plus de continuer dans la voie de la diminution des effectifs mis en branle par le pouvoir socialiste (6 000 emplois supprimés en 1985) puisque tous les bras et toutes les compétences seront nécessaires pour réussir la révolution culturelle à laquelle le CCE voudrait que la direction convie tous les cheminots.

Voilà le gouvernement prévenu. S'il persévère dans ses projets de dépecer la SNCF, le CCE et la CGT diront haut et fort, études à l'appui, que de telles mesures ne sont ni inévitables ni de bonne gestion.

ÉNERGIE

L'Espagne obtient à son tour une réduction du prix du gaz algérien

De notre correspondant

Madrid. – Après la France, l'Espagne a obtenu à son tour une baisse du prix du gaz naturel acheté en Algérie. Entré en vigueur le 1er avril, l'accord n'a été officiellement annoncé que le mardi 8 avril à Madrid par le président de l'ENAGAS (Entreprise nationale du gaz), M. Juan Badosa.

L'Espagne paie désormais le gaz algérien 3,11 dollars par million de BTU (British Thermal Unit) au lieu de 3,80 dollars, soit une réduction de 18 %. Selon M. Badosa, cette baisse permettra de réaliser, durant l'année 1986, une économie estimée à 4 milliards de pesetas (200 millions de francs). Madrid achète annuellement à Alger l'équivalent de 15 000 thermies.

Le problème du gaz naturel avait déjà donné lieu à de sérieuses controverses commerciales entre les deux pays. Le contrat à long terme entre la SONATRACH algérienne et l'ENAGAS avait été signé en 1975, quelques mois avant la mort de Franco. Il reposait toutefois sur une surévaluation des besoins énergétiques réels de l'Espagne, qui, dès le début des années 80, n'enlevait plus qu'une proportion décroissante des quantités initialement prévues. Près de deux ans de dures négociations furent toutefois nécessaires avant que l'Algérie n'accepte enfin, en février 1985, une révision du contrat permettant une réduction du rythme annuel de fourniture.

L'affaire avait alors provoqué une sérieuse tension diplomatique entre les deux pays. Mais les relations bilatérales se sont depuis lors franchement améliorées sur le plan politique, et la nouvelle révision du contrat semble s'être opérée cette fois sans grande difficulté.

Th. M.



AGRICULTURE

L'AFFAIRE DU VIN QUI TUE

L'Italie rassure ses clients européens

Le ministre italien de l'agriculture, M. Pandolfi, paie de sa personne : voyage éclair à Bonn et à Paris, rencontres avec la presse, discussions avec ses homologues allemands et français. Il s'agit, pour le gouvernement italien, de faire vite et de montrer que le scandale des vins frelatés au méthanol est circonscrit, que des mesures de prévention sont prises. Rome espère ainsi éviter la sanction d'un arrêt des ventes à l'étranger.

M. Pandolfi a précisé mardi 8 avril, avant de dîner avec M. Guillaume, que les exportations de vins italiens n'étaient pas suspendues comme on l'avait cru, mais qu'elles étaient soumises à un certificat spécial dont l'obtention retarde les expéditions.

« Dès le 28 mars nous avons imposé ce document garantissant l'absence de méthanol dans les vins exportés », a dit M. Pandolfi, qui a poursuivi : *« Ce matin un décret précisait que cette procédure était applicable à tous les produits à base de vin. Cette mesure et celles qui sont prises par les pays importateurs donnent une double garantie. Le risque était que les différents pays bloquent toutes les importations italiennes. »*

La police et la justice ont mis quinze jours pour *« identifier, isoler, dater et détruire le cours de cette affaire criminelle »*, a déclaré M. Pandolfi. Elle se déroule en trois temps : un gang achète 3 200 hectolitres de méthanol ; quatre entreprises de production de vins, dont la dernière ne fut découverte que samedi dernier, en prennent livraison ; les vins sont vendus à une quarantaine de sociétés qui ont toutes été placées sous contrôle. *« Nous avons daté les rapports criminels entre le gang du méthanol et les quatre entreprises*, a dit M. Pandolfi. *Le premier transport a eu lieu le 12 décembre 1985 et le dernier le 12 mars 1986. »*

Interrogé sur l'objectif des criminels, M. Pandolfi a déclaré : *« On ne pouvait pas prévoir. Partout dans le monde, vous le voyez avec les commandos-suicide, on assiste à une mutation génétique de la criminalité. Le but des fraudeurs était, bien sûr, de gagner de l'argent en utilisant du méthanol, moins cher que l'éthanol. Il y eut en plus de tragiques erreurs de dosage conduisant à la destruction physique du client potentiel. »*

Indiquant que l'enquête se poursuivait, le ministre a assuré que, dans cette affaire, on ne pouvait pas établir de liens avec la Camora, car *« les zones géographiques ne concordent pas »*.

Quant aux conséquences pour les exportations, le marché des vins italiens sur les Etats-Unis est *« plutôt tranquille »*. *« En France, le niveau des exportations connaît une baisse qu'on espère momentanée »*, a conclu M. Pandolfi.

JACQUES GRALL.

LE CONFLIT COMMERCIAL CEE - ETATS-UNIS

Bruxelles met au point des mesures de rétorsion

Le ton très dur utilisé le 8 avril par le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Allen Wallis, chargé de coordonner la préparation du prochain sommet des nations industrielles à Tokyo, tend à confirmer que Washington entend changer de cible dans ses attaques contre ses partenaires commerciaux et va s'en prendre plus nettement à la CEE qu'au Japon. Pour M. Wallis, le protectionnisme européen *« est probablement le facteur qui affecte le plus le fonctionnement du commerce mondial »*. La Communauté européenne, de son côté, met en place les mesures de rétorsion.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Communauté se prépare à riposter aux mesures protectionnistes agricoles annoncées voici quelques jours par les Etats-Unis. Ces mesures, qui ne sont pas d'application immédiate, avaient elles-mêmes pour objet de compenser les pertes de débouchés qui risquent de résulter pour les exportateurs américains de soja et de céréales de la mise en œuvre des règles de la politique agricole commune (PAC) au Portugal et en Espagne. La Commission européenne établit maintenant des listes de produits dont les importations en provenance des Etats-Unis pourraient être frappées de droits ou taxes dans le cas où Washington mettrait ses menaces à exécution. L'escalade, pour l'instant, est encore essentiellement verbale et se développe à un rythme suffisamment lent pour laisser la place à la négociation.

Cependant, les choses peuvent se gâter à compter du 1er mai. C'est à cette date que l'administration Reagan a indiqué qu'elle mettrait en œuvre deux séries de contre-mesures. La première vise à répondre à l'application par le Portugal de quotas d'importation sur le soja et les graines et huiles végétales. Washington, qui évalue le dommage potentiel à 195 millions de dollars, se propose de limiter les importations de vin blanc communautaire. Celles-ci ont dépassé 320 millions de dollars en 1985, dont 140 millions de dollars pour le vin en provenance de France.

La Commission suggère que la CEE frappe les importations américaines de graines de tournesol (127 millions de dollars importés dans la CEE en 1985, dont 77 millions de dollars pour la RFA), les abats (77 millions de dollars importés en 1985), les suifs et le maïs. La France, avec des importations de 43 millions de dollars, est de loin le principal acheteur d'abats américains dans la Communauté.

La seconde série de contre-mesures concerne la mise en œuvre par le Portugal de la préférence communautaire sur les importations de céréales : 15 % des importations portugaises devraient provenir de la CEE en 1986. Le dommage potentiel est ici évalué par Washington à 55 millions de dollars. Les Etats-Unis se proposent de relever les droits de douane sur les importations de la Communauté de biscuits (130 millions de dollars), de produits de la confiserie, de jus de fruits, de pommes fraîches... Les produits figurant sur la contre-liste dressée par Bruxelles sont, dans l'ordre d'importance, la viande de cheval (53 millions de dollars, dont 32 millions en provenance de la France en 1985), les pruneaux (29 millions de dollars, dont 6 millions en provenance de la France), les jus d'orange, les feuillages frais, l'ambre gris, le jus de pamplemousse.

Les choses deviennent plus graves avec une troisième série de représailles, puisqu'il s'agit ici pour les Américains de dénoncer l'application d'un prélèvement mobile sur leurs exportations en Espagne de maïs ainsi que de sorgho, et que le volume de commerce concerné est de l'ordre de 620 millions de dollars. L'affrontement pourrait donc être plus sérieux, mais probablement plus lointain, puisque c'est le 1er juillet seulement, dans le cas où aucun compromis ne serait trouvé dans l'intervalle, que l'administration américaine se propose de relever les droits de douane. En tête des produits visés : les différentes catégories de fromage, les conserves de porc et de légumes, les olives...

PHILIPPE LEMAITRE.

A LA SUITE DU RÉAMÉNAGEMENT MONÉTAIRE

La Communauté européenne fixe le niveau des montants compensatoires

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — A compter de ce mercredi 9 avril, la France devra appliquer des montants compensatoires monétaires (MCM) négatifs de 6,3 % dans ses échanges agricoles avec les autres Etats membres. Dans le cas des produits laitiers, ces MCM seront de 4,7 % et dans celui du vin de 1,2 %. Ce sont les conséquences immédiates du réalignement monétaire décidé le week-end passé. Ces MCM négatifs s'ajoutent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation. Ils rendent donc les exportations françaises plus difficiles.

S'agissant du porc, produit en crise, on s'attendait que les MCM soient fixés à 4,7 %, comme pour les produits laitiers. D'après les experts interrogés mardi soir à l'issue de la réunion, les MCM auraient pourtant été fixés, comme pour la majorité des autres produits, à 6,3 %.

Conformément aux nouvelles dispositions décidées en 1984, à propos des conséquences agricoles des réaménagements au sein du système monétaire européen, il n'y a pas de création de nouveaux MCM positifs.

Ces nouveaux MCM français, qui vont gêner nos négociants, seront réduits lorsque la nouvelle grille des prix agricoles sera adoptée par le conseil des ministres de l'agriculture des Douze. En contrepartie de cette réduction, les prix français seront augmentés. Cependant, il n'y a guère de chance que le démantèlement des MCM soit total.

Ph. L.

ÉTRANGER

Déception après l'annonce du plan japonais de soutien au marché intérieur

Les Japonais eux-mêmes ont été déçus. Le plan de relance de l'économie annoncé par le gouvernement, le mardi 8 avril, juste après la publication du rapport Maekawa sur la nécessité de transformer les structures et les mentalités du pays (*le Monde* du 9 avril) est apparu trop vague et trop peu original pour séduire. Autant dire que les partenaires commerciaux de Tokyo, auxquels ce plan est tout autant destiné qu'aux Japonais, le trouveront difficilement convaincant.

Sans espérer un programme de grande envergure, rigueur budgétaire oblige, chacun au Japon attendait avec intérêt de savoir jusqu'où l'équipe de M. Yasuhiro Nakasone était prête à aller pour favoriser le marché intérieur, compte tenu d'une appréciation de 30 % du yen vis-à-vis du dollar et d'une chute des cours du pétrole. Les deux phénomènes ont fait baisser de 18 % l'indice des prix des importations en six mois, sans que le consommateur japonais en bénéficie. En outre, la très rapide revalorisation de la monnaie nipponne met en péril les petites et moyennes entreprises, qui ne disposent pas à l'exportation de la même marge de manœuvre financière que les grandes sociétés pour jouer sur leurs marges et conserver leurs parts de marché. Ce double souci apparaît dans les mesures annoncées mardi.

Pour permettre aux Japonais de tirer parti de la situation, les neuf grandes compagnies d'électricité et les trois compagnies de gaz devront, à compter du mois de juin, reverser aux particuliers comme aux entreprises leurs gains de change et répercuter la baisse des coûts de l'énergie. Les sommes redistribuées pourraient représenter quelque 6,5 milliards de dollars sur l'ensemble de l'année budgétaire 1986-1987, qui a débuté le 1er avril.

Dans un même ordre d'idées, les pouvoirs publics vont placer sous surveillance trente-sept catégories de produits importés allant du vin aux automobiles en passant par les bananes et le chocolat. Une façon de promouvoir les produits étrangers, les importations de produits alimentaires étant toujours strictement contrôlées. Pour encourager la construction, les règles d'urbanisme seront assouplies dans les villes et le taux des crédits immobiliers seront ramenés de 5,40 % à 5,25 %.

Enfin, l'industrie devrait bénéficier d'un ensemble de décisions : accroissement de 3,9 milliards de dollars des commandes des compagnies d'électricité durant les six premiers mois de l'année fiscale ; accélération des dépenses de travaux publics dont 78 % des contrats programmés seront passés pendant le premier semestre 1986-1987 ; effort accru d'aide aux petites et moyennes entreprises exportatrices qui bénéficieront de crédits à taux privilégiés de 5 % (une baisse d'un demi-point par rapport aux taux actuels) et pourront recevoir les conseils d'un groupe d'industriels expérimentés et reconnus pour faciliter leur reconversion.

Un plan qui confirme la volonté du gouvernement de promouvoir une croissance plus largement fondée sur la demande intérieure mais dont les auteurs se sont gardés de mesurer l'influence sur l'expansion. Le dernier rapport mensuel de l'agence de planification économique prévoyait une baisse de la production industrielle de 0,2 % durant le premier trimestre de 1986. Si cette légère régression se confirmait, elle serait la troisième baisse trimestrielle consécutive, une première depuis 1973. En outre, si les exportations continuent d'être fortement gonflées en valeur en raison de l'appréciation du yen, elles stagnent en volume et le scepticisme grandit dans les milieux financiers et industriels, comme parmi les experts gouvernementaux, sur les chances de parvenir cette année à une croissance de 4 %.

N'aurait-il pas mieux valu décider une nouvelle baisse du taux de l'escompte ? Les hommes d'affaires l'espéraient et ont été déçus en apprenant que le gouvernement se contentait d'annoncer la poursuite d'*« une politique monétaire souple »*. La stabilisation du yen autour de 180 pour 1 dollar semble avoir poussé la banque centrale à attendre un moment plus approprié pour s'engager sur une voie ouverte en début de semaine par la Belgique et suivie mardi par la Grande-Bretagne, celle de la détente du loyer de l'argent.

F. Cr.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,4070	7,4100	+ 40	+ 60	+ 50	+ 90	+ 160	+ 280
$ can.	5,3596	5,3637	− 126	− 100	− 215	− 175	− 529	− 414
Yen (100)	4,1127	4,1178	+ 91	+ 107	+ 168	+ 197	+ 519	+ 594
DM	3,1817	3,1844	+ 79	+ 94	+ 149	+ 174	+ 448	+ 515
Florin	2,8249	2,8272	+ 55	+ 65	+ 95	+ 113	+ 281	+ 336
F.B. (100)	15,6101	15,6230	− 195	− 104	− 321	− 139	− 352	+ 63
F.S.	3,7762	3,7886	+ 107	+ 127	+ 204	+ 234	+ 606	+ 689
L (1 000)	4,6439	4,6487	− 221	− 166	− 430	− 349	− 1149	− 994
£	10,8889	10,8927	− 312	− 260	− 608	− 528	− 1361	− 1150

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16	6 3/4	6 7/8
DM	4 1/4	4 1/2	4 5/16	4 7/16	4 1/4	4 3/8	4 1/4	4 3/8
Florin	4 3/4	5	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16
F.B. (100)	11	12	8 5/8	9 1/8	8 1/8	8 5/8	7 1/2	8
F.S.	2 3/4	3 3/4	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	10	12	12 3/8	13 3/8	12	13	12	12 1/2
£	11	11 1/4	10 7/8	11	10 9/16	10 11/16	9 13/16	9 15/16
F. franç.	8 1/8	8 5/8	7 3/8	8 1/8	7 1/4	7 3/4	7 1/2	8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

En Algérie

NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES CHANGES POUR LES ÉTRANGERS NON-RÉSIDENTS

Alger (*AFP*). — Les étrangers se rendant en Algérie devront à l'avenir changer auprès des banques algériennes la somme nécessaire pour couvrir la totalité de leurs dépenses durant leur séjour dans le pays, a annoncé, mardi 8 avril, la presse algérienne. Les gestionnaires des hôtels publics et privés recevront des instructions pour exiger des étrangers des papiers qui puissent justifier que les dinars algériens en leur possession ont été acquis auprès des banques. S'ils constatent que les dépenses ont dépassé la somme changée auprès des banques, ils pourront exiger des étrangers de procéder à une nouvelle opération de change. Les étrangers résidant en Algérie ne sont pas concernés par cette mesure.

Auparavant, l'étranger qui se rendait en Algérie devait obligatoirement changer l'équivalent de 1 000 dinars (1 500 francs français environ). Un marché noir s'était développé à la faveur de cette réglementation, les touristes préférant s'adresser à des particuliers qui offrent jusqu'à 2 dinars pour 1 franc français, alors que le taux officiel est de 0,62 dinar pour 1 franc français.

LA FIN DU CONGRÈS DE L'UGT

La centrale espagnole renforcera son autonomie vis-à-vis du gouvernement

De notre correspondant

Madrid. — La centrale socialiste UGT (Union générale des travailleurs) renforcera sa politique d'autonomie à l'égard du « parti frère » et du gouvernement. Telle devrait être la principale conséquence du congrès national que ce syndicat a tenu à Madrid du 2 au 6 avril. Il s'agit là d'un succès pour son principal dirigeant, M. Nicolas Redondo, parfois jugé trop « indocile » dans certains milieux du pouvoir, mais qui n'en a pas moins été triomphalement réélu dimanche secrétaire général de l'UGT avec 100 % des voix.

Le problème des rapports entre gouvernement et syndicat a toutefois donné lieu à des débats animés. Il s'était posé dès l'ouverture du congrès, avec l'intervention du président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez. Après avoir défendu sa politique d'austérité, ce dernier avait souligné que les éventuelles divergences au sein de la *« famille socialiste »* ne pouvaient être que *« tactiques et non stratégiques »*, et que le syndicat socialiste ne pouvait pas *« se détacher du projet global »* du gouvernement.

« L'UGT ne peut subordonner son rôle de défense des travailleurs aux décisions d'un parti ou d'un gouvernement », avait alors répondu M. Redondo, soulignant qu' *« un parti, même s'il se présente avec une symbolique de gauche, ne peut assainir l'économie avec des recettes qui provoquent sept cent mille chômeurs supplémentaires »*.

Le débat s'est poursuivi dans des termes semblables durant quatre jours. Les fédérations de la métallurgie et de la chimie, plus proches des thèses du gouvernement, ont tenté d'adoucir les termes des résolutions présentées par la majorité, qui défendaient *« une politique syndicale indépendante et non subordonnée au gouvernement »*. Mais les partisans de M. Redondo l'ont finalement emporté à une large majorité. Le secrétaire général a souligné que l'UGT avait pour objectif de se transformer en une *« organisation de masse »*, qui devait s'ouvrir à d'autres secteurs (une nouvelle organisation a été créée pour les cadres et techniciens), et accueillir les travailleurs de toutes les tendances politiques, ce qui rendait plus nécessaire encore l'image d'autonomie du syndicat.

Les dirigeants de la centrale considèrent qu'après ce congrès le gouvernement devra davantage compter avec l'UGT dans l'élaboration de sa politique économique. Il est vrai que le syndicat apparaît désormais comme la seule force politique solide, au sein de la *« famille socialiste »*, susceptible de faire pression avec quelque succès, depuis la gauche, sur le gouvernement de M. Gonzalez.

THIERRY MALINIAK.

UN CONTRAT POUR LA FABRICATION DE VÊTEMENTS SOUS LICENCE

Cardin « met sa griffe » sur l'URSS

De notre correspondant

Moscou. — Des vêtements portant la griffe Pierre Cardin seront produits sous licence en URSS et vendus aux consommateurs soviétiques à une date indéterminée, mais en roubles (1). Tel est le résultat à la fois considérable et flou obtenu par le célèbre couturier français au terme d'une visite de quarante-huit heures en URSS. Pierre Cardin a signé mardi 8 avril un protocole d'accord avec l'organisme soviétique qui s'occupe des licences étrangères (Licensintorg), en présence de M. Nikolaï Komarev, premier vice-ministre du commerce extérieur.

L'événement est une première ; les Soviétiques, qui n'ont pas une très bonne réputation en matière d'élégance vestimentaire, n'avaient pas cependant fait appel jusqu'à présent à des stylistes étrangers. Les modalités de cet accord avaient été fixées en décembre dernier, lors d'un précédent séjour de M. Cardin. Tout n'est pas limpide pour autant.

La firme Cardin s'engage à fournir chaque année, pendant cinq ans, quatre-vingt-douze modèles de vêtements pour hommes, femmes et enfants. Cela implique la cession de patrons et de croquis, ainsi qu'une activité de « conseils » en matière de coloris, techniques de coupe, etc. Tous ces vêtements (chemises et costumes pour hommes, cravates ; tailleurs pour dames, etc.) seront fabriqués dans des usines soviétiques actuellement en cours de « rénovation », qui seraient prochainement rééquipées avec du matériel plus moderne, de provenance diverse, mais pas nécessairement occidentale.

Trente-deux usines

Le but est de confectionner chaque année plusieurs dizaines de milliers de costumes et de tailleurs de bonne qualité, qui seraient vendus à un prix raisonnable à des clients soviétiques plutôt « haut de gamme ». Mme Raïssa Gorbatchev avait insisté, lorsqu'elle avait visité la maison de couture Pierre Cardin à Paris en octobre dernier, sur son désir de permettre l'accès, pour les Soviétiques, à des vêtements « de qualité » (2). C'est ce que le couturier français va s'efforcer de réaliser avec des ouvriers et des matériaux soviétiques.

Les vêtements ainsi produits par quelque trente-deux usines disséminées dans le pays seront commercialisées dans trois points de vente : une grande surface de 20 000 mètres carrés sera installée dans l'ancien restaurant du village olympique construit pour les Jeux de 1980 ; deux « boutiques » seront, d'autre part, ouvertes dans la rue piétonne Arbat, inaugurée l'an dernier au cœur de ce qui fut le Vieux Moscou et qui serpente depuis le restaurant Praga jusqu'au gratte-ciel du ministère des affaires étrangères.

Ce sont donc uniquement des vêtements « made in USSR » qui seront commercialisés dans les trois futurs points de vente. Ces derniers seront cependant clairement identifiés comme étant des Etablissements Pierre Cardin, et seront décorés par ce dernier. *« Ce ne seront pas des magasins comme les Soviétiques en ont eux-mêmes, sinon ils n'auraient pas fait appel à moi »*, remarque en souriant le couturier parisien.

La maison Cardin est présente dans quatre-vingt-dix-sept pays. *« Je vais mettre ma griffe sur un quatre-vingt-dix-huitième qui m'était fermé jusqu'ici »*, déclarait mardi, non sans satisfaction, le célèbre couturier en sablant le champagne (soviétique) avec le premier vice-ministre du commerce extérieur. Les Soviétiques, de leur côté, ne sont pas mécontents d'acquérir le savoir-faire, des modèles et des patrons à un prix qui n'a pas été révélé. Le projet d'ouverture à Moscou d'un restaurant de la chaîne Maxim's (dont Pierre Cardin est propriétaire) semble en revanche renvoyé aux calendes grecques.

D. Dh.

(1) Des produits de luxe occidentaux (dont ceux de la firme Pierre Cardin) sont déjà en vente en devises étrangères depuis longtemps dans des magasins spécialisés de Moscou et de quelques autres villes.

(2) De son côté, M. Cardin avait tenu à cette occasion des propos particulièrement flatteurs sur l'épouse du numéro un soviétique.

● **Belgique : nouvelle baisse du taux d'escompte.** — La Banque nationale de Belgique (BNB) a annoncé, mercredi, une baisse de 1/2 point de son taux d'escompte, qui passe de 9,25 % à 8,75 % à partir du jeudi 10 avril.

Il s'agit de la deuxième baisse du taux d'escompte en Belgique depuis le réaménagement monétaire décidé le week-end dernier au sein du SME. Le 8 avril, la BNB avait déjà abaissé de 1/2 point le taux, qui était jusqu'alors de 9,75 %.

CEE ETATS-UNIS

mesures de rétors…

SUITE DU RÉAMÉNAGEMENT MONÉ…

La Communauté européenne fix… niveau des montants compensat…

UN CONTRAT POUR LA FABRICATION DE VÊTEMENTS SOUS LICENCE

…rdin « met sa griffe » sur l'URS…

MONNAIES

LA RÉUNION DE PRINTEMPS DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

Peu d'empressement pour la réforme du système monétaire international

De notre envoyé spécial

Washington. – En prélude à la réunion, du mercredi 9 au vendredi 11 avril, du comité intérimaire, organe politique du Fonds monétaire international, et du comité de développement (chargé en principe de coordonner l'action du Fonds monétaire et de la Banque mondiale), les ministres du groupe des Dix (Etats-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Suède, Canada, Japon), auxquels s'est désormais joint celui de la Suisse, ont tenu une interminable session de travail, mardi, au siège du FMI à Washington, sous la présidence du ministre des finances néerlandais, M. Onno Ruding. M. Edouard Balladur étant retenu à Paris jusqu'à mercredi soir (il devait lire au Sénat le discours du premier ministre), la France était représentée par le gouverneur de l'Institut d'émission, M. Michel Camdessus, et par le directeur du Trésor, M. Daniel Lebègue.

Quelle sera la position de la France après le changement de majorité et de gouvernement sur les questions débattues ici : réforme éventuelle du système monétaire international pour laquelle, il faut bien le dire, aucun empressement ne s'est manifesté, émission de droits de tirages spéciaux comme le voudraient les pays du tiers monde représentés par le groupe des vingt-quatre. Ces derniers n'y sont pas allés par quatre chemins sur ce chapitre puisqu'ils ont demandé la création d'environ 100 milliards de droits de tirages spéciaux (1 DTS = 1,11 dollar) pendant une période de cinq ans, dont 25 à 30 milliards pour la première année.

Du communiqué succinct publié par les Dix dans un style particulièrement technique, il semble ressortir que les idées françaises sur l'établissement de « zones-objectifs » (qui définiraient périodiquement les intentions des différents pays quant à l'ordre de grandeur des fluctuations monétaires qu'ils sont prêts à tolérer) n'ont pas été retenues. Ce projet n'avait pas été, on le sait, pris en compte par la conférence des Dix à Tokyo au mois de juin dernier. Il n'avait donc aucune chance de l'être davantage aujourd'hui.

Mais, entre-temps, étaient intervenus d'autres événements. D'abord la réunion impromptue des ministres des finances des Cinq (Etats-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne, Japon) à New-York, le 22 septembre dernier, pour annoncer l'opportunité d'une baisse sérieuse du dollar. Ensuite l'allusion faite par le président Reagan, au début de cette année, à l'idée que les Etats-Unis pourraient bien un jour prendre l'initiative d'une conférence internationale destinée à discuter d'une réforme du système monétaire.

Un jargon inimitable

A la suite de la réunion de mardi, les seuls délégués à afficher une satisfaction évidente étaient ceux de la délégation allemande, qui faisaient remarquer les atténuations apportées à la rédaction initiale du communiqué.

Le principal point en discussion était le suivant : dans quelle mesure les pays du groupe des Dix devront-ils dans l'avenir tenir compte de l'évolution des taux de change entre leurs monnaies pour évaluer le degré de cohérence entre les politiques qu'ils suivent respectivement ? La rédaction choisie dans le communiqué pour traiter cette question est la moins compromettante possible. Malgré le souhait exprimé – par les Etats-Unis et la France – de discuter un jour sérieusement d'une remise en ordre du système monétaire.

Après avoir reconnu *« le rôle important que les taux de change peuvent jouer parmi les indicateurs de politique économique »* (ces indicateurs ne sont pas mentionnés mais ils concernent évidemment les prix, la croissance, la balance des paiements, etc.), les ministres des Dix ajoutent dans un jargon inimitable qu' *« ils se sont mis d'accord pour penser qu'il pourrait être utile d'envisager l'emploi d'indicateurs pour déterminer la convergence et la cohérence des politiques, tant sur le plan national que sur le plan international »*.

Le véritable point d'interrogation de la journée portait une nouvelle fois sur l'attitude américaine. Après l'initiative prise par le secrétaire au Trésor, M. James Baker, à Séoul au mois de septembre dernier, en faveur des pays du tiers-monde ayant besoin de crédit, on se posait vaguement la question : les représentants de l'administration américaine vont-ils concrètement montrer de nouveaux signes d'assouplissement de leur position traditionnelle ? Les pays qui pourvoient en ressources l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans des prêts à très long terme ne portant aucun intérêt, terminaient, ce mardi, leur deuxième session de négociations pour le renouvellement de la dotation de cet organisme à partir du mois de juillet pour une nouvelle période triennale : *« Nous avons fait beaucoup de progrès cette semaine »*, devait dire un haut fonctionnaire de la Banque mondiale, M. Moeen Qureshi, qui présidait les négociations. Pratiquement, devait-il préciser, tous les gouvernements sont d'accord pour une dotation de 12 milliards de dollars, à comparer avec les 9 milliards qui ont été accordés pour la période en cours.

Un autre point qui sera discuté au sein du comité intérimaire est la situation de l'économie mondiale. Les experts du Fonds monétaire vont publier d'ici quelques semaines leur rapport annuel. Plus optimistes qu'ils ne l'étaient au tout début de l'année, ils estiment que la situation est en train de beaucoup s'améliorer, notamment grâce à la baisse du pétrole (leur hypothèse de base est un prix moyen de 15 dollars le baril), à la diminution des taux d'intérêt qui laisse entrevoir de meilleures perspectives pour les investissements. Selon les experts du Fonds monétaire, la croissance devrait être, cette année, de 2,9 % et, en 1987, de 3,6 % aux Etats-Unis. Dans les autres pays industrialisés, elle devrait être de 3 % en 1986 et de 2,9 % en 1987.

PAUL FABRA.

● **Répit bancaire pour le Nigéria.** – Le Nigéria a obtenu des banques créancières un délai de trois mois à compter du 1er avril pour le remboursement du principal de certains emprunts à moyen et long terme. Un répit dont Lagos a d'autant plus besoin que ses revenus en devises chutent avec l'effondrement du cours du pétrole, qui assure 95 % de ses recettes à l'exportation. Les dirigeants nigérians entendent tirer parti de ce répit pour tenter de trouver une base d'accord de rééchelonnement d'une dette dont le montant global dépasse 20 milliards de dollars. Mais jusqu'à présent tous les créanciers de Lagos exigent au préalable que le Nigéria reprenne les négociations avec le Fonds monétaire international, ce qui reste délicat, politiquement, pour les autorités nigérianes.

ATARI LA TECHNOLOGIE DE POINTE POUR TOUS

Chez Atari nous sommes des passionnés de l'innovation. Nos machines intègrent les toutes dernières technologies aussi bien au niveau des composants que des méthodes de production.

Ainsi, les équipes de chercheurs d'Atari ont conçu pour le 1040 ST, notre dernier né, une architecture innovatrice basée sur un microprocesseur 16/32 bits.

Nos chercheurs ont également développé des co-processeurs à très haute intégration qui permettent de diminuer fortement le nombre de composants. Donc nos performances augmentent et nos coûts de production baissent.

Ce n'est donc pas par hasard si le 1040 ST a été élu machine de l'année à la fois aux U.S.A. et en Allemagne.

Et ce n'est pas par hasard si nos prix sont imbattables car Jack Tramiel, le président d'Atari, un des visionnaires de la micro-informatique, s'est toujours appuyé à la fois sur la technologie de pointe et la maîtrise de la fabrication pour offrir le meilleur ratio performances/prix.

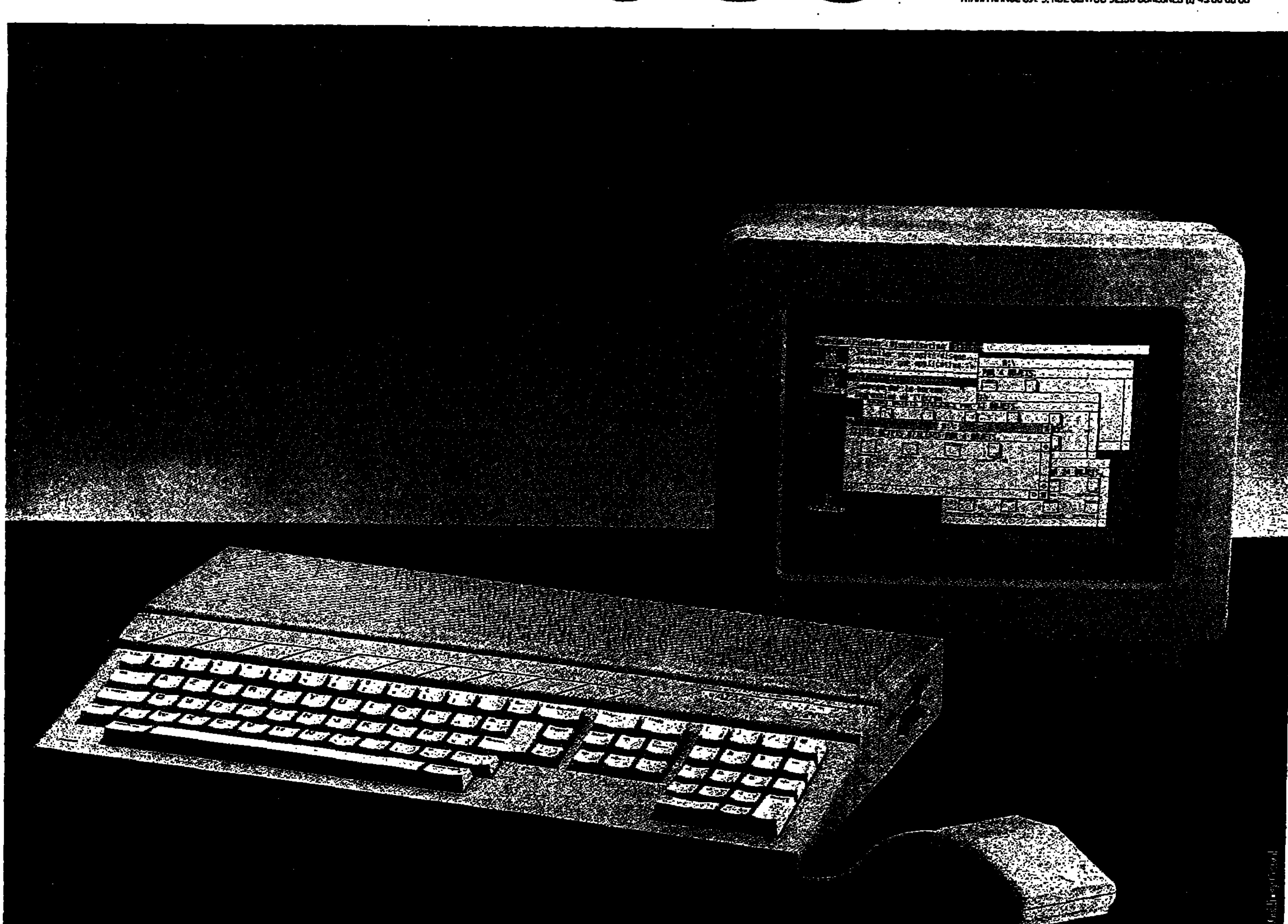
Pour nous, Atari, la technologie de pointe pour tous est bien l'aboutissement d'une philosophie d'entreprise. La preuve en est bien le 1040 ST.

Entre nous, aujourd'hui, qui pourrait faire mieux?

FR3, LE 12 AVRIL A 13H45
GRAND REPORTAGE
SUR LE MONDE DES LOGICIELS ATARI

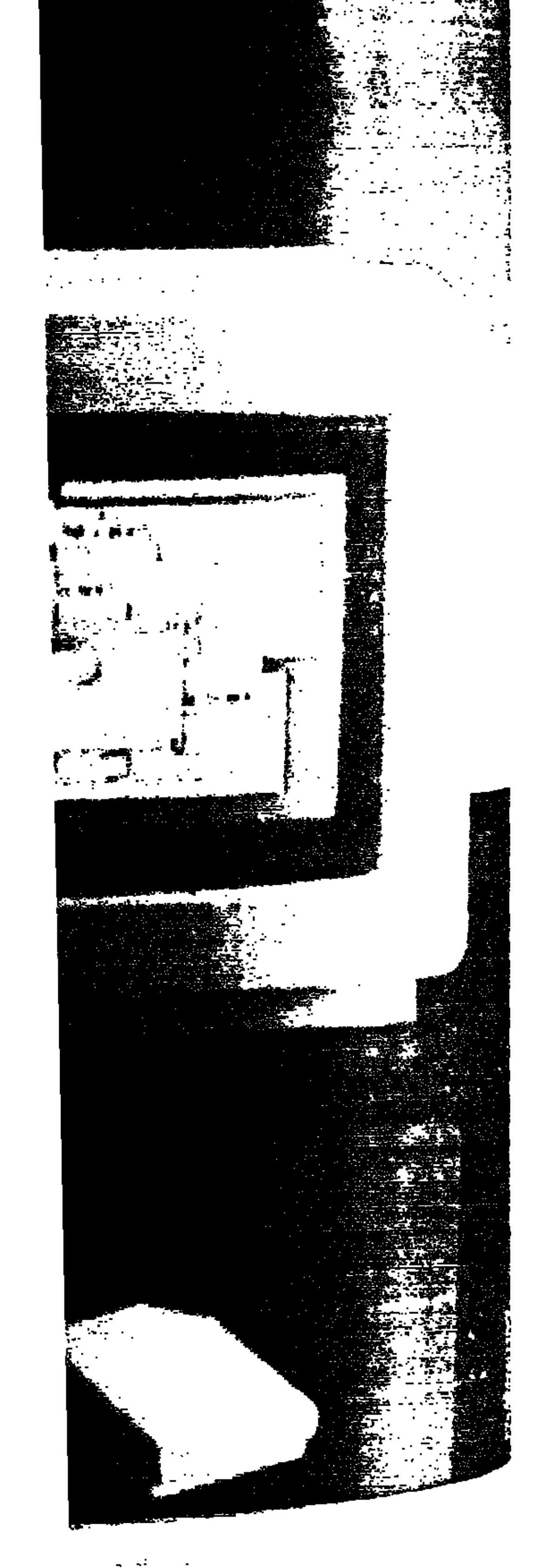
ATARI®

ATARI FRANCE S.A. 9, RUE SENTOU 92150 SURESNES (1) 45 06 60 60



ATARI 1040 ST COMPREND : UNITÉ CENTRALE + 1 MÉGA DE RAM + LECTEUR DE DISQUETTE INTÉGRÉ 3,5" 720 K FORMATÉ + SOURIS + SORTIE COULEUR RVB PÉRITEL + MONITEUR MONOCHROME HAUTE RÉSOLUTION : 8 430 F HT (10 000 F TTC) • MÊME CONFIGURATION AVEC MONITEUR COULEUR : 10 120 F HT (12 000 F TTC).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES MICROPROCESSEUR 16/32 BITS MC 68000 • 1 MÉGA-OCTET DE RAM • SYSTÈME GEM DE DIGITAL RESEARCH • GRAPHISME HAUTE DÉFINITION 640 X 400 • CLAVIER AZERTY ACCENTUÉ 94 TOUCHES AVEC BLOC NUMÉRIQUE ET TOUCHES DE DÉPLACEMENT SÉPARÉS • LECTEUR DE DISQUETTE INTÉGRÉ 3,5" 720 K FORMATÉ • SOURIS • NOMBREUX INTERFACES EN STANDARD RS 232 + CENTRONICS + DISQUE DUR HAUTE VITESSE 10 MÉGABITS PAR SECONDE + LECTEUR DE DISQUETTE + PRISE MIDI + ÉMULATEUR VT 52 INTÉGRÉ



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 avril

La hausse reprend

Moins de quarante-huit heures auront suffi à la Bourse de Paris pour récupérer ses forces. Mardi, l'irrésistible mouvement de hausse a repris rue Vivienne. Il avait été violent dans la matinée (+ 2,87 %). Au cours de la grande séance, l'ardeur du marché allait être tempérée par des « queues » de ventes bénéficiaires. Elle n'en fut pas moins grande, et nombre d'actions, poussées par le tourbillon, décollèrent à nouveau, les pétrolières en tête (ELF, Total), Peugeot, l'Oréal, Printemps, Sanofi, Club Méditerranée, Leroy-Sommer, Lafarge également, et bien d'autres. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une confortable avance de 1,8 %.

Notons au passage que plusieurs valeurs furent réservées en raison de la pression de la demande (Locafrance fut du lot) et que la cotation de SCREG a été suspendue. Un trio composé de Dumez, Auxiliaire d'entreprise et Spie-Batignolles – ce dernier étant soutenu par la Shell française, actionnaire de Colas, filiale de SCREG – aurait fait des propositions de rachat.

Pour expliquer cette nouvelle flambée des cours, les professionnels citaient pêle-mêle la remontée de Wall Street, le message du président Mitterrand au Parlement, qui a fait bonne impression, la baisse des taux dans le monde, enfin, la déclaration de politique générale que M. Jacques Chirac devait prononcer dans l'après-midi à l'Assemblée nationale et dont les boursiers attendent beaucoup, surtout s'agissant de la privatisation.

Sur le marché obligataire, les investisseurs étrangers ont poursuivi leur razzia. Belle tenue du MATIF. La devise-titre a suivi le dollar dans son repli pour s'échanger entre 7,41 F et 7,46 F (contre 7,47 F/7,60 F). Recul de l'or, à Londres avec l'once de métal précieux à 338,65 dollars (– 0,75 dollar), à Paris avec le lingot à 80 250 F (– 650 F) et le napoléon à 540 F (– 19 F).

NEW-YORK

Forte reprise

Très secoué au cours des trois précédentes séances par d'abondantes prises de bénéfices, Wall Street s'est très vivement redressé mardi. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi et même amplifié au fil des cotations. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 34,24 points à 1 769,75. Le bilan de la journée a été d'aussi bonne qualité que ce résultat. Sur 2 034 valeurs traitées, 1 389 ont monté, 316 seulement ont baissé et 329 n'ont pas varié.

Simple réaction technique à la sévère purge de ces derniers jours ? Cet élément n'a pas été négligeable. Mais c'est surtout la rechute des prix du pétrole et la rumeur insistante sur l'imminence d'une nouvelle baisse du taux d'escompte américain, qui ont donné une forte impulsion au marché, ce au meilleur moment. La consolidation est-elle achevée ? Certains n'en étaient pas persuadés. D'autres assuraient que le « Dow » pourrait d'une traite progresser de 500 points après en avoir perdu 100. En fait, toutes les hypothèses sont permises. Tout dépendra en grande partie de l'attitude de la Réserve fédérale.

L'activité s'est accélérée, et 146,50 millions de titres ont changé de mains, contre 129,76 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 avril	Cours du 8 avril
Alcoa	40 7/8	41 7/8
A.T.T.	21 3/4	22 1/4
Boeing	54 1/4	56 7/8
Chase Manhattan Bank	43 5/8	46
Du Pont de Nemours	72 1/8	73 5/8
Eastman Kodak	58 1/8	59 1/8
Exxon	54 7/8	55 5/8
Ford	79	80 7/8
General Electric	72 3/4	75 3/8
General Motors	80 3/8	82 3/4
Goodyear	33 3/8	32 1/4
I.B.M.	149 5/8	151 3/4
I.T.T.	43 3/8	44 1/2
Mobil Oil	30	29 5/8
Pfizer	56 1/8	57 1/4
Schlumberger	31 1/2	31 7/8
Texaco	30 5/8	30 5/8
U.A.L. Inc.	53 1/4	54 3/4
Union Carbide	20 1/2	21 7/8
U.S. Steel	21 1/2	21 1/2
Westinghouse	53 3/8	55 1/2
Xerox Corp.	63 5/8	64 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CASINO : DES GRATUITES. – Le groupe envisage de distribuer une action gratuite pour dix anciennes, créée jouissance du 1er janvier 1986.

ESSO-CHIMIE : HAUSSE COMPTABLE DU BÉNÉFICE. – Cette filiale française du groupe pétrolier américain Exxon annonce une hausse de 41,7 % de son bénéfice net (248 millions de francs) pour 1985. Mais cette amélioration très sensible obtenue dans un contexte très difficile, marquée, en particulier, par la forte concurrence des autres producteurs européens, provient, en bonne partie, de la réintégration d'une provision (51 millions de francs) pour hausse des prix. La capacité d'autofinancement après impôts s'élève à 264 millions de francs (– 17,2 %). Sa diminution est liée à l'érosion des marges et à l'augmentation de l'impôt sur les sociétés, résultant de la reprise de provison évoquée. Le chiffre d'affaires a augmenté de 6,6 % à 6 562 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	7 avril	8 avril
Valeurs françaises	140,4	139
Valeurs étrangères	113,2	112,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 avril	8 avril
Indice général	375,9	367,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 avril .... 8 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 avril	9 avril
1 dollar (en yens)	181,45	179,85

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 40	1 570
5 %	52 50	0 932
3 % amort. 45-54	....	2 071
Emp. 7 % 1973	7703	..
Emp. 8,80 % 77	122	7 763
9,80 % 78/93	105 70	7 303
8,80 % 78/86	101 30	2 869
10,80 % 79/94	110 80	6 450
13,25 % 80/90	112 50	11 290
13,80 % 80/87	110	6 654
13,80 % 81/89	115 60	3 214
16,75 % 81/87	112 55	9 729
16,20 % 82/90	127 50	3 881
16 % juin 82	128 60	13 370
E.D.F. 7,8 % 61	153 50	3 185
E.D.F. 14,5 % 80-92	116 70	11 296
Ch. France 3 %	151	..
CNB Bques janv. 82	106	2 925
CNB Paribas	107 50	2 925
CNB Suez	109	2 925
CNI janv. 82	105 96	2 925
CRH 10,90% déc.85	....	2 715

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 AVRIL

Actions au comptant — Étrangères — Second marché — Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 8/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1543	4,5 % 1973	1496	1481 10	1481 10	– 0 99
....	C.N.E. 3%	4080	4050	4055	– 0 61
1092	B.N.P.	1140	1155	1175	+ 3 07
230	Elf-Aquitaine	245	261 80	261 80	+ 6 8[illegible]
220	– (certific.)	241	257	262	+ 8 7[illegible]
1780	Epeda-B-Faure	1960	1850	1850	– 5 1[illegible]
280	Ericsson	285	294 90	294 90	+ 3 47
395	Exxon Corp.	407	419	419	+ 2 94
530	Ford Motors	585	....	....	....
83	Freegold	84 70	84 10	84 10	– 0 70
96	Gencor	98 90	99 60	99 60	+ 0 70
560	Gén. Electr.	563	570	570	+ 3 07
415	Gén. Belgique	508	496	500	– 1 57
580	Gen. Motors	598	621	620	+ 3 67
50	Goldfields	54 80	52 50	52 50	– 4 19
42	GdMetropolitain	47	45 60	46	– 2 12
89	Harmony	89 50	85 10	85 50	– 4 46
138	Sony	161	157 80	157 50	– 2 17
141	T.D.K.	172	174	174	+ 1 16
14	Toshiba Corp.	17 40	16 85	16 85	– 3 16
1160	Unilever	1207	1215	1210	+ 0 24
380	Unit. Techn.	386	382	382	– 1 03
560	Vaal Reefs	539	524	524	– 2 78
300	Volvo	359 50	380	380	+ 5 70
290	West Deep	272 50	265	265	– 2 75
506	Xerox Corp.	483	485 50	485 40	+ 0 49
1 56	Zambia Corp.	1 55	1 54	1 53	– 1 29
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 486	7 415	7 150	7 750
ECU	6 876	6 859	....	....
Allemagne (100 DM)	318 370	318 370	308 500	325 500
Belgique (100 F)	15 641	15 657	15 060	15 900
Pays Bas (100 fl.)	282 690	282 650	272	292
Danemark (100 krd)	86 680	85 650	82	90
Norvège (100 k)	102 300	101 640	100	106
Grande-Bretagne (£ 1)	11 001	10 828	10 600	11 300
Grèce (100 drachmes)	5 114	5 087	4 750	5 600
Italie (1 000 lires)	4 649	4 648	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	378 050	377 880	366	386
Suède (100 krs)	100 980	100 850	98	104 500
Autriche (100 sch)	45 390	45 370	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 035	5 038	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 872	4 857	4 400	5 300
Canada ($ can 1)	5 397	5 358	5 200	5 650
Japon (100 yens)	4 145	4 118	3 980	4 150

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/4
Or fin (kilo en barre)	82500	80500
Or fin (en lingot)	82700	80250
Pièce française (20 fr)	542	540
Pièce française (10 fr)	480	.....
Pièce suisse (20 fr)	536	533
Pièce latine (20 fr)	483	475
Souverain	636	622
Pièce de 20 dollars	3355	3355
Pièce de 10 dollars	1770	1780
Pièce de 5 dollars	1060	.....
Pièce de 50 pesos	3105	3070
Pièce de 10 florins	519	507
Or Londres	340 65	338 65
Or Zurich	341	339
Or Hongkong	339 85	340 05
Argent Londres	5 33	.....

Le Monde

DANS SA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

M. Chirac annonce l'abrogation de la loi Quilliot et des lois sur l'enseignement supérieur et sur la presse

Dans la déclaration de politique générale qu'il a faite à l'Assemblée nationale, mercredi 9 avril, M. Jacques Chirac a exposé le contenu des projets de loi d'habilitation adoptés le matin même par le conseil des ministres, ainsi que celui du collectif budgétaire qui sera examiné par le conseil le 16 avril. Le premier ministre a annoncé divers projets de loi pour la session de printemps, ainsi qu'un ensemble de mesures relatives à la sécurité, notamment l'extension des contrôles d'identité et la prolongation du délai de garde à vue en matière de terrorisme. Il a annoncé, d'autre part, l'abrogation des lois de la précédente législature sur l'enseignement supérieur, sur les rapports entre propriétaires et locataires de logements, et sur les entreprises de presse.

M. Chirac estime que « notre économie n'a pas réussi le rétablissement qu'ont déjà opéré plusieurs de nos concurrents ».

Le premier ministre souligne ensuite : « Notre état d'esprit ne doit être ignoré de personne : nous ne sommes ni les représentants ni les défenseurs de telle ou telle classe, tel groupe ou telle corporation. La politique que nous entendons mener n'exprime pas tel ou tel intérêt particulier, mais vise l'intérêt général. Nous ne parlons pas à telle ou telle fraction du peuple, mais au peuple de France tout entier. »

« Les Français, *estime-t-il*, ont compris les dangers du dirigisme étatique et n'en veulent plus. Par un de ces paradoxes dont l'histoire a le secret, c'est précisément au moment où la socialisation semblait triompher que le besoin d'autonomie personnelle, nourri par l'élévation du niveau de culture et d'éducation, s'exprime avec le plus de force. Voilà d'où naissent, sans aucun doute, les tensions qui travaillent notre société depuis des années. »

Précisant sa méthode M. Chirac déclare : « J'ai toujours été (...) attaché à la concertation avec les corps intermédiaires, qui représentent les activités économiques, sociales, intellectuelles et culturelles du pays (...) : Mais, entendons-nous bien ! La concertation ne saurait être l'alibi de l'inaction ou du renoncement. Nous croyons profondément à la nécessité de certains changements dans la façon dont est gérée l'économie et organisée la société *française* (...). *Nous ne commettrons* pas maintenant l'erreur qui consisterait à mettre en œuvre une politique différente de celle qui nous a valu la confiance populaire. Nous sommes, au contraire, déterminés à traduire en actes, avec toute la prudence et tout le réalisme qu'exige la complexité des problèmes, mais sans faiblesse ni ambiguïtés, la « plate-forme pour gouverner ensemble », qui doit rester le ciment de notre majorité. »

Les orientations du redressement

Après l'« assainissement » *que représente la dévaluation du franc,* « les orientations du redressement, *dit M. Chirac*, sont claires : d'une part, les grands équilibres doivent être rétablis, de manière à conforter les résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation ; à cette fin, la politique monétaire fera preuve de rigueur, les dépenses et les déficits publics seront sévèrement comprimés, la politique de désindexation salariale sera poursuivie. D'autre part (...), trois libertés fondamentales pour le bon fonctionnement des entreprises leur seront rapidement garanties : liberté de fixer les prix, liberté de commercer avec l'étranger sans contrôle des changes, plus grande liberté dans la gestion des effectifs en vue d'éliminer les entraves à l'emploi. »

Amnistie pour les sorties de capitaux

Le projet de loi de finances rectificative pour 1986, indique-t-il, permettra « de compléter les dotations budgétaires qui s'avèrent insuffisantes. Il traduira, en termes budgétaires, le plan d'urgence pour l'emploi des jeunes et prévoira notamment la prise en charge par l'Etat des cotisations sociales dont seront exonérées les entreprises. Il dégagera un train d'économies de l'ordre de 10 milliards de francs qui exigera, de la part des ministres, une extrême vigilance. Il amorcera enfin la remise en ordre de notre fiscalité de l'épargne pour stimuler les investissements et définira les conditions d'une amnistie propre à rétablir la confiance et à favoriser le retour des capitaux dans notre pays. »

Dès la session de printemps, plusieurs autres projets de loi auront, notamment, pour but de « rendre aux entreprises une plus grande liberté de gestion de leurs effectifs, en s'attaquant aux effets pervers de l'autorisation administrative de licenciement ou en atténuant ceux que produit le franchissement de certains seuils. » *Le gouvernement déposera, aussi, un projet de loi de programme sur le* « redressement économique et social des départements d'outre-mer, » *ainsi que des dispositions législatives intéressant les territoires d'outre-mer, notamment la Nouvelle-Calédonie. Enfin, le gouvernement déposera un projet de loi relatif au développement de l'investissement immobilier et de l'accession sociale à la propriété.*

Insistant sur la lutte contre le chômage, notamment celui des jeunes, M. Chirac lance : « Oui notre nouvelle frontière, ce doit être l'emploi ». *Il précise que le gouvernement fera* « voter d'ici l'été la loi sur la communication, dont la double ambition est de désengager l'Etat d'un secteur où il pèse trop lourd, et de donner à notre industrie des réseaux et des images le dynamisme nécessaire ». *Ce texte mettra en place une commission nationale de la communication et des libertés, qui assurera la régulation globale de la communication,* « ainsi sera prolongé et amplifié le rôle qu'a joué la Haute Autorité et qui, à bien des égards, doit être reconnu », *dit M. Chirac. S'agissant de la presse, la loi du 23 octobre 1984 sera abrogée et remplacée par* « des dispositions qui garantissent véritablement la transparence et le pluralisme ».

La sécurité

Le premier ministre aborde les problèmes de sécurité et annonce : « Le Parlement sera invité à examiner des projets de lois instituant une peine incompressible de trente ans en substitution de la peine de mort, rétablissant le crime d'association de malfaiteurs, afin de permettre à la police d'intervenir avant la constatation du crime, modifiant les conditions d'octroi de sursis et aggravant les peines en cas de récidive, étendant, enfin, les contrôles d'identité, extension indispensable pour prévenir la délinquance. Dans le même temps, le gouvernement mettra en place des documents d'identité infalsifiables ».

« Le gouvernement, *déclare M. Chirac*, relèvera le défi du terrorisme. Il proposera de renforcer la législation par la création, dans le code pénal, d'un crime de terrorisme, par l'allongement de la garde à vue à quatre jours *(...)*, par la possibilité d'accorder des remises de peines aux personnes convaincues d'avoir commis des actes de terrorisme ou aidé les terroristes et qui acceptent de collaborer avec la justice, et, enfin, par la création, à la cour d'appel de Paris, d'une chambre spécialisée qui centralisera les poursuites, l'information et le jugement des actes terroristes. J'installerai auprès de moi un conseil de sécurité intérieur, réunissant les ministres compétents qui aura la responsabilité de concevoir et de coordonner la lutte contre le terrorisme. »

M. Chirac annonce, aussi, un projet de modification du code de la nationalité, « tendant à soumettre l'acquisition de la nationalité française à un acte de volonté préalable ». *Le gouvernement rétablira les visas pour l'entrée et le séjour des étrangers non originaires de la CEE. Un projet de loi proposera l'extension de la procédure des contrôles d'identité ; la réforme des procédures d'expulsion des étrangers lorsque leur présence constitue une menace pour l'ordre public ou qu'ils sont en situation d'illégalité ; la ratification par la France de la convention européenne pour la répresion du terrorisme.*

Une nouvelle composante de la dissuasion

M. Chirac traite, ensuite, d'un second train de projets qui pourraient venir devant le Parlement à l'automne et pour lesquels il a donné « quatre directives principales » : *l'amélioration des rapports entre les citoyens et l'administration, notamment en matière fiscale et douanière ; refonte du droit de la concurrence ; mise en œuvre, dans le projet de loi de finances initial pour 1987, d'un plan d'allégement des impôts, de diminution des dépenses publiques et de réduction du déficit budgétaire, dépôt d'une nouvelle loi de programmation sur l'équipement militaire, visant à garantir la dissuasion nucléaire* « ce qui suppose que nous nous tenions prêts à développer, outre les sous-marins nucléaires, une nouvelle composante terrestre » *et,* « face au renforcement de la défense terminale », *à* « augmenter sans délai les capacités de pénétration et de destruction de nos missiles stratégiques, ce qui exige la poursuite de nos expérimenttions nucléaires » *et à assurer que l'action des unités conventionnelles* « soit efficace ».

Au sujet des « moyens de défense utilisant l'espace », *M. Chirac déclare :* « Notre devoir est de rester attentif à cette évolution, aux décalages technologiques qui pourraient en résulter, de veiller aux adaptations nécessaires et de ne pas laisser échapper les occasions de resserrer la solidarité européenne. »

Le premier ministre aborde, ensuite, des « problèmes de fond » *pour l'avenir, à commencer par la protection sociale. Il souligne la* « volonté farouche » *du gouvernement* « de sauvegarder la Sécurité sociale ». « Mais, *ajoute-t-il*, nous ne devons pas nous voiler collectivement la face : le système est aujourd'hui menacé, et les déséquilibres financiers ne font que traduire de très inquiétantes évolutions de fond. » *Il annonce une* « politique familiale hardie », *supposant un effort de solidarité et de sécurité sociale supplémentaire à consentir prochainement, sous la forme d'une allocation parentale d'éducation au profit des familles de trois enfants et plus* ». « Pour le reste, *indique-t-il*, le gouvernement souhaite rencontrer sans tarder les partenaires sociaux pour examiner, avec eux, les mesures qui permettront de sauvegarder la protection sociale et de parvenir à un équilibre des comptes en 1987. »

S'agissant de la politique d'éducation, le premier ministre indique que « les initiatives nécessaires seront prises pour garantir à chaque famille le libre choix de l'école de ses enfants, aussi bien entre secteur public et secteur privé qu'au sein même du secteur public, grâce à la suppression progressive de la carte scolaire ». *La* « rénovation » *de l'Université* « passe par une abrogation rapide de la loi sur l'enseignement supérieur de 1984 ». *M. Chirac souhaite, enfin, la promotion des enseignements artistiques.*

Au sujet de la contrainte extérieure, le premier ministre observe que « la Communauté économique européenne ne doit pas perdre de vue son objectif premier : assurer aux agriculteurs européens un niveau de vie équitable ». *Il annonce une loi d'orientation agricole, comportant un volet social et un volet foncier, ainsi qu'une réforme des instances d'orientation et de gestion des marchés agricoles, en privilégiant* « les filières de caractère interprofessionnel et la nécessaire coordination des politiques sectorielles, que les offices par produits ont remise en cause ». *En faveur du bâtiment et des travaux publics, il annonce la* « libéralisation de la gestion des entreprises », *la simplification et l'allégement des textes qui régissent la construction et l'urbanisme, et l'*« élimination des dispositions législatives et réglementaires qui ont stérilisé l'investissement immobilier, telle la loi de 1982 sur les rapports entre les locataires et les propriétaires, ou l'impôt sur les grandes fortunes ».

Le conflit Irak-Iran

En matière de politique étrangère, M. Chirac évoque la décision du général de Gaulle de construire une force nucléaire moderne. « Nous veillerons, *dit-il*, à la renforcer ». « La France, *déclare le premier ministre*, a été présente dans le monde. Elle l'est toujours. Elle entend le demeurer. » *Il précise que* « les mesures récentes que le réalisme imposait étant prises, nous sommes résolus à poursuivre notre politique d'amitié traditionnelle avec le Liban ». *Au Proche-Orient, la paix* « suppose que soient reconnus par toutes les parties le droit d'Israël à l'existence et à la sécurité, ainsi que les droits légitimes du peuple palestinien ».

« Nous joindrons nos efforts, *continue-t-il*, à tous ceux qui œuvreront en faveur d'un règlement négocié du conflit entre l'Irak et l'Iran. (...) Tout en maintenant les liens solides d'amitié et de coopération qui nous unissent à l'Irak, nous espérons rétablir le dialogue avec l'Iran, grand pays à l'égard duquel la France n'éprouve aucune hostilité. »

M. Chirac déclare, ensuite, que « les Etats européens occidentaux doivent veiller à maintenir l'équilibre nucléaire en Europe et dans le monde ». « C'est pourquoi, *dit-il*, nous participons activement aux travaux de la conférence sur le désarmement en Europe, à Stockholm, qui constitue l'un des compléments importants de cet équilibre européen. Compte tenu du dialogue soviéto-américain et de ses conséquences pour l'Europe, nous nous félicitons que la France ait, en juin 1984, renoué avec Moscou un dialogue indispensable. Que M. Gorbatchev, secrétaire général du comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, ait choisi notre pays pour son premier voyage à l'extérieur du monde socialiste atteste que, sans entraîner des concessions sur des questions de fond — comme par exemple l'Afghanistan ou le respect des droits de l'homme, — la politique inaugurée en 1966 par le général de Gaulle demeure une contribution à une paix raisonnée en Europe et dans le monde ».

« Que chacun joue son rôle »

« L'édification européenne, *souligne M. Chirac (...)*, demeure une grande ambition. » *Au sujet des Français détenus au Liban, le premier ministre ne peut faire* « aucun pronostic », *mais il souligne que* « tous nos efforts et toute notre attention sont mobilisés vers cet objectif ». « Nos pensées, *déclare-t-il*, vont aussi vers les deux officiers français détenus en Nouvelle-Zélande. Quel qu'aient été les circonstances de leur arrestation et les motifs de leur condamnation, je ne veux pas imaginer qu'un règlement ne puisse intervenir avec ce pays qui a été notre frère d'armes durant les deux guerres mondiales. »

En conclusion, le premier ministre déclare : « Il importe que le bon fonctionnement des institutions soit assuré. Notre Constitution présente toutes les qualités de souplesse requises pour s'adapter, sans crise, aux changements politiques. Elle repose, en effet, pour ce qui concerne les fonctions exécutive et législative, sur l'équilibre de trois centres de pouvoirs :

» — Le président de la République, qui incarne l'unité de la nation et la continuité de l'Etat, et dispose pour cela de pouvoirs qui lui sont conférés par la Constitution ;

» — Le gouvernement, qui détermine et conduit la politique de la nation, et qui est responsable devant l'Assemblée nationale ;

» — Le Parlement, qui légifère. Il est, bien entendu, exclu d'amoindrir de quelque manière que ce soit les prérogatives essentielles de la représentation nationale. La procédure des ordonnances, pour normale et usuelle qu'elle soit, est justifiée par les circonstances économiques difficiles que nous vivons et par l'urgence de certaines mesures de redressement. Mais le recours aux ordonnances doit être et sera limité.

» Pour l'essentiel, la loi doit se discuter et se décider ici. Le renouveau que nous appelons tous de nos vœux sera l'œuvre du gouvernement et de sa majorité parlementaire étroitement solidaire ou ne sera pas.

» Si chacun joue son rôle, dans le strict respect de la lettre et de l'esprit de notre Constitution, il n'y aura ni contretemps ni blocage. L'opinion publique y sera vigilante et sanctionnerait quiconque prétendrait transgresser cette règle du jeu démocratique. »

Sur le vif

Un sacré tandem

Vous avez remarqué, hier, dans le message de mon Mimi au Parlement, cette allusion à la réforme de la Constitution ? Il l'a proposée autrefois, il continue à la croire souhaitable aujourd'hui. Il n'est pas le seul. Chirac aussi. Ils n'arrêtent pas d'en discuter. Vous savez qu'ils se voient, qu'ils se téléphonent plusieurs fois par jour. Vous me direz : normal, ils ont des tas de choses à régler.

— Montrez un peu, mon cher premier ministre, votre déclaration de politique générale à l'Assemblée... Ouais... Ouais... Pas mal... Ah non, là, je trouve que vous y allez un peu fort ! Faudrait m'atténuer ça.

— Bon, OK, d'accord. Ah ! Tiens ! Je voulais vous dire, New-York, le 4 Juillet, le centenaire de la statue de la Liberté, je veux y aller aussi. Je m'ennuierais, ici, tout seul, sans vous.

Ça, c'est les affaires courantes. Et c'est vite expédié. Après, ils passent aux choses sérieuses : l'Elysée. L'un veut y rester, l'autre veut y entrer. Le moyen ? Pas évident. Mitterrand ne peut plus faire le chantage à la démission. Chirac serait élu les doigts dans le nez, il n'y a qu'à voir les sondages. Seulement, voilà, il est coincé par sa popularité, Chirac. Coincé à Matignon. Si jamais il s'avisait de provoquer des élections, les Français, dépités, furibards, risqueraient de se venger en lui préférant les rondeurs du père Barre. Résultat : je te tiens, tu me tiens par la barbichette, le premier de nous deux qui bougera aura une tapette.

Alors que faire ? Ils ont cherché. Ils ont trouvé. Un truc imparable. La Constitution, justement. Ils vont proposer un référendum sur le mandat présidentiel. Ensemble. De toute façon, ça c'est obligé. Faut qu'ils signent tous les deux le même bout de papier. Pas question de le ramener à cinq ans, ce mandat. Ce serait idiot, on est trop bien au château. On ne le raccourcit pas. On l'élargit. A un vice-président. La nation dit oui, un oui franc et massif.

Ensuite, il ne reste plus qu'à se présenter sur le même ticket. Mitterrand, président. Jacquot, vice-président. Et à rafler 110 % des suffrages. Et après ? Pour Chirac, quel intérêt ? Ben, quoi, mon Mimi ne va pas vivre jusqu'à cent dix ans !

CLAUDE SARRAUTE.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU QUAI D'ORSAY A TÉHÉRAN

Une délégation conduite par M. André Ross, secrétaire général du Quai d'Orsay, est arrivée à Téhéran, le mercredi 9 avril, pour une visite de trois jours, pour *« explorer l'état des relations entre les deux pays et rechercher en commun la possibilité d'apporter un règlement aux problèmes qui se posent dans ces relations »*, souligne-t-on à Paris.

M. Ross est accompagné de M. Marc Bonnefous, chef du département de l'Afrique et du Moyen-Orient au Quai d'Orsay, a qui l'Iran avait refusé un visa le mois dernier. Un porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères avait par la suite expliqué ce refus en indiquant que M. Bonnefous voulait discuter des otages français détenus par des groupes pro-iraniens au Liban.

Prié de dire si M. Bonnefous discuterait cette fois de la question des otages, un porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères a répondu à Reuter, à Téhéran : *« Les discussions porteront sur les questions bilatérales. »*

Le numéro du « Monde » daté 9 avril 1986 a été tiré à 494233 exemplaires

UN PROFESSEUR FRANÇAIS PORTÉ MANQUANT A BEYROUTH-OUEST

Beyrouth *(AFP)*. — Un Français, M. Michel Brian, professeur au collège protestant, dans la partie musulmane de Beyrouth, n'a pas rejoint son poste mercredi matin, a-t-on appris auprès de l'ambassade de France.

A B C D E F G